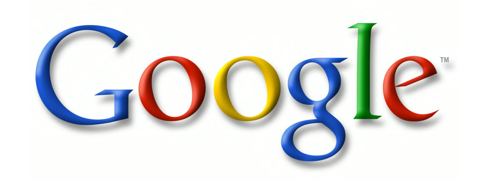



PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

à Monsieur René Basset
Directeur de l'École
supérieure des Lettres
d'Alger
Bien respectueusement ...
A. Robert

L'ARABE TEL QU'IL EST

ÉTUDES ALGÉRIENNES & TUNISIENNES

PAR

Achille ROBERT



ALGER
IMPRIMERIE JOSEPH ANGELINI
Rue de Constantine, 30
—
1900

A M. René BASSET

Directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger

orrespondant de l'Institut Académie des Inscriptions et Belles Lettres

Hommage bien respectueux de son Elève

A. ROBERT.


PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

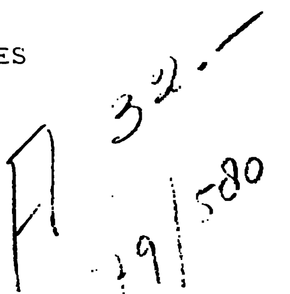
à Monsieur René Basset
Directeur de l'École
supérieure des Lettres
d'Alger
Bien respectueusement reconnaissant
A Robert

L'ARABE
TEL QU'IL EST

ÉTUDES ALGÉRIENNES & TUNISIENNES

PAR

Achille ROBERT





ALGER
IMPRIMERIE JOSEPH ANGELINI
Rue de Constantine, 30
—
1900

A M. René BASSET

Directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger

orrespondant de l'Institut Académie des Inscriptions et Belles Lettres

Hommage bien respectueux de son Elève

A. ROBERT.

Ecrire sur l'Algérie n'est pas toujours facile, car l'indigène ne se livre pas ; lorsqu'on l'interroge, il cherche d'abord à savoir le but poursuivi et ce n'est qu'avec les plus grandes restrictions qu'il consent à répondre aux questions qui lui sont formulées. Souvent sa méfiance vis-à-vis du chrétien le pousse à l'égarer et il se fait quelquefois un malin plaisir de le tromper.

Si l'on veut procéder méthodiquement et pénétrer les petits secrets de la vie arabe, on éprouve toujours beaucoup de difficultés, les détails intimes de cette vie nous échappent en raison du soin que mettent les indigènes à nous les cacher. Aussi doit-on les saisir au passage chaque fois qu'ils se présentent.

C'est cette derniere façon de procéder qui m'a obligé de relater ce que j'ai vu et entendu, au jour le jour, sans cadre ni coordination.

Le lecteur me pardonnera, pour ces motifs, les erreurs ou omissions qu'il pourra rencontrer dans les études que je me décide à publier avec l'unique espoir qu'elles l'intéresseront et feront un peu plus connaître les hommes et les choses d'Algérie.

Achille ROBERT.



PRÉFACE

Plusieurs amis m'ayant conseillé de rassembler les diverses études que j'ai publiées çà et là sur les indigènes d'Algérie, je le fais non sans avoir longtemps hésité.

J'aurais bien voulu apporter plus d'art dans les portraits des types algériens que je fais défiler, néanmoins je crois qu'à défaut d'autre mérite, ils ont celui d'être ressemblants. Les faits que je mentionne n'ont nullement été empruntés à la fantaisie, je les ai constatés lors des nombreuses courses que j'ai effectuées dans ce pays.

En notant chaque fois que j'en ai eu l'occasion les détails de la vie arabe, je n'ai eu qu'un seul désir, celui de soulever un peu plus le voile qui cache encore à nos yeux le peuple indigène. Ce peuple, quoi qu'on en ait dit, est très primitif, pas plus équilibré qu'un enfant, obéissant à l'idée du moment et non au raisonnement, aujourd'hui il est humain, demain il sera cruel, il est toujours d'une crédulité outrée et étonnamment impressionnable.

Dans tout indigène on retrouve le fanatique, sa passion dominante, c'est un sentiment d'hostilité, d'exclusivisme contre toutes les religions autres que la foi islamique ; les merabtine et autres fauteurs de troubles ne manquent pas d'entretenir, d'encourager ce sentiment.

Le plus souvent cet état d'esprit est dissimulé sous des marques de politesse exagérées, pour ne pas dire de flagornerie excessive, et susceptible de faire illusion aux touristes et aux observateurs superficiels.

A côté de ses défauts, il faut bien le reconnaître, l'indigène possède des qualités d'endurance, de patience, de sobriété, de courage indiscutables. On objectera que le fatalisme dont il est animé est pour beaucoup dans le peu de crainte que lui inspire la mort, il n'en est pas moins vrai que ce sentiment existe et que l'on doit impartialement le constater.

Ecrire sur l'Algérie n'est pas toujours facile, car l'indigène ne se livre pas ; lorsqu'on l'interroge, il cherche d'abord à savoir le but poursuivi et ce n'est qu'avec les plus grandes restrictions qu'il consent à répondre aux questions qui lui sont formulées. Souvent sa méfiance vis-à-vis du chrétien le pousse à l'égarer et il se fait quelquefois un malin plaisir de le tromper.

Si l'on veut procéder méthodiquement et pénétrer les petits secrets de la vie arabe, on éprouve toujours beaucoup de difficultés, les détails intimes de cette vie nous échappent en raison du soin que mettent les indigènes à nous les cacher. Aussi doit-on les saisir au passage chaque fois qu'ils se présentent.

C'est cette dernière façon de procéder qui m'a obligé de relater ce que j'ai vu et entendu, au jour le jour, sans cadre ni coordination.

Le lecteur me pardonnera, pour ces motifs, les erreurs ou omissions qu'il pourra rencontrer dans les études que je me décide à publier avec l'unique espoir qu'elles l'intéresseront et feront un peu plus connaître les hommes et les choses d'Algérie.

ACHILLE ROBERT.





ES-SFANDJI (1)

Vous avez souvent aperçu le marchand de beignets arabe qui, dans chaque ville algérienne, circule portant un plateau sur lequel se trouvent quelques beignets grossis, frits dans l'huile.

C'est le sfandji, l'industriel le plus populaire parmi la population enfantine musulmane auprès de laquelle il remplace pas avantageusement, notre marchand d'oublis.

Son costume est ordinairement celui du beldi (citadin) : haïck enroulé autour de la chechia, petite veste et culotte à la turque. Ce dernier vêtement est le plus souvent protégé des taches d'huile par une fouta rayée de bleu et attachée à ses reins en manière de tablier, mais malgré cette précaution, le sfandji est d'une propreté toute relative.

Il ne lui faut pas grand matériel et nos confortables pâtisseries ne donnent nullement l'idée de son établissement.

---

(1) Dans le département de Constantine le marchand de beignets est appelé ef-ftaïri

C'est, en effet, dans un petit magasin noir, sale, enfumé, qu'il exerce son métier. A terre, scellé dans un fourneau primitif, chauffé au bois, se trouve un chaudron dans lequel chante l'huile kabyle bouillante, dont l'odeur vous étreint la gorge.

La fumée qui s'échappe du fourneau forme une couche d'au moins un mètre et sort lentement par le haut de la porte. Le plafond et les murs en sont tellement imprégnés qu'il serait bien difficile de déterminer leur couleur primitive.

Devant le fourneau une petite terrine en terre qui contient la pâte devant être projetée dans l'huile chaude, complète le matériel du laboratoire du sfandji.

La pâte, faite simplement avec de la farine, de l'eau et un peu de sel, est additionnée de levain pour la faire gonfler. Lorsque l'huile est chaude, l'opérateur, qui a un vase d'eau devant lui, y trempe les mains, afin d'empêcher la pâte de lui coller les doigts, et, après avoir pris gros comme une noix de cette pâte, il l'étend toujours avec les mains et la jette dans l'huile.

Un instant suffit pour donner au beignet cette teinte dorée qui fait tressaillir d'aise tous les gamins arabes de la ville.

Nous doutons que cette description de la fabrication du beignet soit du goût de nos élégantes qui, chaque dimanche, au sortir de la messe, vont grignoter les excellentes friandises du pâtissier en renom, et nous ne craignons pas que ledit pâtissier nous reproche d'avoir fait de la réclame au pauvre sfandji.

Il est modeste, lui, le fabricant de beignets arabe, et si sa clientèle n'est pas aussi select, elle est tout aussi nombreuse ; ce sont les oulad el blaça, petits cireurs, porteurs, commissionnaires qui la composent et qui croqueront avec bonheur le sfandj tout ruisselant d'huile !

Lorsque le sfandji a terminé la confection de ses beignets, il parcourt la localité avec son plateau, criant :

Es-skhoune ifaouar
Ef felous idaouar.
Chaud il fume
Il recherche les felouss (monnaie).

Le sfandji que nous avons connu dans la petite ville de Berrouaghia, était un médani (de Médéa); il s'appelait Ben si Ali et ne manquait pas d'originalité, car outre le cri traditionnel de Skhoune ifaouar, il en avait créé quelques autres afin d'attirer l'attention et d'encourager les consom mateurs.

Les vers qu'il débitait, chaque matin, en déambulant dans les quartiers arabes, vantaient naturellement sa mar chandise. Il fallait entendre avec quelle conviction il criait d'une voix de stentor :

Bessokor
Koul ou tfekor

Fait avec du sucre
Mange et souviens-toi.

Bezit touness
Koul tezha
Bettal tenneus

Fait avec l'huile tunisienne
Mange tu seras gai
Si tu cesses tu t'endormiras.

Nououar fi douar
Ou hamimiche fi diar.

Comme les fleurs dans les douars
Et le carmin dans les maisons

Sfandj safi
Ou akil ouafi

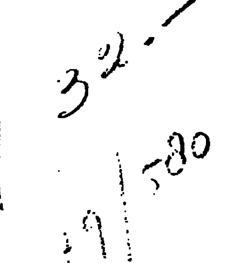
Beignet pur
Et mesure comble.

à Monsieur René Basset
Directeur de l'Ecole
supérieure des lettres
d'Alger
Bien respectueuse reconnaissance

L'ARABE

TEL QU'IL EST

ÉTUDES ALGÉRIENNES & TUNISIENNES



PAR

Achille ROBERT



ALGER
IMPRIMERIE JOSEPH ANGELINI
Rue de Constantine, 30

1900

A M. René BASSET

recteur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger

ondant de l'Institut Académie des Inscriptions et Belles Lettres

Hommage bien respectueux de son Elève

A. ROBERT.

A M. René BASSET

Directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger

Correspondant de l'Institut Académie des Inscriptions et Belles Lettres

Hommage bien respectueux de son Elève

A. ROBERT.

PRÉFACE

Plusieurs amis m'ayant conseillé de rassembler les diverses études que j'ai publiées çà et là sur les indigènes d'Algérie, je le fais non sans avoir longtemps hésité.

J'aurais bien voulu apporter plus d'art dans les portraits des types algériens que je fais défiler, néanmoins je crois qu'à défaut d'autre mérite, ils ont celui d'être ressemblants. Les faits que je mentionne n'ont nullement été empruntés à la fantaisie, je les ai constatés lors des nombreuses courses que j'ai effectuées dans ce pays.

En notant chaque fois que j'en ai eu l'occasion les détails de la vie arabe, je n'ai eu qu'un seul désir, celui de soulever un peu plus le voile qui cache encore à nos yeux le peuple indigène. Ce peuple, quoi qu'on en ait dit, est très primitif, pas plus équilibré qu'un enfant, obéissant à l'idée du moment et non au raisonnement, aujourd'hui il est humain, demain il sera cruel, il est toujours d'une crédulité outrée et étonnamment impressionnable.

Dans tout indigène on retrouve le fanatique, sa passion dominante, c'est un sentiment d'hostilité, d'exclusivisme contre toutes les religions autres que la foi islamique ; les merabtine et autres fauteurs de troubles ne manquent pas d'entretenir, d'encourager ce sentiment.

Le plus souvent cet état d'esprit est dissimulé sous des marques de politesse exagérées, pour ne pas dire de flagornerie excessive, et susceptible de faire illusion aux touristes et aux observateurs superficiels.

A côté de ses défauts, il faut bien le reconnaître, l'indigène possède des qualités d'endurance, de patience, de sobriété, de courage indiscutables. On objectera que le fatalisme dont il est animé est pour beaucoup dans le peu de crainte que lui inspire la mort, il n'en est pas moins vrai que ce sentiment existe et que l'on doit impartialement le constater.

Les Guerbadjia (pluriel de Guerbadji) de Tunis, forment une corporation ayant un amin (syndic) choisi par eux, et qui, sous le nom de cheikh, règle toutes les contestations qui surgissent entre les membres de la corporation.

L'aire d'action des Guerbadjia est parfaitement délimitée, chacun d'entre eux ne doit débiter son liquide que dans le quartier qui lui est assigné ; de cette façon, il n'y a pas de concurrence, de rivalité possibles.

Les habitants de Tunis ne se font jamais porteurs d'eau ; ils méprisent très fort cette profession qu'ils considèrent comme dégradante. Les Guerbadjia sont tous recrutés parmi les Souafa (habitants du Souf). Ils sont le plus ordinairement originaires de la tribu des Adouane, dont les habitants s'expatrient vers le Tell pour exercer les professions de portefaix, maçons, porteurs d'eau, puisatiers.

El Guerbadji, afin de se préserver du suintement de sa guerba, s'applique sur le dos un tablier en cuir de bœuf appelé es-setah. Son outre, qui contient de 30 à 40 litres de liquide, est confectionnée avec une peau de chèvre ou de bouc.

Chaque outre d'eau lui est payée cinq centimes et il en porte 30 à 40 par jour, selon la saison. La période d'été est naturellement la plus productive pour le porteur d'eau.

Independamment du Guerbadji il existe aussi à Tunis des Souafa qui distribuent « fi sebil Allah », pour l'amour de Dieu, un verre d'eau aux personnes altérées.

Es-sbil, nom que l'on donne à ce distributeur d'eau, circule dans les souak de Tunis, où l'affluence est toujours considérable, surtout en été, en criant : « Ainïa fi Sidi Djemel ». mes yeux sont fixés sur Sidi Djemel. Tout arabe ayant soif peut demander un verre d'eau au Sbil sans que celui-ci exige une rémunération quelconque ; néanmoins si l'altéré est généreux et qui lui remette un sou ou deux, le Sbil acceptera en le remerciant par une citation pieuse du Koran.

Les Souafa qui exercent la profession de Guerbadji et de



ES-SFANDJI (1)

Vous avez souvent aperçu le marchand de beignets arabe qui, dans chaque ville algérienne, circule portant un plateau sur lequel se trouvent quelques beignets grossis, frits dans l'huile.

C'est le sfandji, l'industriel le plus populaire parmi la population enfantine musulmane auprès de laquelle il remplace pas avantageusement, notre marchand d'oublis.

Son costume est ordinairement celui du beldi (citadin) : baïck enroulé autour de la chechia, petite veste et culotte à la turque. Ce dernier vêtement est le plus souvent protégé des taches d'huile par une fouta rayée de bleu et attachée à ses reins en manière de tablier, mais malgré cette précaution, le sfandji est d'une propreté toute relative.

Il ne lui faut pas grand matériel et nos confortables pâtisseries ne donnent nullement l'idée de son établissement.

---

(1) Dans le département de Constantine le marchand de beignets est appelé ef-ftaïri

Superstitions et Croyances arabes

CHAT ET CHIEN

Les indigènes du département de Constantine croient que lorsque le chat se passe la patte sur le museau, il prie Dieu, et que ses prières n'ont qu'un seul but, celui d'obtenir la mort de son maître. Quant au chien ils lui attribuent des sentiments diamétralement opposés : le brave animal formerait des vœux pour la prospérité de celui qui le nourrit D'après cette croyance le chat serait l'emblême de la fausseté, de la traitrise, tandis que le chien serait celui de la fidélité, de la loyauté.

NOURRITURE DES CHEVAUX OU AUTRES MONTURES

Lorsqu'il y a plusieurs chevaux, juments, mulets, mules, ânes, ânesses, dans une même écurie, il faut avoir bien soin de ne pas omettre de donner la nourriture à l'un d'entr'eux, au moment des distributions du soir et du matin, sinon l'animal oublié sera sûrement atteint de coliques et mourra sur le champ.

Lorsque c'est une jument qui a été oubliée et qu'elle est pleine, elle avortera. La même croyance existe pour l'ânesse.

L'EXTINCTION DE LA BOUGIE

Il ne faut jamais éteindre une bougie ou une lampe quelconque en soufflant dessus ; cette façon de procéder porte malheur. Les Arabes éteignent toujours la lumière en pinçant la mèche entre le pouce et l'index.

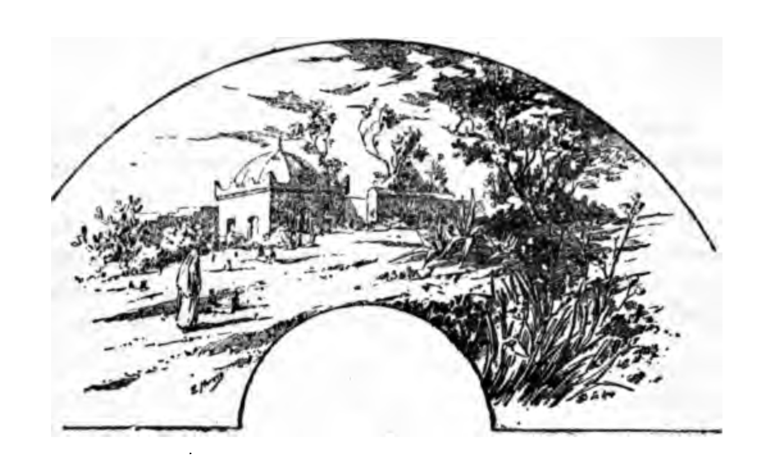
LA RENCONTRE D'UNE PERSONNE BORGNE

La rencontre, faite le matin, d'une personne borgne, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, est considérée par les indigènes comme devant porter malheur.

Aussi, lorsqu'un Arabe trouve le matin sur son chemin, un borgne, s'empresse-t-il de se détourner et de prononcer les mots : « Allah isseterni » (que Dieu me protège !)

Il existe des borgnes consciencieux, qui, sachant l'influence néfaste qu'ils exercent sur le bonheur d'autrui, ont le soin, le matin, de cacher leur infirmité en se voilant l'œil borgne d'un mouchoir ou d'un coin de leur turban.





EL KAHOUADJI

Il y a deux sortes de Kahouadji (cafetier maure), celui de la ville et celui du pays arabe.

Le Kahouadji des villes algériennes est ordinairement plus policé, plus élégant que son confrère rural ; coiffé d'une chechia serrée à la tête par un foulard de couleur, qui emprisonne également le gland de soie floche de la coiffure, les cheveux et la barbe scrupuleusement rasés, le Kahouadji, au teint pâle, fatigué, dont la moustache noire relève encore la matité, est vêtu de la kemidja (chemise), de la sedria (gilet), de la relila (veste) et d'un serouel (culotte bouffante). Ses vêtements sont ordinairement assez propres.

L'établissement du Kahouadji, toujours situé dans le quartier arabe, se compose ordinairement d'une pièce, quelquefois de deux ; la deuxième chambre, qui forme arrière-boutique, est souvent occupée par quelques clients qui préparent et fument le kif (chanvre) ou par des joueurs désireux de se soustraire aux regards indiscrets de la police.

Un petit fourneau, construit en maçonnerie, recouverte

de tomettes vernissées à dessins bleus, surmonté d'une voûte affectant une forme ogivale se trouve dans un coin de l'établissement.

A droite et à gauche du fourneau sont pendues sur le bord d'étagères peintes en vert, une trentaine de petites cafetières et autant de tasses à filet doré reposent sur les tablettes de ces étagères.

Les murs sont souvent bariolés de dessins grossiers, tracés par des peintres arabes inexpérimentés et reproduisant des lions, des chameaux, des palmiers, rouges ou bleus, et quelquefois des vaisseaux, des canons servis par des marins et des artilleurs turcs à moustache exagérée.

Lorsque les murs n'ont pas reçu les fresques d'un artiste musulman, ils sont ornés de quelques cadres de calligraphie orientale, dont les caractères, assemblés de façon à former un animal fantastique quelconque, relatent un verset du Koran.

Quelques cafetiers maures possèdent un reguila (narguileh) pour les consommateurs de marque, qui veulent absorber leur café en fumant du tabac, dont la fumée est rafraîchie et parfumée par l'eau de rose

Près du fourneau, un tonneau, dont un des côtés a été défoncé contient l'eau destinée à la préparation du café et aux clients altérés. Il est muni d'un couvercle sur lequel se trouve le tchabchak, récipient en fer blanc, orné d'une anse et contenant un litre environ, qui sert indistinctement à tous les indigènes qui viennent se rafraîchir au tonneau.

A ce propos, il n'est pas inutile de dire que les indigènes passagers qui ont soif entrent sans façon dans l'établissement puisent avec le tchabchak une certaine quantité d'eau, boivent et reversent consciencieusement dans le tonneau le superflu du liquide qu'ils n'ont pas absorbé Ils ne donnent aucune rémunération au cafetier et un simple salut lui est attribué à titre de remerciement.

Ce dernier, du reste, ne prend pas beaucoup de peine

pour sa clientèle. Il ne nettoie son tonneau que lorsque l'odeur de l'eau devient par trop insupportable ; quant au tchabchak, il ne le lave jamais.

Cet instrument sert encore à un usage intime : les clients orthodoxes font avec, leurs ablutions ! Et que l'on n'aille pas croire que c'est là de l'exagération ; pour s'en assurer, il n'y a qu'à examiner les abords du café maure, vers l'asser (prière de l'après-midi) on y verra sûrement le tchabchak employé à cet usage par les fidèles qui ne veulent pas avoir leur prière invalidée, faute de pratiquer « l'istindja » prescrite par la cheria (loi religieuse).

Les indigènes, on le sait, ont des idées très larges sur l'égalité ; mais on doit reconnaître que souvent ils poussent ce sentiment trop loin et l'on ne peut s'empêcher de manifester une certaine répulsion lorsqu'on les voit boire quinze ou vingt dans le même vase, sans qu'aucun d'eux songe à le rincer ! Cela serait trop pénible et puis, est-ce que l'eau peut salir ?

De larges bancs, placés autour de la salle, attendent les consommateurs ; le café, soigneusement pilé, est renfermé dans une boîte en fer blanc et il en est de même du sucre. Ces deux boites sont d'une propreté relative ; elles auraient souvent besoin d'un vaste récurage.

Sur le feu, se trouve un récipient en fer contenant trois ou quatre litres d'eau. Lorsqu'un client s'est écrié : « Ia kahouadji djib kahoua » (cafetier, apporte un café), le kahouadji prend dans le récipient un peu d'eau chaude, en remplit une petite cafetière à long manche, l'approche du feu et dès que le liquide bout, ce qui demande très peu de temps, l'eau étant déjà chaude, il y projette deux cuillerées de café réduit en poudre très fine et laisse bouillir un instant. Il décroche ensuite une cafetière minuscule qui contient juste une petite tasse de café, et il y verse le précieux liquide qui doit être servi bouillant au consommateur pour permettre à ce dernier d'absorber le café à la façon orientale, doucement, en le délectant par petites

aspirations et faisant avec les lèvres un bruit qui témoigne de sa satisfaction.

Ce café, ainsi fabriqué, a un parfum excellent, un goût parfait ; il n'a qu'un seul défaut, c'est qu'il n'est pas clarifié et que l'on y trouve le marc.

Le cafetier maure fait aussi du thé, mais cette boisson est bien loin de celle fabriquée par les Européens. Il y entre en effet toute sorte de choses, sauf du thé : du khendjelane (galanga), un grain de felfel (poivre), un cromfel (clou de girofle), de la karfa (cannelle) et quelques chokenilla (cochenille) pour lui donner de la coloration ; quant à la feuille de thé, elle manque complètement.

Le goût de ce thé est bizarre, ce liquide pimenté et aromatisé, produit sur le palais une légère sensation de brûlure qui disparaît après quelques instants.

Les cafés maures sont très fréquentés par la population musulmane, qui n'y consomme que du café et du thé. Dans la journée, on y rencontre des officiers et fonctionnaires indigènes, cavaliers de commune mixte, chaouchs, notables. C'est là que sont interprétées toutes les décisions de l'autorité française et que prennent naissance les nouvelles les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer. L'Arabe, même instruit, est très crédule et l'histoire d'un ghoul (ogre) ou d'un animal fantastique attirera son attention et trouvera toujours créance en lui. La plupart des clients absorbent leur café, assis à la turque, sur les nattes ou sur les bancs qui garnissent l'établissement, en devisant entre amis.

Quelques-uns cependant jouent aux dames et aux dominos et souvent, en été, sur une natte étendue dans la rue, devant le café, un certain nombre de consommateurs font une partie de ronda avec des cartes espagnoles.

Le soir, à la veillée, une vaste partie de loto s'organise, et un loustic proclame alors en arabe et en français les numéros sortants. Rien n'est plus risible que d'entendre crier : « Fint-i-dou » pour vingt-deux et immédiatement après : « Tnine ou achrine ».

La clientèle a alors changé ; les hommes graves, mariés, se sont retirés et ces parties de loto ne sont plus suivies que par les tirailleurs, portefaix, journaliers, cireurs, etc., en un mot par tous les sbentout (célibataires) de la localité. Le cafetier retire un mince bénéfice en prélevant sur chaque partie un ou deux sous que lui remet le vainqueur du quine lorsqu'il encaisse les mises.

Quelques indigènes du dehors, attardés à la ville, augmentent encore les ressources du kahouadji en payant cinq ou dix centimes l'autorisation de passer la nuit allongés sur les bancs.

En raison du bon marché de la marchandise qu'il débite, (5 centimes la tasse de café ou de thé), le kahouadji devient rarement riche. Cependant la philosophie musulmane le fait se contenter de peu et puis « Allah Akbar » Dieu est grand ! Qui sait si la fortune ne lui sourira pas un jour?

***

Le kahouadji du pays arabe est beaucoup plus primitif que son collègue des villes; son installation qui ne consiste qu'en un simple gourbi fait en pierres sèches, recouvert de diss, est ordinairement placé près d'une route fréquentée.

Ces cafés maures rendent bien des services comme refuge aux voyageurs égarés ou fatigués ; mais ils sont souvent le rendez-vous des malandrins de toute la région. C'est là qu'ils organisent les expéditions nocturnes qui désoleront les fermes de la contrée; c'est du café maure qu'ils partiront pour dévaliser, et tuer s'il le faut, les voyageurs, colporteurs kabyles ou autres. C'est encore du café maure, que partira l'adolescent, lors de sa première équipée. Il aura reçu, au préalable, les avis et conseils des expérimentés, et comme dans la veillée des armes, il ne quittera les chevaliers du matraque qu'après avoir reçu de ceux ci, l'accolade fraternelle.

Au retour, s'il a réussi à commettre le larcin projeté, il sera sacré membre de la confrérie et pourra alors prendre

part à des expéditions plus importantes ; ce sera un homme « fehal » brave, sur lequel on peut compter !

Comme costume, le kahouadji de l'intérieur est loin d'être élégant et propre, il est même d'une simplicité toute primitive ; une gandoura, une chechia, un burnous constituent toute sa garde robe.

Il conserve souvent pendant six mois, ses vêtements sans les laver, aussi sa tenue laisse-t elle à désirer sous le rapport de la propreté. On se figure difficilement un homme pouvant rester six mois sans changer de chemise ! Ce problème est cependant résolu par la grande majorité des Arabes de l'intérieur ! ! !

Quant au matériel du kahouadji, il est tout à fait rudimentaire : un vieux et sale bidon à pétrole lui sert à chauffer l'eau, une petite cafetière et 5 ou 6 tasses ébréchées complètent sa vaisselle. La saleté la plus repoussante règne en maîtresse absolue dans le bouge du cafetier, où l'on ne pénètre que par une ouverture sans porte, d'un mètre trente à un mètre cinquante de haut.

Nous ne conseillerons jamais au touriste français qui circulerait dans le pays, d'y pénétrer en été ; il risquerait fort d'être à moitié dévoré par les puces, heureux s'il ne rapportait pas d'autres parasites ! Et puis, comme il n'existe pas de cheminée dans l'établissement, et que l'industriel fait son feu dans un trou en terre, la fumée qui ne peut s'échapper que par les interstices de la toiture et la porte, envahit tout le local, asphyxiant littéralement l'imprudent qui s'aventure dans le café.

Pour y résister, il faut se tenir accroupi de façon à avoir les organes respiratoires au dessous de la couche épaisse de fumée qui règne dans le gourbi. Cette position peut être appréciée des indigènes, mais les Européens s'en accommodent difficilement.

Le cafetier du pays arabe n'a pas, pour distraire ses clients, des dominos, des dames, mais la ronda avec les cartes espagnoles est en grand honneur dans son établissement, et ce

jeu y attire tous les rouleurs, chenapans, souteneurs arabes de la region.

La ronda est tellement appréciée par les kemardja (joueurs de cartes), que certains vont jusqu'à engager, sans aucune périphrase, leur dernière chemise ! Il arrive fort souvent de voir des joueurs de cartes complètement nus, attendant la nuit dans un coin du café pour se rendre inaperçus chez eux.

Le kahouadji, gagnant fort peu avec les quelques sous que lui laissent les voyageurs, est obligé, pour réussir à faire ses affaires, de se transporter hebdomadairement au souk (marché) pour y exercer sa profession ; son déplacement ne lui occasionne que peu de peine et son âne suffit toujours à transporter le cafetier et son matériel.

Au marché, deux pierres auront vite constitué un fourneau et notre industriel, après avoir déballé son bidon à pétrole, son café et ses tasses, sera immédiatement entouré de clients accroupis qui trouveront toujours le moyen de faire les importants en sortant de leur tenzdame (portemonnaie) crasseux, le sou représentant le coût de la tasse de café qu'ils absorberont avec toute la dignité que comporte une pareille opération.

Le marché terminé, notre kahouadji rechargera ses ustensiles sur son âne, ne manquera pas de grimper sur le malheureux animal — c'est si pénible d'aller à pied — et regagnera philosophiquement et lentement son gourbi, supputant dans sa cervelle le léger bénéfice qu'il aura retiré de son déplacement.



Superstitions et Croyances arabes

EL AID EL KEBIR

Lors de la grande fête : El aïd el Kebir, toutes les eaux des divers puits, fontaines, sources deviennent aussi bonnes, aussi salutaires que l'eau vénérée de Bir Zem Zem de la Mecque.

ABEILLES

Lorsqu'il est nécessaire de déplacer une ruche, elle ne doit être transportée sur un autre apier que dans la nuit d'un vendredi. Tout déplacement fait une autre nuit, amènerait la mort des abeilles.

LE NOMBRE UN

Le nombre un se dit en arabe : ouahad, mais par piété les musulmans d'Algérie ajoutent toujours à ce mot celui d'Allah (Dieu). Cette addition est faite pour attester l'unité du créateur, jamais un bon musulman ne doit l'oublier, lorsqu'il commence à compter quelque chose, sous peine de n'avoir pas de réussite dans ce qu'il entreprend.

LE NOMBRE CINQ

Lorsqu'un Arabe, en comptant, arrive au chiffre cinq, il doit prononcer à la suite de ce nombre les mots : Fi aïn ïblis (dans l'œil d'Iblis, du démon). Cette phrase a pour but de préserver du mauvais œil.

LA MAIN PRÉSERVATRICE

Lors du blanchiment de leurs habitations les arabes ont le soin de peindre en bleu (outremer Guimet) près de l'entrée, une main ouverte, les doigts écartés. Cette main protège des mauvais génies. Cette croyance est commune aux Arabes algériens, tunisiens, marocains, ainsi qu'aux israélites.

LA CIGOGNE

La cigogne (belardj) est respectee des Arabes ; ils croient que les habitants des maisons sur lesquelles cet oiseau niche, auront beaucoup plus de bonheur que les autres.

LE SIFFLEMENT

Les bons musulmans ne sifflent jamais ; ils craignent en sifflant d'attirer les Djenoun (mauvais génies).

L'HYÈNE

La personne à laquelle on ferait manger une petite parcelle de la cervelle d'une hyène, deviendrait folle.





ET-THEBIB

Les arabes tiennent en grand honneur le métier de médecin Et-thebib ; ils ont pour lui la plus grande déférence, la foi la plus complète.

Le médecin arabe est bien loin d'être un savant ; il possède ordinairement une instruction des plus rudimentaires et souvent même il ne sait ni lire, ni écrire. Sa petite science se borne à employer au hasard, à tort ou à travers, les produits les plus hétéroclites ; la médication qu'il fait suivre à ses clients, est toujours accompagnée de pratiques religieuses, ou tenant de la magie ou de la superstition.

Quand on écoute un thebib formuler son diagnostic, toujours avec assurance, on est étonné de son ignorance crasse et l'on se demande comment il se peut faire qu'un peuple ayant produit des Averroès (Ibn Raschid) et Avicenne (Abou Sina) en soit arrivé à ce degré de simplicité et de naïveté.

La méthode de Nancy et celle de Paris n'inquiète nullement le thebib arabe ; il suit simplement son inspiration et à l'aide de vieux traités d'Es Siouti ou autres contenant des formules abracadabrantes où le mystérieux le dispute à l'absurde, il traite imperturbablement tous les malades qui lui sont amenés, sans embarras aucun

Les médicaments les plus énergiques seront employés par lui sans règle ni mesure ; aussi, combien d'accidents mortels sont occasionnés, en pays arabe, par l'absorption de remèdes ordonnés inconsciemment par les médecins indigènes !

Ne réussissant à guérir que par hasard, faisant perdre la vue ou un membre, détruisant l'estomac ou les intestins de ses clients, Et-thebib n'en sera pas moins vénéré, écouté par tous les arabes, qui continueront, malgré tous ses insuccès, à le consulter.

Les traitements rationnels, les réussites de nos docteurs en médecine et chirurgiens, passent inaperçus des arabes; ils considèrent la science de leur thebib comme bien supérieure à celle de nos médecins !

Le médecin arabe est toujours en même temps pharmacien ; le client trouve chez lui tous les produits qui lui sont prescrits et n'aura pas à l'indemniser des médicaments qu'il devra employer. Ordinairement Et-thebib traite à forfait avec ses malades, nous allions dire ses victimes ! il fixe un prix qui, longuement débattu par le client, est enfin accepté ; la somme promise sera payée, la moitié ou le quart dès la première visite, le reste à la fin du traitement et après guérison.

Fort souvent, le malade n'est pas guéri ; il y a alors contestation entre le médecin et lui et un procès se déroulera devant cheikh el cadhi, le jurisconsulte éminent de la région.

Beaucoup des médecins arabes des départements d'Oran et d'Alger sont originaires du Moghreb (ouest) ; aussi rencontre-t-on sur presque tous les marchés un marocain, souvent mulâtre, avec une petite cargaison d'Atria (médicaments), c'est notre thebib.

La tente la plus petite du marché est ordinairement celle du médecin pharmacien arabe ; aucun buste d'Hippocrate ou de Gallien n'orne l'officine : une natte sur laquelle sont

rangés de nombreux petits sacs contenant les drogues et c'est tout.

Et thebib, accroupi, donne gravement ses consultations en compulsant, ou ayant l'air de compulser de vieux traités ou formulaires, manuscrits graisseux grossièrement recouverts de peau. Il remet au client les remèdes et amulettes nécessaires et ne manquera pas de toucher le premier à compte de ses honoraires.

En dehors des consultations, Et thebib débite aussi des produits de vente courante, ainsi que des parfums.

Les médicaments qui sont le plus employés par les médecins arabes sont les suivants : sulfates de cuivre et de fer, eau de roses, sulfures rouge et jaune de mercure, styrax liquide, graines de cresson, clous de girofle, safran, épices, muscades, pavot, soufre, arsenic, écorce de noyer, carbonate de soude, etc.

Pour toutes les maladies les médecins indigènes remettent au client en même temps que des médicaments plus ou moins étranges, une amulette sur laquelle quelques caractères arabes ou plus simplement des hiéroglyphes sont tracés ; cette amulette devra être portée par le malade pendant la durée du traitement.

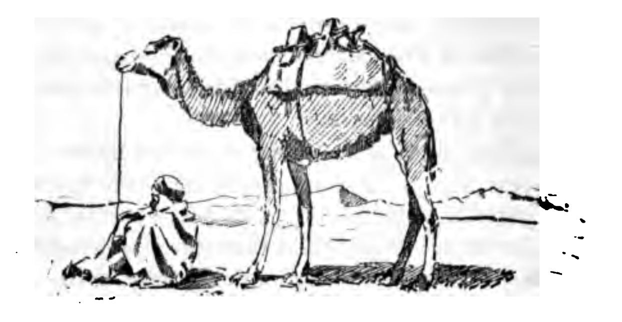
Nous relaterions bien ici, pour faire connaître la force des médecins arabes, quelques traitements où figurent des cadavres desséchés de caméléon, de hérisson, de scorpion macérés dans divers liquides et devant être absorbés par les malades, mais cela nous entraînerait trop loin.

Les indigènes attribuent souvent leurs malaises aux mauvais génies, c'est alors que le thebib consulté s'en donne à cœur joie et prescrit un traitement fantaisiste destiné à conjurer les maléfices ! Les remèdes, les pratiques qu'il conseille sont des plus curieux et seront d'autant mieux absorbés et effectués par le patient, qu'ils seront compliqués, étonnants, ridicules.

Et thebib se rend périodiquement sur les marchés et en tre temps il parcourt le pays arabe distribuant ses conseils

et ses douas (remèdes) aux trop crédules musulmans, contre naturellement bons douros sonnants.

Si le médecin arabe ne donnait à ses malades que des médicaments inoffensifs, il se ferait encore admettre, mais lorsqu'on le voit, comme nous, saigner un cheikh des Abid de Berrouaghia au point de le tuer, ou demander à un pharmacien français si une goutte d'acide nitrique dans l'œil ne rongerait pas convenablement une cataracte, il est permis de douter beaucoup de ses connaissances médicales et d'engager ses coreligionnaires à ne pas utiliser ses lumières.



Superstitions et Croyances arabes

POULAIN ET POULICHE

Lorsqu'un arabe obtient de sa jument un produit, dès le premier jour, il s'empresse de lui crier trois fois : Hou, Hou, Hou, dans chacune des oreilles, afin que le dit produit hennisse bien.

Il procède aussi au lavage immédiat des quatre membres du poulain ou de la pouliche. Ce lavage a pour but de préserver l'animal de toute tare.

BEURRE

Pour obtenir beaucoup de beurre, les indigènes dégagent le pied d'un driass (thapsia), afin que les racines de cette plante mises à nu, soient atteintes par la gelée ; puis ces racines sont placées dans la peau de bouc (chekoua) qui leur sert de barratte. Ce moyen doit être pratiqué, si l'on veut qu'il réussisse, la première nuit du mois de mars.

GUERRE, SAUTERELLES, GRÊLE, FOUDRE

Certains indigènes prétendent annoncer les calamités qui fondront sur l'humanité. Pour ce faire, ils abattent un mouton dont la bouche, les jambes et les oreilles auront au préalable été soigneusement lavées. Puis une épaule de ce mouton est rôtie, et lorsque les chairs ont été mangées, les devins indiqueront, par l'examen de l'omoplate s'il y aura à bref délai : invasion de sauterelles, orage de grêle, guerre ou autres calamités.

ANIMAUX BLANCS

Les arabes du département de Constantine redoutent beaucoup la rencontre d'animaux blancs : cheval, bœuf, chèvre. Ils prétendent que cette rencontre sera la cause

d'un malheur, d'un accident devant leur arriver dans la journée.

AUGMENTATION DU TROUPEAU

Afin de faire croître le nombre des produits d'un troupeau, il suffit d'après les indigènes, de veiller à la mise à bas des brebis et lorsqu'une d'entre elles donnera le jour à trois agneaux de prendre le troisième agneau, de le tuer, et de l'enterrer dans le parc.

La dépouille d'un serpent aurait anssi la même propriété.





LE TRAPPEUR DE LIONS ET PANTHÈRES

Ce titre va probablement étonner le lecteur et nous le voyons déjà pensant à Daniel ou aux cages de Pezon et Bidel, sourire d'incrédulité et s'écrier : « Mais il y a beau temps qu'il n'existe plus de lions en Algérie. Ils sont tous dans les ménageries, c'est une plaisanterie que de nous parler de lions, de fosses aux lions ! » etc., etc.

Voyons, lecteurs nous allons vous convaincre de suite ' C'est dans un petit coin de la forêt du Ksenna, à environ dix-huit kilomètres Est d'Aumale, dans la fraction Sekor, du douar Aïn-Hazem, commune mixte d'Aïn-Bessem, que se trouvent deux trappes destinées à capturer les fauves. Ces deux fosses ont environ cinq mètres de haut sur quatre de long et un mètre cinquante de large. Elles sont recouvertes chacune d'un cadre en bois, supportant deux vanteaux fixés par un pivot et basculant au moment ou un corps lourd vient à être placé sur le milieu des trappes.

Les trappes sont disposées sur les deux grands côtés d'un parc rectangulaire dans les angles duquel se trouvent quatre gourbis dont les entrées se font face et habités par les familles des gardiens.

L'entourage du parc, formé de branches de jujubiers, relie entre elles les quatre habitations, mais près des fosses la haie est moins élevée, de façon à indiquer un passage aux fauves et de leur permettre de voir les moutons enfermés dans l'intérieur.

Chaque soir, à la tombée de la nuit, les quelques moutons et chèvres qui constituent toute la fortune des gardiens, rentrent dans l'enclos et servent ainsi d'appât perpétuel. Une légère couche de paille est étendue sur les trappes de façon à les dissimuler.

Vers dix ou onze heures du soir, un grognement significatif annonce aux chiens de la mechta qu'il est prudent pour eux de se réfugier dans les gourbis. C'est qu'en effet, le roi des animaux n'est pas loin, et il ne se ferait aucun scrupule de les dévorer. De nombreux indigènes de la région nous ont raconté que tous leurs chiens devenaient la proie du lion ou de la panthère.

Le fauve rôde alors un instant près des gourbis et lorsque le moment lui semble favorable, il franchit d'un bond la haie de l'enclos, haute d'environ un mètre, et s'empare d'un mouton. Comme son butin gêne ses mouvements, il ne peut quitter la place comme il a fait pour y pénétrer : il songe alors à sortir par l'un des deux passages sur lesquels sont disposées les trappes. Il s'y engage, mais la bascule joue et le fauve est précipité au fond de la fosse avec sa victime. Le vacarme fait par cette chute, ainsi que les aboiements des chiens et les mouvements désordonnés de tous les animaux de la Mechta, indiquent aux gardiens que le moment est venu d'assujettir la trappe avec des grosses pierres ou des pieux. Si l'on ne prenait pas cette précaution, l'animal capturé pourrait fort bien s'évader.

Les autorités sont alors prévenues et elles viennent fusiller impitoyablement le fauve par les lucarnes mobiles ménagées, à cet effet, dans chaque trappe.

Ordinairement, lorsqu'un lion ou une panthère tombe dans la fosse, l'animal tente par des bonds désespérés de

recouvrer sa liberté ; quelques-uns parviennent souvent à passer une patte par une des lucarnes. Les griffes du prisonnier sont, en ce cas, très détériorées par suite de leur frottement sur les parois de la fosse. Ajoutons que l'on a vu plusieurs fois des lions se coucher sans avoir essayé de fuir et attendre philosophiquement la mort.

En aucun cas, le mouton ou la chèvre que l'animal a entraîné dans sa chute, n'est touché par lui ; on les retrouve intacts n'ayant que les blessures produites lors de l'enlèvement. La surprise que lui occasionne sa mésaventure empêche le lion ou la panthère de songer à dévorer sa victime.

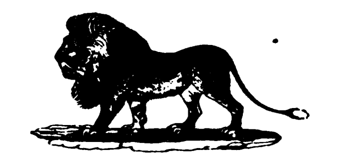
Le moyen que nous venons d'indiquer pour capturer les fauves semble primitif ; il est cependant excellent comme on va pouvoir en juger. Depuis l'installation des trappes sous l'administration du commandant Ducrot, alors chef du bureau arabe d'Aumale (1848) jusqu'en 1893, il a été pris dans les fosses d'Aïn Hazem trente deux lions et seize panthères. Ces chiffres peuvent facilement être contrôlés par l'examen des primes attribuées au trappeur.

Une certaine nuit un magnifique lion et une lionne furent capturés dans la même fosse. Le lion avait franchi la haie et s'emparant d'un mouton était tombé dans le piège ; la lionne, inquiète probablement de ne pas le voir revenir, voulut pénétrer dans l'enclos en passant par l'endroit où se trouvait la trappe et y tomba elle même.

Si notre récit a le bonheur d'intéresser quelque chasseur et qu'il veuille se rendre compte du fonctionnement des trappes, il n'a qu'à aller à Aumale où il prendra la route de Sétif à l'Est, puis après avoir dépassé la zone colonisée, il traversera la pittoresque forêt du Ksenna dont les arbres atteignent de 8 à 10 mètres de haut et arrivera au point où la route coupe l Oued Romara, affluent supérieur de l'Oued Sahel ; il suivra cet oued jusqu'à sa rencontre avec un petit ruisseau appelé Tamda, le remontera pendant quelques centaines de mètres jusqu'au moment où il apercevra sur

la rive droite, une agglomération de gourbis, pauvres, délabrés, sales, faisant tache sur le fond vert du paysage.

C'est là que vivent misérablement depuis plus de quarante ans Msaad ben Charef et son neveu Mohammed ben Hamici bien connu des chasseurs de fauves : Zimmer, Capitaine Corberon, Mercier, Rey, Guillaume. Ces pauvres gardiens ne touchent que la rémunération mensuelle de 20 francs, qui leur est payée par la commune mixte d'Aïn Bessem. Voilà vingt francs qui sont bien gagnés !



Superstitions et Croyances arabes

GRÊLE

Les habitants du douar Ameur Sraouïa, du département de Constantine, dirigent plusieurs fois le pan de leur burnous vers le point où le tonnerre gronde, afin de conjurer l'orage et d'empêcher la grêle de ravager leurs récoltes.

FER A CHEVAL

Les commerçants arabes clouent un fer à cheval dans leur magasin afin de faire augmenter l'importance de leur négoce (Algérie, Tunisie, Maroc).

FROMAGE

Lorsqu'on offre un fromage, fabriqué par des européens à un Arabe, il refuse d'en manger craignant qu'il ne soit fait avec du lait de truie (animal impur).

FAUSSES DENTS

Les fausses dents ne sont pas en usage chez les indigènes; ils craignent, en se faisant placer un ratelier, d'introduire dans leur bouche un objet fabriqué avec des dents de porc.

GRAISSE DE PORC

Pour susciter des discussions intestines dans les familles de leurs adversaires, les Arabes enduisent les portes des habitations de leurs ennemis de graisse de porc.

CHAUVE-SOURIS

Un indigène atteint de maladie grave est guéri si un de ses parents réussit à saisir vivante une chauve-souris.

LIÈVRE ET CHACAL

Rencontrer un lièvre qui s'enfuit est signe de malheur. Voir un chacal le matin est un heureux présage.



EL HAFFAF

El Haffaf n'est pas un type que l'on rencontre partout; il faut qu'une localité comprenne un certain nombre de têtes musulmanes pour posséder un barbier.

Nous disons intentionnellement têtes; il n'y a, en effet, que les indigènes de marque qui usent du rasoir d'El Haffaf. les pauvres diables, se font raser, à titre de réciprocité, par un des leurs, barbier d'occasion, qui n'a pour tout matériel que son khoudmi (couteau) et qui exerce son ministère sans gêne au coin d'une rue ou sur une place quelconque.

Le barbier des rues a été trop bien dépeint par Maria Gill, dans l'*Algérie Illustrée*, de Leroux, pour que nous le décrivions; nous nous en tiendrons au barbier maure des villes.

Ce figaro est comme tous les beldia (citadins) assez proprement vêtu; sa tenue est souvent relevée par une sorte de veston de laine marron, soutaché d'arabesques aux couleurs très voyantes. A sa ceinture pend une large bande de cuir qui lui sert à affuter ses rasoirs et indique sa profession.

Sa boutique ne porte ni enseigne, ni les minuscules et traditionnels plats à barbe en cuivre, mais les clients arabes connaissent bien la demeure d'El Haffaf.

C'est, en effet, chez lui, que se donnent rendez-vous les notables indigènes qui veulent se tenir au courant des

petites nouvelles locales et en allant voir le barbier, ils savent bien que ce dernier ne manquera pas de leur narrer tout ce qu'il a pu apprendre de nouveau, car il a toujours des histoires dans son sac, notre haffaf, et il est tout aussi bavard que son confrère français. On entend chez lui sûrement moins d'esprit que l'on entendait chez le coiffeur de Pézenas, mais les langues vont tout de même leur petit train.

L'intérieur de la boutique ne renferme qu'un mobilier des plus modestes qui rivaliserait difficilement avec celui de nos élégants salons de coiffure. Il n'y a ni magnifique glace, ni lavabo en marbre, ni fauteuil à hausse. Une table sur laquelle se trouve ordinairement un petit aquarium contenant un poisson rouge ou un vase rempli de narcisses, quelques bancs contre la muraille, laquelle est revêtue d'une natte pour préserver les vêtements des clients qui s'adossent si volontiers, une douzaine de rasoirs ouverts et appendus à une étagère, un plat à barbe en fer et une petite glace. Voilà le matériel du barbier maure.

Les indigènes conservent ordinairement leur barbe et ne se font raser qu'au-dessous de la gorge et des maxillaires; c'est probablement pourquoi El Haffaf ne rase pas au ponce et à la cuiller comme cela se pratiquait chez nous il y a cent ans. Il a cependant de nombreux points de ressemblance avec nos anciens barbiers. Ainsi il arrache les dents et souvent un cadre renfermant de nombreuses molaires et autres chicots témoigne de son habileté.

« Désirez-vous que l'on vous saigne
« Il peut vous opérer aussi. »

Pour la taille des cheveux, les arabes n'ont pas comme nous des appellations multiples ; ils ne connaissent pas les cheveux taillés à la Capoule, à la Bressant ou aux enfants d'Edouard. Chez eux, c'est plus simple, ils n'admettent que la tête rasée complètement, ou rasée à moitié et circulairement (Chentouf).

De nombreux indigènes ne laissent sur le sommet de leur tête qu'un petit cercle de cheveux qu'ils réunissent en une mince tresse de 15 à 20 centimètres de longueur. Ce petit cercle de cheveux respectés par le rasoir se nomme Guettaïa et doit servir à l'enlèvement du croyant lors du grand voyage au Paradis (Djenna).

Le barbier maure a un soin particulier des moustaches de ses coreligionnaires, lesquelles, on le sait, ne doivent pas pénétrer indiscrètement dans la bouche du musulman lorsqu'il mange ou boit. Pour éviter cet inconvénient, il taille les moustaches simplement en brosse sur le devant de la bouche en laissant les deux pointes.

Une coupe de cheveux ou de barbe est payée au barbier arabe de 25 à 50 centimes selon la générosité du client. Pour l'extraction des dents, les suppliciés remettent ordinairement à l'artiste une somme de 50 centimes ou d'un franc. Ce n'est pas trop cher surtout si l'opération est bien faite. Il est juste de dire que les barbiers arabes manient assez adroitement la clef de Garengeot (Kolab) et que l'opéré n'a pas à regretter ses cinquante centimes.

Pour la saignée notre barbier procède de différentes façons : la plus employée est la saignée pratiquée derrière la tête par ventouses scarifiées. Après au préalable avoir rasé le patient, El haffaf lui place sur la nuque ses karoura, ventouses en fer, munies d'un tube également en fer ; puis il aspire de façon à faire le vide et à développer une auréole. Quand il juge que l'ampoule produite est suffisante, il scarifie avec une lancette (nachetar) replace ses ventouses, aspire de nouveau, bouche les deux petites ouvertures des tubes, et laisse ainsi s'écouler le sang dans les ventouses. Lorsque ces dernières sont pleines, il en verse le contenu dans le plat à barbe en fer, soutenu par l'apprenti figaro, au grand contentement du client.

La saignée effectuée derrière la tête est employée par les arabes pour les céphalalgies ou les fièvres (hama).

Quand un client se plaint d'embarras gastrique, el haffaf

le saigne sous la langue ! ! ! C'est là où il faut que l'artiste ait la main légère pour ne pas endommager cette partie de l'individu malade !

Pour les douleurs rhumatismales ou autres, le barbier saigne aux bras ou aux jambes en comprimant fortement par une bande le membre, au-dessus du point sur lequel l'opération doit être effectuée.

Indépendamment des barbes, saignées et avulsions de molaires El haffaf remplit dans la société musulmane un ministère sacro-saint : c'est lui qui est charge de la circoncision des jeunes musulmans. Et-tahara (la purification) est une très grande cérémonie chez les populations arabes; aussi l'opérateur est-il grassement payé, et l'on comprend que le barbier ne néglige pas cette importante source de bénéfices.

Cinq ou dix francs viennent ordinairement récompenser l'adresse du praticien ; en outre de la rémunération, l'opérateur est invité à toutes les réjouissances relatives à l'heureux évènement.

Il ne sera pas le dernier à attaquer les plats des divers repas. C'est que si El haffaf a bonne langue et manie bien la lancette ; il possède aussi ce qu'on est convenu d'appeler, un bon coup de fourchette. Malgré toutes ses fonctions, le barbier ne fait pas toujours une bonne recette ; il s'en console facilement en pinçant doucement une petite guitare à deux cordes et long manche dont les faibles sons, parvenant tout juste à ses oreilles, ont le don de lui faire oublier sa gêne momentanée.



Fanatisme et Légendes Arabes Locales

Le peuple Arabe est un des plus superstitieux du monde. Il n'y a pas un fait merveilleux, un miracle qui n'obtienne immédiatement créance auprès de lui. Les Indigènes du Nord de l'Afrique croient aux ogres (ghoul), aux génies (djenoun), aux exorcistes (azzam), aux sorciers, à Satan (chitane) au mauvais œil (aïn), à la métempsycose, etc. Ils sont, en outre, fanatiques et, en matière de religion, d'une crédulité frisant parfois la naïveté.

Aussi dans chaque région, dans chaque localité, petite ou grande, les arabes vous racontent-ils, avec force détails, une légende quelconque ayant pour héros un merabet (religieux) local. Si l'on était obligé de procéder au recensement des choses surnaturelles attribuées aux pseudo saints arabes, l'énumération en serait trop longue.

En dehors des légendes locales que nous avons recueillies, nous relatons aussi quelques faits spéciaux ayant pour auteurs des merabtine dont la foi ignorante atteint souvent la folie.

SI ALI BEN EL AKHDAR

En 1866, un merabet, Si Ali ben el Akhdar, de la tribu des Oulad Ali ben Yahia, près la Meskiana, se faisait passer pour inspiré, et il le croyait fermement lui même comme on va le voir.

Un beau jour de mai, lors d'une noce, il annonça que Dieu, qui le couvrait de sa protection, l'avait rendu invulnérable et, comme preuve, il offrit de se faire tirer un coup de fusil, chargé à balle, dans le corps, sans en être incommodé.

Tous les assistants firent immédiatement cercle autour de lui et le merabet se mit en devoir de charger son fusil.

Cette opération terminée, Si Ali ben el Akhdar, dont l'exaltation religieuse était à son comble, demanda à son frère utérin, Hamana ben Salah de lui décharger son fusil dans la poitrine. Ce dernier, convaincu que son frère était un Saint et que Dieu ne permettrait pas sa mort, n'hésita pas à placer le canon du fusil sur la poitrine de Si Ali ben el Akhdar et à lâcher la détente. Le coup partit et le merabet tomba foudroyé.

Ce fait fut porté à la connaissance de l'autorité française, qui ouvrit une enquête.

AHMED BEN KOURARI

Dans le douar Oulad-Ahmed-Ragouba, ancienne tribu des Mahatla, existe un nommé Ahmed ben Kourari qui passe, aux yeux de ses coreligionnaires comme susceptible d'essuyer impunément tous les coups de feu possibles. Les balles, d'après ses admirateurs, s'aplatissent dès qu'elles ont touché son burnous !

Ils affirment aussi que si, par hasard, les balles pénètrent et que le sang coule, un bien plus grand miracle se produit. Ahmed ben Kourari n'a qu'à réciter un verset du Koran, aussitôt il rend la balle en crachant, la blessure se referme, il est guéri !!

Cette histoire d'invulnérabilité de certains marabouts n'est pas localisée à la région des Mahatla. La prétendue immunité dont ils bénéficieraient est bien connue des agitateurs musulmans, et à chaque insurrection ils ne manquent pas de s'en servir afin d'entraîner sous leur bannière leurs crédules coreligionnaires.

EL HADJ MBAREK BEN YOUSSEF

A environ un kilomètre de Guelma, on peut voir une zaouïa (chapelle) qui était administrée par El Hadj Mbarek ben Youssef, d'origine marocaine. Ce saint homme qui, primitivement, exerçait la profession de cordonnier, fit plusieurs fois le pélérinage de la Mecque et devint, grâce à sa

dévotion, chef de la secte religieuse de Si Ammar bou Senna, dont la tombe est située près de Bône.

El Hadj Mbarek, qui vient de mourir, était âgé de plus de cent ans. Son grand âge, son excessive piété lui avaient attiré l'estime et la vénération de tous les musulmans. Les différents actes de sa vie sont narrés avec complaisance et admiration en pays arabe et on lui attribue toute sorte de miracles ; le plus connu est celui-ci :

Lorsque les musulmans ne se conformaient pas stricte ment aux prescriptions du Ktab Allah (le livre de Dieu), El Hadj Mbarek ben Youssef, après une invocation au Dieu des croyants, se changeait en lion et circulait aux environs de Guelma ; il se rendait même souvent, sous cette forme, près des diverses portes de cette ville.

Sa présence suffisait à remettre dans le droit chemin tous les mahométans qui s'en écartaient

El Hadj Mbarek ben Youssef a eu une nombreuse famille, mais il ne lui reste que ses deux fils: Si Sebti et si Lakhdar. Ce dernier ne respecterait pas toujours, paraît il, les prescriptions Koraniques sur les liqueurs fermentées; aussi est-il loin d'avoir la réputation de sainteté de son grand-père.





EL-KHERRAZ

El kherraz, le cordonnier arabe, est bien un des métiers les plus répandus parmi ceux exercés par les beldia (citadins) des villes algériennes. On est, en effet, étonné du grand nombre de cordonniers que l'on rencontre dans les quartiers arabes de Constantine.

Cette quantité de kherrazine s'explique par les marches nombreuses et longues qu'effectuent continuellement les indigènes algériens et aussi par la qualité médiocre des belgha ou sabbath (chaussures) que leur vendent les kherrazine.

Dans la ville de Constantine, où la profession de cordonnier est spécialement florissante, ils occupent presque exclusivement un quartier, comme du reste ils le faisaient lors de l'entrée de nos troupes en 1839. On arrive à ce quartier par la rue du 23e de ligne.

El kherraz est ordinairement installé dans un modeste petit local qui lui sert exclusivement d'atelier, sa famille vivant comme celle de tout bon musulman, dans une dar (maison) retirée, à l'abri des regards indiscrets.

Il a un ou deux ouvriers, un ou plusieurs apprentis; ces

derniers sont perchés, le plus souvent, sur une soupente située au dessus du patron et des ouvriers, et à laquelle on accède par une petite échelle. Comme cette soupente ne couvre que la moitié de la boutique, l'apprenti apparaît comme placé sur une sorte d'étagère.

Patron, ouvriers, apprentis, sont accroupis à la turque ou assis sur des tabourets très bas; ils travaillent silencieusement, ne disant que les paroles indispensables à leur métier.

***

Le mobilier du kherraz, comme celui de tous les artisans arabes, est des plus simples; du reste, pourquoi serait-il luxueux ? Les femmes arabes ne vont pas choisir et essayer leurs chaussures; quant aux hommes, ils ne sont pas assez partisans du confort pour exiger de l'élégance chez el kherraz.

Une natte en palmier nain ou autre fibre végétale ; un plateau de bois dur monté sur trois pieds (djedra) sur lequel le cuir est aplati, un marteau en cuivre (damir) sorte de pilon ressemblant à un bougeoir, avec lequel on assemble les morceaux de cuir collés avec de la rate de mouton, plusieurs alènes (messred) un petit bidon remplaçant le baquet de sciences de nos cordonniers et une petite caisse (sandouk) dans laquelle se trouvent ses approvisionnements, voilà son mobilier.

Indépendamment de ce qui lui est nécessaire pour son métier, el kherraz possède toujours un vase dans lequel il entretient un basilic (hebak), cette plante également chère à nos bottiers, et une petite cage dont les barreaux, faits de petits roseaux et de piquants de porc épic, retiennent prisonnier un oiseau quelconque.

Les plus luxueux possèdent un petit aquarium dans lequel évolue une dorade, les moins fortunés remplacent l'aquarium par un grand verre et la dorade par un vulgaire barbeau.

L'oiseau et le poisson sont bien soignés par El Kherraz,

mais le basilic est surtout l'objet de sa sollicitude. Tous les matins il l'arrose, le débarrasse des feuilles mortes ou des insectes et veille à ce qu'aucune feuille ne dépasse la courbe de globe qu'il a donnée au basilic. La prédilection du cordonnier arabe pour le basilic s'explique par le besoin de combattre l'odeur désagréable du cuir.

El Kherraz travaille avec ardeur toute la journée ; il fabrique des sabbath (souliers arabes ordinaires) des belgha (sorte de mules) pour les citadins, des chebrella (brodequins) pour les femmes. Les nombreuses chaussures étalées au soleil, près de chaque boutique, attestent de l'activité déployée par le cordonnier arabe. Quand le soleil est couché, il suspend son travail et ferme la boutique ; le patronet les ouvriers mariés rentrent chez eux ; les ouvriers célibataires partagent leur soirée entre le tebbakh (restaurateur) et le kahouadji (cafetier maure) où plusieurs parties de ronda avec des cartes espagnoles et quelquefois une pipe de haschich suffiront à les distraire toute la soirée.

***

A côté du cordonnier citadin, il y a aussi el melakh (savetier ambulant) qui se transporte sur les divers marchés pour rapiécer les chaussures de ses coreligionnaires.

El Melakh a encore un matériel plus rudimentaire que le cordonnier de la ville. Une caisse à savon de Marseille comme siège et une autre caisse qui lui sert d'établi et de coffre; il n'a pas de plateau en bois dur, mais une pierre plate d'un côté, remplira le même office; il n'aura qu'à la placer sur ses genoux lorsqu'il voudra assouplir ses cuirs. Il possède aussi un damir (marteau) quelques alènes et du fil.

Il aura vite procédé à son installation dans un coin quelconque, car il ne possède ni tente ni abri. Notre melakh a des goûts bien simples et son ambition ne va pas loin, pourvu qu'il ait quelques pratiques, cela lui suffit. Les clients qui viennent lui apporter leurs chaussures ne

sont pas riches (du moins ils le prétendent tous) et quatre ou cinq sous seront toujours le prix d'un rapiècement plus ou moins adroitement fait. Quand il s'agit d'une semelle à remettre, le bénéfice est plus fort; il ira quelquefois jusqu'à un ou deux francs !

Le salaire du pauvre savetier ne s'élève pas à grand chose et quand après avoir peiné toute une journée il obtient trois ou quatre francs, il se déclare fort satisfait. Si par malheur le mauvais temps a empêché les clients de venir, el melakh ne se plaint pas, sachant que l'homme ne doit jamais s'élever contre les décisions d'Allah.



Fanatisme et Légendes Arabes locales

BIR BAROUTA

Bir Barouta, le puits de Barouta, se trouve à l'angle de la place de même nom dans la rue Saussier de Kairouan. Ce puits a une grande réputation parmi les populations musulmanes qui attribuent à son eau de nombreuses vertus curatives.

Son ouverture est située au premier étage d'une maison arabe et une grossière noria y a été installée par les indigènes. Une roue en bois sur laquelle sont assujetties, en guise de godets, de petites cruches en terre maintenues simplement par des cordes en alfa, mène l'eau à la surface. La roue est actionnée par un chameau auquel on a fait gravir les dix ou douze degrès de l'escalier qui conduit à la margelle, et l'animal, à la marche lente et majestueuse, tourne placidement autour du puits, pénétré peut-être de l'importance de la mission qui lui est confiée ?

Voici la légende de Bir Barouta : Lors d'un voyage qu'il fit à La Mecque, un Marocain voulut, comme la coutume le prescrit, puiser de l'eau au puits de Zem Zem pour la rapporter dans son pays L'eau de Bir Zem-Zem est employée par les arabes au moment de la mort. On s'efforce de la faire boire au mourant et s'il ne peut l'avaler, on en asperge ses vêtements ; les flammes de l'enfer, après cette opération, ne peuvent l'atteindre !

Le Marocain en question eut la maladresse de laisser tomber dans le puits de Zem-Zem le récipient de métal (maoune) dont il se servait pour puiser. Ce récipient n'était pas neuf, et pour boucher un trou produit par l'oxyde, le Marocain avait placé un Mahboub (pièce tunisienne de 2 fr. 70 centimes) sur le trou et recouvert cette pièce avec

de l'étain, de façon à faire corps avec le métal du récipient.

Ayant accompli son pélerinage à La Mecque, le Marocain revint à Kairouan. Là, il apprit que le Bir Barouta venait d'être nettoyé et que. selon la coutume, les objets qui s'y trouvaient allaient être vendus au profit du propriétaire du puits. Un certain nombre d'objets, parmi lesquels un récipient de même forme que celui perdu par le Marocain à Bir Zem-Zem, furent retirés du puits et mis à l'encan ; le Marocain le reconnut comme sien et le réclama, mais le propriétaire du puits ne voulut rien entendre et l'affaire fut menée devant le cadhi de Kairouan, célèbre par sa science juridique.

Le marocain exposa qu'il avait laissé tomber son maoune dans le puits de Zem-Zem et que ce puits correspondant avec celui de Barouta, son récipient avait été amené par les eaux souterraines de La Mecque à Kairouan. Le propriétaire de Bir Barouta déclara à son tour que le récipient ayant été trouvé dans le puits il devait en rester possesseur.

Après avoir entendu les deux parties, le cadhi demanda au Marocain de prouver que le maoune lui appartenait ; ce dernier lui répondit : « Avant de le laisser tomber dans le puits de Zem-Zem, je l'avais réparé avec un Mahboub et il est facile de s'en assurer en raclant la couche d'étain qui recouvre la pièce ».

Le cadhi examina soigneusement le maoune et decouvrit effectivement le Mahboub indiqué par le Marocain. Devant cette preuve irréfutable, il rendit son jugement en faveur de ce dernier qui rentra immédiatement en possession de son vase.

Depuis, tous les habitants de Kairouan sont persuadés qu'il existe une communication entre Bir Barouta et Bir Zem-Zem, le puits sacré de La Mecque. Aussi l'eau de Barouta est-elle fort recherchée des croyants ; les hommes et les animaux qui en boivent sont guéris de leurs maladies et les gens valides en font également usage comme préserva-

tif ! La réputation de sainteté du puits de Barouta est grande en Tunisie ; de tous les points de la régence on vient le visiter et les nombreux pélerins ne manquent pas de boire de son eau.

Il serait très imprudent de contester la véracité de la légende du maoune devant les habitants de Kairouan, qui feraient sûrement un mauvais parti à celui qui essayerait de détruire la théorie géologique, admise, sur la communication souterraine entre les puits des deux villes saintes musulmanes.





LE OULAD-SIDI-HADJERES

Quoique ces mots indiquent le nom des habitants d'une tribu arabe de l'annexe du Sidi-Aïssa, du cercle de Bousâada, ils sont synonymes aux yeux des indigènes et des entrepreneurs de travaux publics de « casseurs de pierres ».

La tribu des Oulad-Sidi-Hadjerès est située au Sud-Est d'Aumale, entre cette ville et Msila, sur la limite du département de Constantine. Son territoire se trouve complètement dans le bassin du Hodna et a déjà l'aspect désolé du Sud Algérien ; le terrain est plat, sujet en été au mirage ; la végétation devient rare, quelques pieds de guettaf ou de Tagouf constituent toute la flore du pays

Au point de vue hydrologique, il n'est pas plus favorisé et ne comporte que quelques petits ruisseaux absolument secs en été, et de rares sources donnant un filet d'eau chargée de principes magnésiens ; c'est ce qui fait que dès le printemps, des groupes de femmes, d'enfants et d'ânes,

effectuent des trajets de plusieurs kilomètres pour remplir les outres de l'eau nécessaire à leur alimentation.

Il y a bien, dans les Oulad Sidi-Hadjerès, quelques terres de culture, mais leur qualité médiocre, leur peu d'étendue permettent tout juste aux propriétaires de vivre lorsque la récolte est bonne.

Aussi les habitants de cette tribu ayant eu à supporter successivement la fameuse invasion de sauterelles en 1866 et la famine de 1867, durent-ils s'expatrier afin de se procurer un travail leur permettant de vivre.

Ils quittèrent en 1867-1868 leur ingrat pays. Leurs aptitudes ne leur permettant pas de se montrer difficiles sous le rapport de la profession, et des chantiers de charité ayant alors été organisés en vue de secourir les populations atteintes par la misère, les Hedjerès se mirent tous à la besogne, hommes, femmes, enfants, sur les divers chemins de l'Algérie où l'autorité avait installé les dits chantiers ; ils réussirent ainsi à traverser la rude épreuve de la famine et revinrent, deux ou trois ans après, dans leur pays d'origine.

C'est à cette circonstance que les indigènes des Oulad Sidi-Hadjerès doivent leur particularité de casseurs de pierres. En effet, depuis l'exode général provoqué par la famine, les habitants de cette tribu ont continué et continuent de la quitter chaque année pour aller travailler sur les routes. C'est maintenant chez eux une tradition ; ils font leur tour d'Algérie, comme les Limousins font leur tour de France. Il y a cependant cette différence, c'est qu'ils ne peuvent se perfectionner dans leur métier, la pierre se cassant partout de la même façon.

Les Oulad-Sidi-Hadjerès partent tous les ans de leur pays en automne et y rentrent au moment des récoltes, six ou huit mois après. Ils circulent par groupes de vingt, trente, quarante familles, principalement dans les départements d'Alger et de Constantine, à la recherche des travaux d'em-

pierrement ; quelques groupes se rendent parfois jusqu'en Tunisie.

Leur vie errante les a familiarisés avec les routes et les localités où se trouvent les entrepreneurs. Dès qu'une adjudication pour la construction d'un chemin de fer a eu lieu, les deux ou trois chefs d'un groupe se présentent à l'adjudicataire et lui offrent de fournir la pierre cassée qui lui est nécessaire. Ils savent le rabais qui a été consenti par l'adjudicataire et basent leurs offres d'après ce rabais.

Aussitôt qu'il y a eu entente entre l'entrepreneur et les tâcherons des Oulad-Sidi-Hadjerès, ces derniers amènent leurs familles sur les points où le travail doit s'effectuer ; c'est alors un bien curieux spectacle de voir l'arrivée des casseurs de pierres : en tête se trouvent les enfants de tout âge des deux sexes, en guenilles, juchés sur les ânes qui portent aussi les biout (tentes), puis après, viennent les femmes dans leur costume ample et sale, poussant devant elles d'autres ânes chargés du matériel de cuisine et des provisions, et enfin, en queue, se tiennent les hommes dont deux ou trois seulement sont à cheval ; quelques vilains chiens aux longs poils, hargneux et maigres, suivent la caravane.

Dès qu'ils sont arrivés sur le chantier, les Hedjares installent leur campement, les tentes noires et enfumées sont dressées, les vieilles nattes en alfa sont étendues, les nombreux ânes sont entravés étroitement par les pattes de devant et les femmes se mettent en devoir de faire la cuisine dans les bourma (marmites) crasseuses.

Le lendemain, les hommes vont à droite et à gauche des travaux de terrassements et reconnaissent les points où la pierre pourra être extraite. Il ne s'agit pas cependant de travaux effectués à la barre à mine, à la pince, comme le font nos rudes carriers ; les Hedjarès se bornent à ramasser les pierres qui se trouvent dans les champs, et pour cela tous les enfants de la bande sont employés. Ils emplissent de pierres les chouara (paniers en alfa doubles) des ânes

et viennent les déposer en petits tas sur le côté droit ou gauche de la route.

Quand la pierre ainsi apportée est en suffisante quantité, c'est au tour des hommes et des femmes à travailler. Armés de la massette traditionnelle, tous, à coups répétés, cassent les pierres en morceaux susceptibles de passer par l'anneau réglementaire de sept centimètres, puis la pierre est mise en longs cordons et est ensuite reçue et mesurée par les services des ponts-et-chaussées ou de la voirie départementale.

L'enlèvement des pierres des terrains avoisinants, occasionne bien quelquefois des réclamations de la part de propriétaires grincheux, mais ordinairement ils sont pour la plupart enchantés de voir leurs terrains nettoyés sans bourse délier.

Les Hedjarès, pendant l'exécution de leur traité avec l'entrepreneur, se font délivrer des avances au fur et à mesure des fournitures faites, puis, à l'expiration des travaux, ils règlent définitivement avec l'entrepreneur et retournent dans leur pays, emportant le montant des bénéfices qu'ils ont pu réaliser pendant lenr absence.

Durant leur séjour le long des routes, il y a bien quelques larcins qui se produisent ; des moutons disparaissent souvent des troupeaux des propriétaires voisins, mais les casseurs de pierres sont si adroits voleurs et puis la viande est engloutie avec tant de facilité par les nombreuses et solides mâchoires de la bande, qu'il est impossible de découvrir les traces du vol !

Les Oulad-Sidi Hadjerès ont actuellement à peu près accaparé le monopole de casseurs de pierres ; ils ont écarté, par la modicité des prix, tous les autres ouvriers ; il est vrai que ces derniers ne peuvent, en effet, lutter contre une association dont tous les membres, hommes, femmes, enfants, travaillent.

Cela peut paraître étrange qu'une population arabe

consente à laisser ainsi les femmes travailler publiquement à visage découvert, pourtant la chose est vraie.

Au métier de casseurs de pierres, les Oulad-Sidi Hadjerès ont appris à se servir de la pioche (cheboune), de la pelle (mesha) de la massette (materga), ils discernent la bonne ou la mauvaise pierre et savent employer le mètre.

C'est à la misère de 1867 qu'ils doivent ces connaissances qui manquent tant aux autres indigènes. N'est-ce pas là le cas de dire : « A quelque chose malheur est bon ? »



Fanatisme et Légendes Arabes locales

SI MOHAMMED BEN BEL KASSEM

Si Mohammed ben bel Kassem, un des principaux chefs religieux de l'ordre des Rahmania, mort en 1897, habitait à la Zaouïa d'El Hamel, près Bousaâda.

La réputation de sainteté du célèbre Merabet était immense. Les fidèles se rendaient en foule en pèlerinage chez le saint homme, et sa demeure réunissait en moyenne de cent à deux cents pèlerins par jour, qui étaient nourris aux frais du brave Merabet. Il est vrai qu'en retour, de généreux croyants lui apportaient de nombreuses et importantes offrandes.

Lorsque Si Mohammed ben bel Kassem voyageait, les indigènes se pressaient en foule sur son passage, et, plus d une fois, sa voiture eut à souffrir du zèle des croyants qui voulaient embrasser ou simplement toucher le burnous du saint homme ; s'il descendait de voiture, il était immédiatement enlevé et porté par les bras vigoureux de ses fidèles adeptes.

Souvent nous avons vu des indigènes saisir avec empressement l'enveloppe dans laquelle avait été enfermée une lettre de Si Mohammed ben bel Kassem, l'embrasser et la passer dévotement sur leur visage en marmottant quelques bénédictions ou invocations à l'adresse du chérif, titre qu'avait pris le Merabet d'El-Hamel.

Dans ses stations à Alger, Blida, Médéa, Aumale, Berrouaghïa, il donnait ses audiences et consultations, simplement installé sur une natte garnie de coussins, et tous ceux qui avaient un péché à se faire pardonner, une maladie à guérir, une demande à formuler, venaient solliciter son intercession.

Les femmes désireuses d'avoir un enfant mâle ou même une liaison coupable, lui demandaient une entrevue.

Un jour, Si Mohammed ben bel Kassem avait été invité à dîner chez un fonctionnaire algérien qui avait, pour la circonstance, réuni cinq ou six de ses amis. A l'heure fixée, le Merabet se présente suivi, comme tout personnage religieux important, de six tolba (étudiants) très heureux d'accompagner le saint et aussi de faire un repas plantureux.

Malgré ce surcroît d'invités qui, en pays arabe, ne doit jamais surprendre le maître de la maison, on ajouta immédiatement six couverts et l'on se mit à table.

L'amphitryon avait eu le soin de faire préparer, pour son invité musulman, un certain nombre de plats apprêtés par un cuisinier arabe dont l'orthodoxie ne pouvait être suspectée. Parmi ces plats, figuraient des poulets rôtis ; Si Mohammed ben bel Kassem en mangea plusieurs morceaux ; chaque fois qu'il plaçait les os sur son assiette, les tolbas les enlevaient et les broyaient à belles dents, très consciencieusement, heureux de pouvoir goûter l'os qui avait approché la bouche du Merabet !

Si Mohammed ben bel Kassem, objet de tant de vénération, en était arrivé à croire en sa puissance quasi divine.

Un certain jour, se trouvant dans une réunion où il y avait plusieurs femmes françaises, il demanda à l'une d'elles si elle avait des enfants et combien de garçons ? Sur la réponse négative de la dame, il demanda une tasse de lait, en but une gorgée, et invita sérieusement la dame à boire à la même tasse, ajoutant que le moyen était infaillible. La dame se prêta de bonne grâce au désir du chérif, en ayant soin cependant de boire du côté opposé à celui où il avait trempé ses lèvres. Un an après, Si Mohammed ben bel Kassem revint voir les mêmes personnes et s'informa avec intérêt du résultat obtenu.

Quand on lui eut dit que la dame avait mis au monde une charmante petite fille et qu'on lui présenta l'enfant, il

n'en parut nullement étonné, se bornant à dire qu'Allah seul était le maître de tout ce qui arrivait.

On raconte sur la sagesse, la charité, la puissance de Si Mohammed ben bel Kassem, de nombreuses histoires ; les Musulmans vont même jusqu'à lui attribuer des miracles ! Nous ne citerons ici que deux faits qui sont narrés complaisamment par les indigènes :

MARAUDEURS CONVERTIS

Un djich (groupe) de maraudeurs comme on en rencontre souvent dans le Sud algérien, tomba sur une caravane de chameaux chargés de blé, qui se dirigeait sur El-Hamel, et voulut l'enlever.

Les chameliers se rebiffèrent, disant que ce blé était destiné au vénérable Si Mohammed ben bel Kassem et que ceux qui s'en empareraient seraient châtiés par Allah Les bandits, entendant prononcer le nom du chérif, laissèrent blé, chameaux et chameliers, ne voulant pas attirer sur eux la malédiction divine.

LOCOMOTIVE ARRÊTÉE

Il y a quelques années, Si Mohammed ben bel Kassen se rendait à une fête donnée par le Gouverneur Général ; voulant retourner chez lui par Blida, Berrouaghia, Boghari, Djelfa, il prit le chemin de fer à Blida.

A l'heure de la prière de l'Acer (après-midi), il demanda au conducteur du train de faire arrêter un instant la locomotive ; le conducteur ayant refusé, Si Mohammed ben bel Kassem n'aurait eu, d'après ses coreligionnaires, qu'à frapper du pied le plancher du compartiment pour que le train s'arrêtât aussitôt.

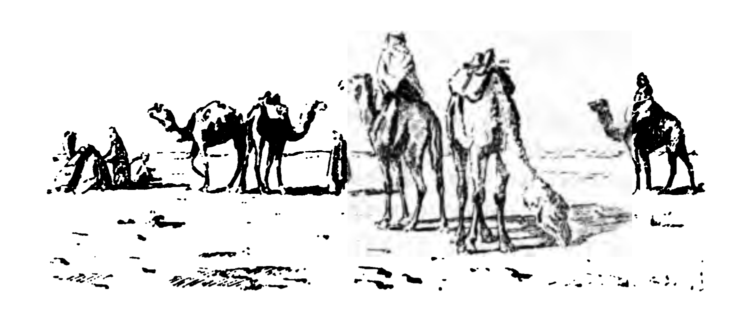
Le stationnement, toujours d'après les Arabes, dura tant que le chérif fut en prières et la locomotive, malgré les appels réitérés du conducteur du train et les efforts désespérés du mécanicien, ne s'ébranla qu'après la fin des dévotions du Merabet !

⁂

Si Mohammed ben bel Kassem, quoique marié à la fille de Mokrani, le célèbre chef de la révolte de 1871, nous resta toujours fidèle et dévoué.

Sa mort a été déplorée par tous ceux qui le connaissaient et en particulier par les malheureux, habitués à vivre durant plusieurs mois chez le charitable chérif. Les uns et les autres s'en consoleront en disant : « El mout bab, ou nass oukoul dakhilouha. » La mort est une porte et tous les hommes y pénètrent.





LE PORTEUR D'EAU DE SOUSSE

A Sousse, le porteur d'eau ne se sert pas d'outre comme son confrère de Tunis ; il est beaucoup plus pratique et possède un petit âne qui porte dans un chouari en alfa, quatre khouabi (cruches en terre) contenant chacune une douzaine de litres.

Les porteurs d'eau de Sousse sont fort nombreux et constitués en corporation comme les Guerbadjia de Tunis. Cette corporation suit les mêmes règles, les mêmes usages que celle de la capitale de la Régence.

Chaque matin, en été, on voit défiler, venant de la ville arabe une longue théorie de porteurs d'eau conduisant leurs ânes à Aïn-bou-Djâfar, fontaine renommée, située à une faible distance.

A l'aller, les porteurs d'eau grimpent sur leurs animaux, ne voulant pas perdre l'occasion de se reposer ; au retour, ils se contentent de les frapper durement pour activer leur marche. Ces malheureux ânes, lorsqu'ils ne trottinent pas, reçoivent un vigoureux coup de bâton de leurs conducteurs qui les rappelle bien vite à la réalité et stimule leur allure.

Les Souassa marchent très allègrement à côté de leur animal, criant de temps en temps : Bara ! Bara ! (en dehors, en

dehors) qui équivaut au Red balek algérien, afin de prévenir les passants de se ranger.

Tous les porteurs d'eau de Sousse ont le même costume, ils sont vêtus du Kadroune, sorte de grosse blouse en laine marron, et de la culotte et du turban tunisiens. Leurs ânes sont harnachés d'une façon absolument identique : une sorte de bât grossier et une muselière. Cette muselière sert à les empêcher de manger les feuilles de cactus se trouvant sur les bords du chemin et dont, paraît-il, ils sont très friands.

Les quatre cruches d'eau sont payées quinze centimes au porteur. Ce dernier fait ordinairement une trentaine de voyages par jour. Bara ! Bara ! voilà le porteur d'eau.



Fanatisme et Légendes Arabes locales

LE MERABET ENLEVÉ AU CIEL

A treize kilomètres de Sedrata, dans le douar Meida, se trouvent les ruines d'une citadelle byzantine appelées par les indigènes Henchir Sidi Yahia ben Affif.

Au milieu de ces ruines, qui ont une superficie approximative de un hectare et demi, existe une construction sous terre ayant neuf compartiments de six mètres de long sur un mètre quatre vingts centimètres de large et un mètre soixante-dix centimètres de haut. Les compartiments sont recouverts de grosses dalles en pierres dont deux sont percées de trous circulaires pouvant donner passage à un homme.

Les indigènes racontent qu'un certain merabet nommé Sidi Yahia ben Affif, très vénéré, s'étant aventuré dans les compartiments précités, s'avança très loin sous le sol et ne pouvant parvenir à retrouver son chemin, y mourut.

Toutes les recherches faites en vue de découvrir son cadavre demeurèrent vaines. Dieu l'avait enlevé au ciel !

Depuis cette époque les ruines de Sidi Yahia ben Affif sont l'objet d'une grande vénération de la part des arabes. Ceux de la fraction Oulad Si Affif, descendants directs du merabet, s'y rendent chaque année en pélerinage.

Ils y font un repas religieux composé de couscouss et de poulets bouillis, allument quelques petites bougies en cire, rouge, verte et jaune. au pied de l'unique arbre qui se trouve sur les ruines et accrochent aux branches de cet arbre un petit morceau de leur gandoura ou de leur haick.

Puis ils redescendent du piton après avoir récite la prière finale, conformément aux prescriptions du Ktab Allah (le livre de Dieu : le Koran.)

***

AÏN KHAMISSA

Les ruines de la ville romaine Thubursicum Numidarum, appelées par les arabes Khamissa, ont aussi leur légende. Ces ruines sont très importantes et comportent, entre autres vestiges, les restes de Thermes près desquels coule une source donnant un assez fort débit.

Les indigènes prétendent que l'eau qui coule de cette source, charrie du sang, des entrailles, de la graisse provenant des cadavres romains dont les tombes se dressent encore debout, dans la nécropole située au dessus et à quelque distance.

Depuis que cette légende a été lancée, les arabes du pays se gardent bien d'employer l'eau de l'Aïn-Khamissa. Ils ne s'en servent même pas pour leurs ablutions malgré cependant qu'ils ne soient pas très exigeants sous ce rapport.

***

SIDI BELGHIT

Ce nom est celui d'un saint homme, qui est enterré dans une mosquée dont il était le desservant et qui est située à environ deux kilomètres nord est de Sedrata. Sidi Belghit vivait à l'époque où le bey Salah régnait à Constantine.

Le tombeau de Sidi Belghit est un but de pélerinage pour les arabes du pays ; en outre, lorsqu'ils ont entre eux une discussion d'intérêt quelconque, ils en appellent aux mânes de Sidi Belghit. Si un fait est contesté par une des deux parties celle ci défère à l'autre le serment, sur la tombe vénérée du merabet; dès que l'adversaire a juré dans la forme voulue, le différend est aplani.

Le plus souvent, un arrangement intervient avant que la formalité du serment soit remplie, car les indigènes craignent en mentant (cela leur arrive fort souvent) d'irriter Sidi Belghit qui leur ferait payer cher, par une infortune survenant dans l'année, leur faux serment.

Les arabes attribuent à Sidi Belghit une masse de miracles. Voici les plus répandus :

Un certain merabet appelé Sidi Mabrouck, dont la djemâa se trouve à cinq kilomètres de celle de Sidi Belghit, vivait en mauvaise intelligence avec ce dernier.

Un jour Sidi Mabrouk eut l'audace de tirer un coup de canon sur la mosquée de Sidi Belghit qui brisa un magnifique figuier situé près de la dite mosquée.

Sidi Belghit, pris de colère, chargea aussitôt un canon qu'il possédait et tira sur la mosquée de son adversaire. D'après la tradition, ce coup de canon fut si violent, eut des effets si terribles, qu'il suffit pour ruiner de fond en comble l'importante habitation de Sidi Mabrouk. Ce dernier essaya bien souvent de reconstruire sa djemâa mais il ne put y parvenir, la simple volonté de Sidi Belghit empêchait les murs de s'élever au-dessus du sol. (1)

Le bey Salah ayant entendu vanter le pouvoir et la piété de Sidi Belghit, résolut de s'en rendre compte par lui-même. Il se rendit auprès du célèbre merabet et lui demanda de prouver sa puissance.

Sidi Belghit fit alors tuer une vache et l'ayant découpée en morceaux il pria le bey d'inscrire sur chaque morceau le nom des divers merabine des environs ; le bey fit comme il le désirait ; tous les morceaux furent alors placés dans une grande marmite pleine d'eau sous laquelle un bon feu fut allumé. Au bout d'un certain temps, la viande était cuite, sauf le morceau portant le nom de Sidi Belghit. Devant cette manifestation de la puissance du merabet, le bey Salah fut convaincu et le tint alors en grande estime.

Le même bey Salah se trouvant à la tête d'une troupe de pélerins se rendant à La Mecque, rencontra sur sa route un fort cours d'eau qui empêchait sa troupe de passer. Sidi

---

(1) Le merabet Sidi Abderahmane ben el Hafsi fit dernièrement reconstruire une koubba sur l'emplacement de l'ancienne mosquée de Sidi Mebrouk. Le charme de Sidi Belghit est donc rompu.

Belghit, qui était parmi les pélerins, fut appelé et le bey Salah, qui le tenait en très grande estime, lui demanda conseil.

Sidi Belghit lui répondit : Rebbi houa moulana. Dieu est notre maître, et, étendant son baton de voyage sur les flots, ceux-ci se divisèrent et laissèrent passer les pélerins.

Salah bey, pour marquer sa reconnaissance à Sidi Belghit, lui fit construire, à son retour de La Mecque, la djemâa qui existe encore et est administrée par Si Bouziane ben Tahar, descendant direct (6e génération) de Sidi Belghit.





ET TEBAKH

Il n'est pas sans intérêt de s'occuper un peu de gastronomie musulmane ; aussi ne résistons nous pas à pénétrer dans une gargote arabe et à dépeindre tant l'établissement que le maître du logis, le tebakh : restaurateur ou plutôt cuisinier arabe.

La gargote arabe est d'une simplicité remarquable et les soupeurs de chez Marguerie ou Durand seraient fort étonnés de cette rusticité.

En entrant, près de la porte, une table chargée de tebassa (assiettes) et de mechareb (bols), qui servent à distribuer les portions aux clients. Les bols et les assiettes à fleurs grossièrement peintes sont spécialement appréciés par les cuisiniers arabes.

A côté, un potager primitif fait de cette façon : une table aux extrémités de laquelle, afin de l'allonger, ont été fixés deux couvercles de caisse supportés par deux piquets. Cette longue table est recouverte de briques à plat et d'autres briques, posées perpendiculairement, constituent des sections sur lesquelles chaufferont les touadjine (casseroles), les bourma (marmites).

Le maçon, comme on le voit, n'a pas eu besoin de faire de grands efforts d'imagination pour construire le potager du tebakh, et il n'est pas nécessaire, pour lui, d'établir des voûtelettes et de bien tiercer le mortier. Une table, quelques briques reliées entre elles avec de la boue, cela suffit.

L'arrière-boutique, séparée par un rideau en indienne imprimée, tout maculé de taches de graisse, forme la salle à manger. Deux tables parallèles, entourées de bancs, attendent les consommateurs. Sur les murs aucun ornement, si ce n'est le premier verset du Coran, grossièrement tracé avec de la peinture bleue et l'empreinte d'une main trempée dans la dite peinture, main qui doit préserver du mauvais œil.

C'est dans cette modeste salle que les consommateurs délecteront les divers plats de la cuisine indigène ; les dits consommateurs sont de différentes catégories ; il y a d'abord ceux de marque : les caïds, mokhaznis, chaouchs et autres agents, puis le peuple, les guelalil (pauvres).

Quelquefois on y rencontre un groupe d'Européens ; le plus souvent il est composé de terrassiers italiens qui, en mangeant ainsi à bon marché, trouvent le moyen de faire des économies sur leur maigre salaire et de les envoyer à Cosenza ou une autre localité de la Calabre.

Nous avons entendu dire à un Italien une expression assez originale pour indiquer la gargote arabe ; il invitait ses camarades à aller à la forza, faisant ainsi allusion à la cuisine arabe ordinairement très pimentée.

Le tebakh prend souvent des pensionnaires qui se nourrissent à très bon compte : trente francs par mois. Il sert aussi à la portion, ce qui permet à toutes les bourses de goûter à sa cuisine,

Le menu est invariable pour le déjeuner et le dîner ; il est ordinairement composé ainsi : chorba (potage au vermicelle fortement pimenté), coût dix centimes ; kobab tadjine (viande rôtie à la casserole) vingt centimes ; chetitcha (ragoût de viande aux oignons, fortement pimenté), quinze

centimes; el ham bel khorchef (viande aux artichauts), vingt centimes; couscouss, trente centimes; salade, dix centimes. Dessert : figues, dattes, quinze centimes.

La clientèle de marque fait son ordinaire des plats portés sur le menu, mais les guelalil, moins fortunés, se contentent d'une forte assiette de couscouss, trente centimes, arrosé de merga (bouillon) cinq centimes total trente-cinq centimes.

Par cette énumération, l'on voit qu'il n'est pas difficile de vivre en Algérie, et si tous les loqueteux miséreux qui assaillent nos villes et vivent de l'inépuisable charité française, voulaient faire un léger effort pour travailler, il est indiscutable qu'ils trouveraient facilement à se procurer les soixante ou soixante-dix centimes nécessaires à leur alimentation journalière. Mais il est si dur de se mouvoir et la position horizontale au soleil est si douce que la grande majorité des Arabes ont une prédisposition naturelle pour le métier de lazarone et de quémandeur.

C'est pendant le Ramdane, vers sept heures du soir, au moment où le canon annonce aux moumenine (croyants), qu'ils peuvent prendre leur repas, que la gargote présente l'aspect le plus animé.

Les clients, après avoir fait préalablement leur prière du moghreb (soir), affamés, altérés et surexcités par le jeûne, envahissent la gargote, les tables se remplissent et le jeune apprenti cuisinier, qui aide le tebakh, circule en apportant à chaque consommateur le plat demandé.

Pendant ce temps-là, le chef, devant son fourneau, tout empreint de l'importante mission qu'il remplit, salue, d'un air protecteur, chaque nouvel arrivant, remet au jeune marmiton les divers plats, surveille ses marmites et casseroles, et gourmande, à l'occasion, l'apprenti tebakh, s'il n'effectue pas assez prestement le service.

Ce mouvement, ces cris, ces appels, ces bruits de mâchoires, ces odeurs âcres de plats trop saturés de graisse de mouton, se renouvelleront à minuit, heure du deuxième

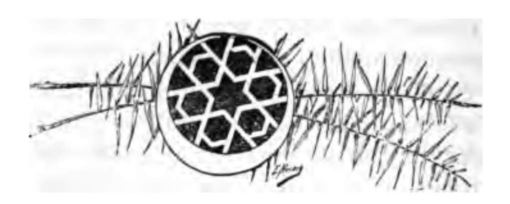
repas en carême, puis consommateurs et gargotiers iront s'étendre marmottant : Allah, Akbar. Dieu est grand ! et pensant que nulle nation n'est supérieure à la race arabe.

*
* *

TYPES TUNISIENS (LE GARGOTIER)

Le gargotier tunisien est plus propre, mieux outillé, meilleur cuisinier que le tebakh algérien. Son installation est assez confortable ; aussi sa clientèle est elle plus importante que celle de son confrère d'Algérie.

Indépendamment des mets arabes connus des Algériens, il prépare encore les plats suivants : broudou (potage), tadjine bel macarona (viande au macaroni), halalem (vermicelle), chakchouka (omelette à la tomate), meloukhia (viande à l'hibiscus esculentus) couscouss au safran. Il prépare aussi le kefta composé de viande hachée, riz, œuf, dans une courgette bouillie. Ce plat, servi aux clients pour quinze centimes, a une grande vogue auprès des Tunisiens ; beaucoup d'entre eux se contentent d'un kefta le matin et d'un kefta le soir.



Fanatisme et Légendes Arabes Locales

SIDI-M'HAMMED-EL-GRAB

Dans la mechta Gourzi du douar Méida de la commune mixte de Sédrata, se trouve une grande famille arabe, ne comportant pas moins de cent cinquante personnes, qui est connue sous le nom de Haddadine (forgerons). Presque tous les membres de cette famille sont cultivateurs ; cependant, il en est quelques-uns qui exercent encore la profession de leurs ancêtres.

Indépendamment de la tradition relative au métier de forgeron exercé par Sidi-M'hammed-el-Grab , de qui descendraient tous les Haddadine du douar Méida, on raconte à ce sujet une légende dont il fut le héros et qui lui valut le surnom d'El Grab (corbeau)

Sidi M'hammed el Grab exerçait la profession de forgeron sous le fameux Salah-bey, qui régna à Constantine de 1771 à 1825.

Ce bey était un musulman très pratiquant et doué en outre de grandes qualités ; il apporta de sérieuses réformes dans l'administration et construisit de nombreuses mosquées et zaouïas pour servir de refuges aux pélerins. Aussi est-il encore très populaire chez tous les musulmans du département de Constantine, et une certaine quantité de faits plus ou moins extraordinaires lui sont-ils attribués.

Sidi M'hammed el Grab était donc un forgeron qui ne manquait pas d'habileté. Un jour, ayant réussi à se procurer de la poudre d'or, il en vendit un peu à un juif de sa connaissance.

Le juif ayant avisé le bey Salah de son acquisition, ce dernier désira aussitôt s'approprier à bon compte le précieux métal possédé par Sidi M'hammed. Pour cela, il résolut simplement de faire disparaître Sidi M'hammed en l'enfermant dans un sac et en le précipitant, tout comme

les femmes adultères, du Kef Chekara (Rocher du Sac) dans le Rummel.

Sidi M'hammed, qui avait pris le titre de marabout et jouissait déjà d'une certaine notoriété, demanda au bey de lui laisser au moins une main libre dans laquelle il tiendrait son bâton. Cette demande, accueillie favorablement par le bey Salah, Sidi M'hammed fut alors introduit dans un sac, ayant seulement au dehors une main tenant un bâton. Les bourreaux turcs le projetèrent du haut du Kef Chekara dans le vide ; mais à ce moment on aperçut, sortant du sac, un corbeau qui s'enfuit d'un vol rapide, c'était Sidi M'hammed qui, par son pouvoir de magicien, avait réussi à se transformer en corbeau.

Le corbeau, après avoir franchi une distance de six kilomètres, s'arrêta, et Sidi M'hammed reprit alors sa première forme. Il frappa ensuite le sol de son bâton et un palmier poussa subitement.

Salah-bey, ayant appris la transformation de Sidi M'hammed et le miracle du palmier, voulut voir le fameux marabout. Il le fit venir dans son palais et lui demanda de lui démontrer sa puissance magique. Sidi M'hammed ne se fit pas prier et ayant touché le bey de sa baguette, ce dernier fut immédiatement transformé en femme et, quelques instants après, il reprenait son état primitif. Salah-bey, enthousiasmé, reconnut alors le pouvoir, la sagesse, la science de Sidi M'hammed et lui demanda ce qu'il désirait obtenir. Sidi M'hammed ne lui formula qu'un seul désir : celui de ne plus payer d'impôt et d'étendre la mesure à ses descendants.

Salah-bey accorda ce qui lui était demandé et construisit, en outre, à ses frais, une mosquée près de Constantine, en l'honneur de Sidi-M'hammed-el-Grab. Cette mosquée est encore le but d'un pélérinage qu'effectuent annuellement, à l'automne, les habitants de la fraction Haddadine de Méida.



LE MONTREUR DE LION

En France, c'est le montreur d'ours qui, traînant maître Martin par le nez, attire les regards des passants ; en Algérie, il est remplacé par le montreur de lion.

Qui n'a vu, en effet, dans les rues d'Alger, ou d'ailleurs, un groupe composé d'Européens et d'Arabes, suivant un lion simplement tenu en laisse par un indigène. C'est le lion merabet !

De temps en temps, le groupe subit des fluctuations motivées par les mouvements, parfois trop indépendants, du sebâ (lion) ; son grognement puissant ou un battement de sa queue fait aussi reculer les gamins les plus audacieux qui ont parié de toucher le pelage de l'animal.

Il y a loin de ce spectacle en plein vent, aux superbes ménageries européennes qui montrent au public, toujours avide d'excitations, le roi des animaux fouaillé par un dompteur en bottes vernies, qui lui fait franchir des obstacles tenus par les valets de cirque.

Le disciple de Mohammed est plus simple, plus placide ;

il ne se met pas en frais d'imagination pour satisfaire son public et n'a nullement besoin d'un orchestre bruyant pour présenter son sujet.

Il se borne à promener son lion dans les rues, retenu tout bonnement par une corde faite en poils de chèvre ou en laine.

Les exercices auxquels il astreint le lion, ne sont pas compliqués et consistent en deux numéros : le faire coucher et lui faire lécher le visage de son conducteur.

Afin d'assurer la sécurité, le montreur de lion est ordinairement suivi de deux ou trois compagnons qui empêchent les taquineries du public et se sont associés pour partager les gros sous produits par la promenade quotidienne du fauve.

Ce dernier ne se doute pas, sûrement, du rôle honteux qu'on lui fait jouer en produisant en public sa moustache rude, sa crinière épaisse, et jusqu'à son rugissement, pour permettre à ses conducteurs d'exercer leur profession de mendiants. Le noble animal a, du reste, subi une sensible modification dans ses allures ; elles ne sont plus ni si souples, ni si fières que celles du lion en liberté ; il y a dans ses mouvements une sorte de lourdeur, de contrainte produite par la domestication et l'on se surprend à regretter de voir ce superbe animal traîner mollement et péniblement ses membres vigoureux dans tous les cafés maures, dans tous les fondouks d'Algérie et de Tunisie.

C'est, il est vrai, une sensiblerie outrée, mais Buffon, les autres naturalistes et les écrivains, nous ont tant habitués, dans notre jeunesse, à considerer la majesté du lion, à exalter la noblesse de son caractère, que nous ne pouvons le voir, sans pitié, être asservi, avili, et servant à nourrir des indigènes que le travail effraye et que le farniente attire.

Ces bons musulmans, montreurs de lion, racontent aux Arabes crédules que le sebâ qu'ils promènent a quitté son repaire boisé et est venu spontanément à la zaouïa (chapelle) de Si Mohammed ben Aouda faire acte de sou-

mission au vénéré merabet et que ce dernier, par la puissance qu'il tient d'en haut, a communiqué à ses descendants le pouvoir de conduire, de diriger, sans danger, les félins qui se présentent ainsi chaque année pour l'approvisionnement en fauves de la zaouïa.

Une autre version mentionne aussi que le cheik Si Mohammed ben Aouda se lève de temps en temps du tombeau où il repose et se transforme en lion, afin de constater si les formules de la piété, si les préceptes de Mohammed sont bien exactement suivis par les musulmans.

Ces légendes, ainsi colportées par tous les marchés ou lieux publics, sont, comme tout ce qui est surnaturel, très prisées par les indigènes, et il ne s'en trouve pas un seul qui mette en doute la parole du belluaire.

Souvent les montreurs de lions conduisent de pauvres vieux animaux, sourds, aveugles, édentés et n'ayant plus rien du félin audacieux et terrible ; ce ne sont plus que des ruines bien peu redoutables, mais la foi native des indigènes est là, et ils les considèrent toujours comme des lions provenant de la zaouïa de Si Mohammed ben Aouda, c'est-à-dire comme des animaux sacrés.

Le dernier lion que nous vîmes, était adulte, âgé de cinq ans, ayant bonnes griffes et bon œil ; une magnifique crinière entourait son cou de colosse et, lorsqu'il bâillait mélancoliquement (les lions bâillent fort souvent), il montrait une double rangée de dents qui faisait involontairement frémir et songer à nos modestes et peu solides canines ou molaires.

Le cornac de notre lion, Bel-Kilali-el-Azreg, était originaire du douar Ben Aouda, qui faisait antérieurement partie de la fameuse tribu Hassasna de la commune mixte de Zemmora dans le département d'Oran. Il était accompagné de quatre khouan (compagnons), juchés sur de malheureux petits ânes qui ne paraissaient nullement effrayés de la présence du fauve.

Ses compagnons et lui-même sont tous descendants de la

fameuse famille maraboutique de Si Mohammed ben Aouda.

C'est au dessus du tombeau de ce saint homme qu'une koubba (voûte) fut édifiée et qu'une zaouïa a été installée ; dans cette zaouïa, les descendants du marabout élèvent des lions en même temps qu'ils enseignent les principes du Koran à quelques tolbas (étudiants). Comme les lions ont un peu disparu de la région, par suite de l'accroissement de la colonisation, la zaouïa a souvent recours aux ménageries qui circulent dans le pays. Ce recrutement de fauves est en contradiction avec la légende, mais il n'y a que quelques initiés qui connaissent ce détail et cela ne nuit nullement aux petites affaires des merabtines.

C'est ainsi, paraît-il, que l'Agha Ben Alia, de la tribu des Flittas, offrit à la zaouïa, il y a quelques années, deux lionceaux qu'il acheta au dompteur Masserini. Ces deux lionceaux, actuellement adultes, sont traînés de ville en ville, de marché en marché, par deux groupes de merabtines.

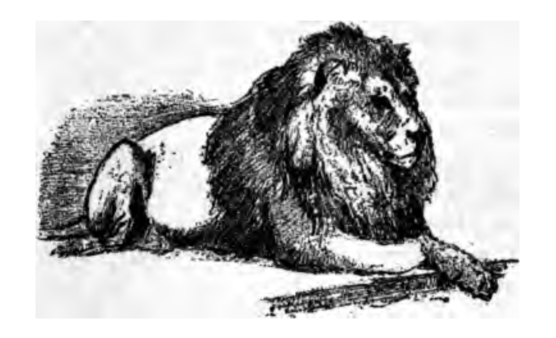
Ils partent de Zemmora, en parcourant l'Algérie entière et la Tunisie, et reviennent à la zaouïa un an ou dix-huit mois après, en rapportant quelques fonds produits par l'exhibition de leur sebâ.

La vie menée par les montreurs de lions est assez tranquille, mais cependant il leur arrive quelquefois des désagréments qui rompent la monotonie de leur existence. La preuve en est dans l'histoire que tout le monde a pu lire dans un journal du département d'Oran qui racontait qu'un Arabe, ayant voulu témoigner sa foi religieuse en embrassant, dans un café maure, un lion merabet, fut désagréablement surpris en se sentant la tête broyée par les formidables mâchoires du noble animal, ennuyé, probablement, d'être ainsi dérangé ; le fidèle musulman mourut des suites de cet accident.

Cette histoire, étant donné le fanatisme arabe, viendra encore augmenter les légendes relatives au lion merabet,

et il se trouvera sûrement un descendant de Si Mohammed ben Aouda qui aura l'imagination assez féconde pour donner une explication satisfaisante, au point de vue religieux, du mouvement d'impatience du fauve.

En tous cas, les coreligionnaires de la malheureuse victime de l'accident n'ont pas été émus outre mesure ; les témoins de cette scène se sont simplement bornés à envier l'heureux sort de ce croyant, mourant sous la dent du lion vénéré et à murmurer d'un ton calme et digne en le voyant expirer : « Allah irahmou ! que Dieu lui accorde sa miséricorde ».



Fanatisme et Légendes Arabes locales

SI BEL KASSEM BEN EL HADJ SAÏD

SURNOMMÉ "BOU KACHABÏA"

Dans le douar Ouaïchaoua de la commune mixte de l'Edough, à trente sept kilomètres environ de la ville de Bône, vit un merabet très vénéré auquel les indigènes attribuent naturellement de nombreux miracles.

Si Bel Kassem ben El Hadj Saïd a reçu le surnom de Bou Kachabïa, par suite du costume qu'il porte. La kachabïa est un vêtement de laine en forme de blouse à manches courtes n'ayant que vingt-cinq centimètres de longueur.

Ce merabet qui est affilié, comme du reste tous les musulmans pratiquants, à une secte religieuse, est Mokaddem (prêtre) de cette confrérie Il a sous ses ordres un chaouch (introducteur des affiliés) qui lui sert également de domestique attaché à sa personne

Les arabes prétendent que Si Bel Kassem ben el hadj Saïd est l'ami de Dieu et a reçu le don de divination. Il sait ce qui se passe autour et loin de lui et châtie les musulmans qui se rendent coupables d'un méfait quelconque.

Sa réputation d'homme juste et inspire lui vaut d'être très souvent choisi comme arbitre et les arabes de la contrée qui ont des affaires litigieuses demandent toujours à leurs adversaires de jurer à la zaouïa du merabet sur la tête de Si Bel Kassem ben hadj Saïd. Mais celui-ci met en pratique le vieux proverbe arabe : « La tahlef ou la tahder limene iahlef » (Ne jure pas et n'assiste pas à une prestation de serment). Il se borne à écouter attentivement les dires des parties en cause et sans avoir recours au serment prononce son jugement et désigne le coupable. Ses décisions sont le plus souvent respectées des indigènes.



Voici, d'après les Arabes, le miracle accompli tout dernièrement, par Si Bel Kassem ben el hadj Saïd.

Un certain soir, désirant se rendre à une zerda (fête religieuse) qui devait avoir lieu dans une fraction voisine, il appela son chaouch afin qu'il l'accompagnât.

Le serviteur dit à son maître qu'il désirait bien le suivre, mais qu'il craignait en laissant sa femme seule au logis, qu'elle ne cèdât aux sollicitations de gens mal intentionnés. Le merabet lui répondit : Ne crains rien, laisse ta femme et suis-moi.

Le chaouch écoutant son maître, se rendit avec lui à la zerda. Le lendemain, à l'aube, après la fête, le merabet dit au chaouch : Retournons maintenant chez toi. Après quelques heures de marche, ils se trouvèrent dans la forêt qui était située près de l'habitation du serviteur, ils allaient quitter la dite forêt lorsqu'ils aperçurent, étendue à terre presque sans vie, la femme du chaouch.

— Qu'étais-tu venue faire en ce lieu ? chienne fils de chien, que le diable ait ton âme ! s'écria Si Bel Kassem ben el Hadj Saïd et au même instant l'épouse coupable rendit le dernier soupir.

Le mari stupéfait, interrogea le merabet qui lui répondit : « Ta femme allait commettre le crime d'adultère, j'ai été averti par Dieu et j'ai alors prié Allah (qu'il soit exalté) de sauvegarder ton honneur et de te venger ; le Tout-Puissant, comme tu le vois, a écouté ma prière. »

Le chaouch remercia le merabet de son intervention et tous deux rendirent gloire au Seigneur et à son prophète Mohammed.

Cette légende est actuellement répandue parmi toutes les populations de la région de Bône. La réputation de sainteté de Si Bel Kassem ben el Hadj Saïd grandit de jour en jour.





EL ALADJI

En donnant le type du luthier arabe, El aladji, nous n'avons nullement l'intention d'établir un parallèle quelconque entre lui et les luthiers européens. Notre homme ne saurait rivaliser ni avec les Vuillaume, Ruzet, Cherpitel, ces rois de l'industrie mirecourtienne, ni avec les Pleyel, Bord, Erard ces facteurs de pianos si renommés.

Lui-même n'a, du reste, aucune prétention, son atelier est d'une simplicité remarquable et les instruments qu'il fabrique, ainsi que ceux qu'il vend sont très primitifs.

C'est dans la rue Saussier de Kairouane que se trouve la demeure du luthier. Il habite là une petite boutique, étroite, à plafond bas, dont le sol est surélevé de soixante centimètres au-dessus de la chaussée.

Tout autour de la petite salle sont appendus aux murs, des lots de chacun des instruments suivants : Derbouka, sorte de tambourin fait en terre, Kesba flûte en roseau, Zokra hautbois, Gnibri petite guitare à deux cordes dont la caisse est faite d'une écaille de tortue recouverte d'un parchemin, Tobal tambour.

Sur une petite étagère, dans un coin, un Kanoune, espèce de harpe dont les soixante quinze cordes sont fixées sur une petite caisse en bois.

Dans le coin opposé, deux clarinettes de fabrication eu-

ropéenne sont simplement placées à terre. Ces deux instruments sont les seuls qui ne soient pas arabes, aussi sont ils là, relégués dédaigneusement, couverts de poussière, attestant par l'abandon dans lequel ils se trouvent, le peu de cas que l'on fait à Kairouane des instruments trop compliqués !

Comment ces clarinettes sont-elles venues échouer chez El aladji ? Il serait curieux de savoir par quelles vicissitudes leurs propriétaires ont passé, et malgré soi, on se prend à songer aux « aventures d'un joueur de clarinette » d'Erckman-Chatrian.

Une petite table qui sert d'établi et de comptoir au luthier, obstrue complètement l'entrée de la boutique, empêchant ainsi le client de pénétrer. C'est bien oriental !

Sur cette table pêle-mêle, des outils, des flûtes arabes, du fil de fer, des vis, des manches de gnibri, des écailles de tortue, des cornes évidées.

Assis à la Turque, derrière son établi, El aladji répare un instrument que le soleil intense de Kairouane a endommagé.

Les instruments que le luthier vend le plus sont les flûtes, les petites guitares, les hautbois, les tambourins. Il vend aussi des petites cornemuses fabriquées avec des peaux de chèvres et de petites cornes percées de trous pour le doigté et dont l'extrémité forée également est munie d'une petite languette qui laisse échapper un son doux et plaintif.

En outre, le luthier utilise aussi les débris de roseaux qui lui proviennent de la fabrication des flûtes, il en confectionne des plumes à écrire (Klum). Comme dans la ville sainte de Kairouane les lettrés abondent, il les écoule facilement.

Cette clientèle, jointe à celle des Boumezioued, joueurs de cornemuse, Benadria, tambourinaires, Zammar, flûtistes, Zakkar, joueurs de hautbois et autres artistes suffisent à El aladji pour vivre doucettement sans grande fatigue.



Fanatisme et Légendes Arabes Locales

SEGUIAT-EL-LEBENE

Le flanc nord du Djebel Dira, montagne haute de 1,810 mètres qui domine Aumale, laisse échapper une vingtaine de sources qui irriguent des prairies très riches en fourrage, sur lesquelles les propriétaires du pays entretiennent de nombreux bestiaux. La richesse de la région lui a valu de la part des indigènes le nom de Seguiat-el-Lebene (le ruisseau du lait aigre).

Ils expliquent ce nom ainsi : Lors de la domination romaine, les habitants élevaient sur le Dira, de magnifiques troupeaux de vaches. Ces vaches fournissaient, en raison de l'abondance et de la qualité des pâturages, une telle quantité de lait, que ce liquide descendait par un ruisseau jusqu'à la base de la montagne. Les Arabes vont même jusqu'à indiquer le lit de ce ruisseau.

MOUL-CHOUÏEF

A mi côte de cette même montagne du Dira, un misérable gourbi recouvre les restes d'un merabet appelé par les indigènes Moul Chouïef.

Lorsqu'au printemps les pluies se font par trop attendre, les indigènes d'Aumale et des Oulad-Driss, font une collecte, achètent un bœuf et se rendent en pélerinage sur le tombeau du merabet afin qu'il intercède auprès du Tout-Puissant.

Des tambourinaires, des flûtistes, précédent le cortège jouant à qui mieux mieux de leurs instruments bruyants et accompagnant les chants religieux.

Les drapeaux des Aïssaoua et autres confréries, viennent ensuite, portés par les Khouan, puis la masse des fidèles suivie de tous les galopins arabes qui espèrent bien attraper un peu de viande au moment du repas religieux.

Lorsque le cortège est parvenu à Moul Chouïef, le bœuf est abattu, vidé, dépouillé, partagé selon le rite musulman, puis il est cuit et enfin distribué aux assistants. De généreux donateurs ont aussi apporté du couscouss pour augmenter le menu et satisfaire ainsi tous les appétits.

Le repas est naturellement précédé et suivi de nombreuses prières dans le but d'attirer sur les récoltes, la bénédiction du ciel. Puis la descente de Moul Chouïef s'opère dans le même ordre.

Les chants religieux, les coups donnés sur les benaders (tambourins) sont bien un peu plus accentués en raison de l'excitation produite chez les exécutants par l'abondante nourriture absorbée, mais enfin, la manifestation se calme, les drapeaux religieux sont remisés chez les Mokaddim et chacun rentre chez soi, heureux d'avoir assisté aux rogations de Moul-Chouïef.

SIDI MANSOUR GUECHI

A dix kilomètres d'El-Arrouch, sur la route de Bône, on voit le tombeau de Sidi-Mansour, originaire des Beni-Guecha et qui était un religieux très respecté des indigènes.

Les Arabes lui attribuent naturellement de nombreux miracles, mais il est surtout renommé pour les maux terribles qu'il fait tomber sur ceux qui prêtent un faux serment près de sa tombe.

On raconte que deux adjoints indigènes des douars Hazabra et Khandek-Asla de la région de Jemmapes furent punis pour avoir menti lors d'une prestation de serment sur la tombe de Sidi-Mansour, le premier se cassa l'avant-bras, le deuxième eut sa récolte brûlée et l'incendie s'étendit dans tout le douar qu'il administre.

On rapporte aussi l'histoire d'un turc qui, ayant amené son adversaire à comparaître devant le tombeau de Sidi-Mansoûr et voyant que ledit adversaire mentait, lui déchargea son espingole dans le dos, disant : « Il faut aider Sidi-Mansour. »

KOUACHIA

Entre le Djebel Guerioune et le Djebel Fortas d'Aïn-Mlila, dans les Oulad Gassem, existe une coupure que les indigènes appellent Fedj Bousadia. Cette coupure a donné naissance à la tradition suivante :

Une vieille merabeta, originaire de la fraction Kouachia du douar Oulad-Achour, revenait d'Aïn-Fakroune et il lui fallait pour arriver chez elle, contourner le massif du Guerioune ; harassée de fatigue, et ne voulant pas faire un long détour, elle résolut de séparer la montagne en deux, elle donna un coup de pied sur le sol et immédiatement il se produisit une brèche par laquelle elle passa.

A sa mort la merabeta fut enterrée près de cette brèche et les indigènes assurent qu'à la suite de l'ensevelissement, un olivier poussa subitement près de la tombe. Une dizaine d'autres oliviers auraient aussi poussé à proximité de la dite tombe.

Depuis que la fameuse merabeta est enterrée sur ce point, les indigènes lui ont donné le nom de Kouachia. Ils viennent souvent en pélerinage sur la tombe de la sainte femme et manifestent leurs sentiments religieux par un tremblement de tout le corps à la façon des membres de la secte Chadlia. Ils prétendent que lorsqu'a lieu la zerda, l'olivier qui est situé près de la tombe de la merabeta, s'agite et frisonne également !

Les indigènes de la mechta Kouachia des Oulad-Achour se font enterrer près de la tombe de la merabeta.

BIR MERAZA

Dans le douar Oulad Belaguel, le puits dit Bir Meraza, serait d'une profondeur insondable, les indigènes prétendent qu'au fond de ce puits qui contient une très grande quantité d'eau, il y a une pierre en forme d'entonnoir recouverte d'une dalle. Cette dalle empêcherait l'eau de jaillir hors du puits et préserverait ainsi le pays d'une inondation.

SIDI HAMIDA

Ce merabet qui habite aux environs de Bône a une grande réputation de sainteté auprès des crédules indigènes. Ils affirment qu'il peut être arrosé d'eau bouillante sans avoir la moindre brûlure !

DJEMAA TERAÏ-BEN-HAMLA

Cette mosquée est une petite construction arabe, couverte en tuiles, qui a été édifiée au-dessus du tombeau de Teraï-ben-Hamla, dans la fraction Oulad Anane du douar Oulad-Aziz d'Aïn-Mlila.

Ce merabet qui existait à l'époque où Mohammed Tchakeur ben Abdalla était bey de Constantine (1813) avait une réputation d'homme sage et de savant.

Le bey précité étant venu lui rendre visite, aurait été changé en femme par le merabet. puis il lui aurait rendu sa forme primitive,

Pour le récompenser, Mohammed Tchakeur lui attribua une grande superficie de terre.

Tout autour de la Djemaa Teraï ben bou-Hamla, existe un vaste cimetière où les indigènes sont heureux d'enterrer leurs morts.

SIDI AMARA-BEN-BOU-DIAR

Ce religieux habite près de la gare du Nador dans la tribu des Nbaïl sur la ligne ferrée de Bône à Guelma. Comme il est de la secte des Rahmania, il voulut imiter le grand chef de cette confrérie Si Mohammed ben bel Kassem.

Il prétendit, tout comme son maître, avoir arrêté un train en marche. en étendant simplement la main dans la direction de la locomotive. « C'était, disait il, afin de m « permettre d'effectuer la prière de l'Acer. »

On le voit la version de Sidi-Amara ne diffère de celle

de Si Mohammed ben bel Kassem, que par le remplacement du pied par la main.

Les Arabes des Nbaïl sont persuadés que l'assertion de leur merabet est exacte.





EL HADDAD

Le forgeron arabe, el addad (de haddid fer) se rencontre dans presque toutes les localités algériennes. Dans les départements d'Alger et d'Oran, il est ordinairement d'origine marocaine, dans celui de Constantine, il est d'origine locale suivant la région.

Le forgeron marocain possède souvent une musculation et une taille remarquables, on ne peut s'empêcher d'admirer la vigueur de ses membres. Le ton brun de tout son corps sur lequel viennent s'incruster les petites parcelles de charbon qui voltigent dans sa forge, lui donnent absolument l'aspect d'un bronze et l'on songe involontairement en l'examinant, au modèle parfait qu'il pourrait faire. Le regretté Henri Regnault avait bien raison en allant chercher au Moghreb les sujets de ses compositions, ils ne laissaient rien à désirer au point de vue plastique.

Les haddadine du département de Constantine ressemblent à tous les indigènes du dit département, beaucoup sont d'origine kabyle et ont le type berbère bien caractérisé.

Dans la ville même de Constantine, tout une petite rue du quartier arabe est habitée depuis fort longtemps par la

corporation des haddadine. Ce quartier, qui n'a pas encore été touché par la pioche du démolisseur, a gardé la physionomie qu'il avait antérieurement à la prise de Constantine.

Le tapage assourdissant que font ces disciples de Vulcain en frappant sur leurs enclumes, a éloigné de ce quartier les industriels des autres professions. Cet éloignement est fort compréhensible et l'on ne peut blâmer ces derniers d'avoir soustrait leur tympan au vacarme effroyable qui règne toute la journée dans la rue des haddadine.

Les forgerons arabes ont installé leurs forges dans des petits locaux dont le sol est très en contrebas du niveau de la rue. Chaque atelier est dirigé par le patron (El maalem) et comporte ordinairement deux ouvriers et un jeune apprenti.

Ce dernier tire mélancoliquement la chaîne qui met en mouvement le soufflet et s'empresse, dès que la marche de cet instrument n'est plus utile, d'aller s'asseoir dans un coin. Il n'imite pas en cela, nos apprentis forgerons européens qui ont toujours quelque chose à faire. Il est vrai qu'en Algérie il fait si chaud surtout près d'un fourneau!

Lorsque le fer est rouge, c'est aux ouvriers et au patron de frapper à tour de bras. La vue de ces trois hommes, aux traits accentués, noircis par la fumée, dont on ne voit que le torse, travaillant dans une sorte de trou, s'agitant à qui mieux mieux dans cette pièce étroite, noire, donne assez l'impression de diables employés à une occupation infernale.

Les haddadine de Constantine, comme du reste tous les forgerons arabes des villes, ont peu à peu abandonné les instruments primitifs dont ils se servaient avant notre arrivée et les ont remplacés par des outils perfectionnés; le gros soufflet, l'enclume, les marteaux, les pinces sont, en effet, de fabrication française.

Les forgerons arabes réparent les socs de charrue (seka), les petites pioches, haches (gadoume, chattabia), etc., etc. Ils affûtent aussi les faucilles en les appliquant sur une

corne de bœuf et les rayant avec un ciseau à froid de façon à les garnir de petites dents.

Lorsque les pièces ont reçu la forme réclamée, un ouvrier les termine en les battant à froid sur une petite enclume. Le bruit que produit cet affineur n'est pas pour rien dans le concert épouvantable des haddadine et l'on peut dire qu'il fait très bien sa partie.

Les bénéfices retirés par el haddad ne sont pas élevés ; l'aciérage d'un soc ne coûte guère que soixante-quinze centimes et s'il s'agit d'une petite pioche, il n'est plus perçu par le forgeron que vingt ou vingt cinq centimes.

Indépendamment du forgeron qui habite les villes, il y a aussi le forgeron ambulant qui se transporte sur les marchés afin d'y exercer sa profession ; il est ordinairement propriétaire d'un mulet qui lui transporte sa tente en toile blanche, son enclume, son soufflet, ainsi que les menus outils et le charbon de terre.

Le forgeron ambulant n'est pas aussi progressiste que son collègue des villes, il se sert souvent d'outils très primitifs. Dans nos pérégrinations en pays arabe, nous avons vu des haddadine se servir d'un vieux canon de fusil en guise de soufflet ; ce tube transmettait l'air de leurs poumons jusqu'au foyer. On se demande comment ils pouvaient consentir à s'époumonner ainsi toute une journée ! D'autres haddadine sont un peu plus avancés, ils ont un soufflet confectionné tout simplement avec une peau de chèvre munie dans sa partie supérieure d'un morceau de bois et à laquelle est adapté un tube en fer. Le morceau de bois est fixé longitudinalement sur la partie supérieure de la peau et sert de poignée au forgeron.

Pour actionner ce curieux instrument, qui est simplement fixé à terre, el haddad n'a plus qu'à opérer des mouvements de pression de haut en bas ; pour cette manœuvre, il se tient, naturellement accroupi. Lorsque le fer qu'il s'agit d'aciérer est rouge, le forgeron, toujours accroupi, lui donne la forme qu'il désire sur une enclume de faible

dimension. S'il est nécessaire, afin de parfaire la pièce, d'employer la lime, notre artiste, sans changer de position, pince le fer dans un petit étau et, en maintenant cet instrument avec les orteils, arrive ainsi à apporter la modification projetée, on comprend qu'avec de tels moyens il n'arrive qu'à faire des objets très imparfaits.

Nous avons vu aussi des haddadine ambulants qui possédaient un soufflet un peu plus perfectionné que celui que nous venons de décrire.

Ce soufflet, fabriqué par eux est composé de deux carcasses en fil de fer affectant la forme cylindrique et recouvertes de peaux. Ces deux cylindres, accolés l'un contre l'autre, prennent l'air extérieur par deux petites ouvertures et le renvoient par deux tuyaux qui se réunissent en un tube central dirigé sur le foyer ; ils sont fermés à la partie opposée aux tuyaux par une planchette circulaire munie d'une poignée.

Le soufflet fixé à terre est manié ordinairement par un enfant qui pousse alternativement le fond de chacun des cylindres dans la direction du foyer.

Quelques haddadine exercent en même temps la profession de maréchal ferrant, mais le plus souvent les deux professions sont bien distinctes, le forgeron ne répare que les outils et le maréchal ferrant s'occupe exclusivement de la ferrure des chevaux.

A propos de profession de maréchal-ferrant (semmar) il y a aussi des indigènes qui, sans enclume, sans soufflet, ferrent les chevaux sur les marchés ; leur matériel n'est pas considérable : ils n'ont qu'une certaine quantité de fers, de clous et un marteau. Les animaux qui ont besoin de chaussures, leur sont amenés, et sans s'inquiéter ni de la forme, ni de la grandeur du pied des animaux. les maréchaux arabes leur fixent des fers tout préparés qui n'ont qu'un tort, c'est d'être épais comme une grosse feuille de papier et mal faits. Il est vrai que le prix de quatre fers est de deux francs et qu'à ce compte on ne saurait être exigeant.

Les indigènes ont conservé le souvenir de Sidna Daoud (David), qui aurait, selon la légende, forgé la première cuirasse ; malgré ce souvenir, le métier de forgeron n'est nullement estimé parmi les Musulmans. Ils le considèrent comme tout à fait dégradant. Aussi les Arabes des Haracta et des Mahatla, pour indiquer le mépris qu'ils professent vis-à-vis du haddad, récitent-ils les vers suivants :

La pierre verte de la rivière
Est mêlée à celles sans valeur.
La fille du patron forgeron
S'avance. Ne t'approche pas, reste là-bas.

Ton origine est celle d'un patron forgeron,
Frappe ton corps de coups,
Achète une enclume et une tenaille,
Epuise-toi, démène-toi à travailler.

Fréquente le forgeron, tu gagneras de la suie,
Fréquente le parfumeur tu gagneras la bonne odeur.

Le brave forgeron n'est pas, comme on le voit, en grand honneur parmi les Musulmans. On se demande pourquoi les Arabes méprisent si fort el haddad. Serait ce parce qu'il travaille ? Peut-être.



Médecine Populaire Arabe

Les Arabes n'ont qu'une seule et même médecine, elle n'est nullement compliquée et c'est bien elle que l'on peut appeler populaire. En effet, ce ne sont pas les nouveaux produits qui encombrent les officines arabes, ni les récentes méthodes qui inquiètent les médecins indigènes.

A côté de remèdes simples, pris dans les végétaux ou les minéraux, les indigènes se servent de talismans qui ont, à leurs yeux, plus de vertus que tous les médicaments réunis et même que toutes les opérations qui ont rendu si célèbres nos excellents chirurgiens !

Un petit bout de papier, sur lequel sont tracés, avec une encre composée de safran et d'eau, de petits carrés renfermant des caractères arabes (toujours le mot Allah y figure) constitue le talisman. Ce papier, soigneusement plié et cousu dans un petit sachet de cuir, sera placé à la tête ou sur la partie malade du patient.

Il n'y a aucune règle pour l'emploi du talisman et quelquefois, selon l'inspiration du thebib, le malade devra l'avaler, pour être guéri de la maladie dont il est affecté.

Indépendamment des amulettes, les indigènes ont une foi profonde en la science de leurs médecins ; ils acceptent tout ce que ces ignorants leur déclarent et leur prescrivent et souvent les pratiques les plus cocasses, les traitements les plus baroques, pour lesquels sont employés des insectes, des reptiles, des animaux, doivent être suivis par eux.

Les Arabes acceptent aveuglément tout ce que leur débitent les médecins, sans aucun étonnement : les génies, les exorcismes, les incantations, les pélerinages, les talismans, les remèdes les plus étranges, toute la lyre y passe !

Aussi les médecins indigènes ne sont-ils jamais embarrassés et ne connaissent nullement la consultation ; jamais

un thebib arabe n'hésite à diagnostiquer, jamais il ne fait appeler un confrère, sa science lui suffit.

Si le malade ne guérit pas, ce qui, on le pense bien, arrive presque toujours, il ne s'effraye pas et se borne à déclarer que : « Dieu n'a pas voulu accorder la guérison. »

Cette facile réponse est, du reste, acceptée très philosophiquement par les parents du malade qui ne récriminent jamais et acceptent, avec un même fatalisme, une même résignation, les coups que leur porte la destinée ou les accidents provenant de l'ignorance du médecin.

Nous ne donnerons ici, vu le cadre restreint de nos études, que quelques traitements qui nous ont paru curieux et qui sont couramment employés par les indigènes des départements d'Alger et de Constantine.

Au cas où le lecteur désirerait avoir des renseignements plus complets, il pourra consulter utilement l'ouvrage de M. le docteur Bertherand, d'Alger : *De la Médecine arabe.*

REMÈDES CONTRE LA RAGE

Lorsqu'un indigène a été mordu par un chien hydrophobe, les membres de sa famille s'efforcent de tuer le chien afin d'avoir le foie de l'animal qui doit constituer le remède contre la rage. Le foie est cuit et le malade doit le manger.

Dans le douar Méida de Sédrata, les membres de la famille Laraimïa de la Mechta Chabet el Klekh Sghira ont une réputation bien établie de guérisseurs de la rage. La médication employée par eux n'est pas très compliquée ; elle consiste à faire manger au malade des pains confectionnés avec de la farine dans laquelle un Laraimïa quelconque a craché sept ou huit fois. En outre, une prière est écrite sur un papier et remise au malade qui doit la porter dans un petit sachet de cuir.

Dans le douar Aïn-Snob toujours de Sédrata, les membres de la famille des Blalta emploient le même remède,

lorsqu'un indigène, mordu par un chien enragé, leur est amené.

Le marabout Sidi Abderahmane ben el Hafis, Mokaddem de la secte des Rahmania, qui réside près de Dréa, jouit d'une grande notoriété comme médecin.

Pour l'hydrophobie, voici en quoi consiste le traitement qu'il emploie : il écrit une prière sur un papier, puis il trempe ce papier dans un vase rempli d'eau et lave les caractères qu'il vient de tracer. Ensuite, il invite le malade à boire ce liquide.

Les indigènes ont grande foi en ces divers traitements, ils affirment, avec un grand sérieux, que ces pratiques sont infaillibles et ils les préfèrent de beaucoup au traitement rationnel de Pasteur ! !

REMÈDE CONTRE L'ÉPILEPSIE ET AUTRES ACCIDENTS NERVEUX

La nechra (sacrifice) est une pratique des plus répandues chez tous les indigènes du nord de l'Afrique pour combattre l'épilepsie et autres maladies nerveuses

Les différents détails de cette pratique doivent être rigoureusement observés, si l'on veut obtenir une guérison certaine.

Voici la façon dont procèdent les indigènes : si la personne malade est un homme, on égorge une poule si c'est une femme, c'est un coq qu'il faut tuer.

Au moment de l'égorgement, le sang de la volaille est soigneusement recueilli et mis de côté avec les plumes.

Puis cette volaille est cuite comme pour un repas ordinaire. Après la cuisson, elle est placée sur un plat dans un endroit élevé de l'habitation, sur un meuble quelconque ; les lumières sont alors éteintes, et, pendant une heure, personne ne touche au mets, afin de permettre aux Djenoun (génies) de consommer un peu de la nourriture se trouvant dans le plat.

Ensuite la famille du malade mange la volaille, en ayant

bien soin de ne pas toucher à la tête, ni de broyer les os des pattes et des ailes du volatile.

Ces os et la tête sont précieusement conservés et placés dans une marmite en terre (bourma) dans laquelle se trouvent déjà les plumes et le sang de la volaille, ainsi qu'une petite quantité d'orge.

Un membre de la famille doit alors prendre cette marmite et la placer, le matin de bonne heure, sur un chemin.

Lorsqu'il transporte la marmite, il ne doit ni retourner la tête, ni répondre à un appel qui lui serait adressé. Il dépose dévotement le récipient sur le chemin en proférant le traditionnel « Bism Allah » (au nom de Dieu).

Dès que cette marmite sera cassée par un individu quelconque, homme, femme ou enfant, la maladie quittera immédiatement le malade et ce sera celui qui aura brisé la marmite qui en sera affecté.





BOUSAADIA

Les mères arabes, afin de faire cesser les pleurs ou cris de leurs petits enfants, les menacent en leur disant : « Tais toi, voici Bousaâdia qui arrive » ; le marmot se tait alors subitement.

Quel est donc le personnage qui cause un si grand effroi aux poupons indigènes ? C'est le nègre qui est tout à la fois chanteur, danseur, mime, musicien et se rend sur tous les points d'Algérie, principalement dans le département de Constantine, villes, villages, hameaux et même dans les simples mechta pour exercer sa curieuse profession : c'est Bousaâdia, la terreur, le croquemitaine des petits enfants arabes.

Son costume est fort bizarre, comme on va le voir. Il est coiffé d'une chéchia sur laquelle sont cousus de nombreux ornements : d'abord une tête de chacal, de renard ou de lynx, puis des petites glaces rondes, des coquillages, des dents de sanglier, le tout surmonté d'une vieille queue de cheval ou de mulet. Voilà pour la coiffure

Quant à ses vêtements, ils se composent d'une gandoura, d'un pantalon arabe et d'une sorte de casaque aux couleurs

voyantes, rouge ordinairement. Cette casaque qui lui couvre le torse est ornée, de ci, de là, de boutons en cuivre, de vieilles plaques de ceinturon, de cordelettes de diverses espèces, de rubans fanés, de grelots, le tout d'une propreté très relative.

Les reins sont serrés d'une ceinture en cuir, faite d'une vieille bretelle de fusil. Cette ceinture, qui entoure la taille du Bousaâdia par dessus la gandoura, fait ressembler cette dernière à une sorte de jupon court.

Le nègre, pour se donner un aspect plus effrayant ou plus comique, suspend à sa taille des peaux desséchées de ratons, chacals ou renards.

Comme instrument de musique, le Bousaâdia porte sur la hanche un tambour primitif dont la caisse est en bois et la peau ornée de figures grossières tracées avec de la pâte de henné.

C'est sur ce tambour que le nègre fait le bruit assourdissant qui attire autour de lui tous les galopins Jl le frappe d'une seule baguette recourbée (chenekal) tenue de la main droite et aussitôt après, la main gauche, soutenue par le tambour, frôle légèrement la peau d'âne.

Bousaâdia est presque toujours accompagné d'un âne qui transporte non seulement son mince bagage et son tambour, mais encore lui-même. Le malheureux animal reçoit plus de coups de bâton que de poignées d'orge, et son maître, ne se souciant pas de sa nourriture, il y pourvoit en mangeant le long des chemins, les brindilles qu'il peut attraper.

La figure simiesque, les contorsions du nègre, son costume étrange et sa musique infernale ne lui attirent pas les sympathies de la race canine, les braves toutous des villes françaises, en le voyant, le poursuivent d'aboiements répétés tout en ayant soin de se tenir à une respectueuse distance de cet être fantastique.

Dans l'intérieur, les vilains chiens arabes, plus féroces et toujours affamés, s'acharnent souvent après les maigres mollets du nègre et il est alors obligé de livrer de vrais

combats à ces enragés afin de ne pas sentir leurs terribles crocs.

On comprend très facilement que les petits enfants français et arabes, redoutent le Bousaâdia, son accoutrement, ses grimaces atroces, le ton noir de sa peau, sa danse sauvage, ne sont pas faits pour rassurer les bambins habitués aux cajôleries de leurs parents.

La représentation que donne en plein air le nègre, consiste en un petit chant, toujours la même phrase musicale, accompagnée de bruit de tambour et de danse.

Nous n'avons pu saisir de ce chant que les mots suivants:

Nabi Mostepha :	Prophète Mustapha,
Salam alik :	Salut sur toi.
Baba Mansour :	Père Mansour,
Rasoul Allah :	Envoyé de Dieu.
Ia Babana :	O notre père,
Rasoul Allah :	Envoyé de Dieu.
Ia Moulana :	O notre maître.

La danse est d'abord lente, le nègre lève successivement en cadence chaque pied, puis le mouvement s'accentue et la danse devient plus agitée. Ce sont alors des voltes effrenées, avec accentuation du bruit du tambour et contorsions de tout le corps. Puis le nègre tourne longuement sur un pied, s'accroupit et, finalement, s'arrête.

Pour élargir le cercle de garçonnets de dix à quinze ans qui suivent toujours notre artiste, ce dernier exécute une série de petits bonds comiques, contractant affreusement son visage, faisant une grimace horrible en ouvrant démesurément la bouche.

Lorsqu'il veut obtenir la récompense de ses pitreries le nègre choisit dans l'assistance l'indigène le mieux vêtu, il danse, chante et bat du tambour devant lui, jusqu'à ce que l'auditeur, ennuyé plutôt que charmé, lui accorde un sou ou deux, en rougissant de sentir fixés sur lui tous les regards des spectateurs qui l'obligent ainsi à s'exécuter.

Lorsque le Bousaâdia aperçoit un arabe généreux cher-

cher dans son porte-monnaie, il augmente alors ses contorsions, se rapproche plus du donateur, se rapetissant, toujours dansant et ouvrant la bouche, nouvelle sébile, pour recevoir la pièce qui lui est offerte.

Il emmagasine ainsi facilement, sans en être gêné, plusieurs pièces de dix centimes, tel un singe se bourrant les bajoues de nourriture.

Chaque nouveau don illumine ce visage imberbe, luisant et provoque chez le nègre des bonds exagérés auxquels s'ajoute un remerciement qui se manifeste par des inclinaisons de tête et un son mal.articulé.

Les nègres qui font le métier de Bousaâdia sont ordinairement jeunes, les vieux n'ont plus l'agilité nécessaire, leurs articulations ne sont plus assez souples ils sont obligés de casser les pierres sur les routes et ont ainsi une vie moins mouvementée.

Le Bousaâdia est originaire du centre de l'Afrique : Haoussa, Bambara, Bornou, Congo, Soudane. D'un caractère doux, il est heureux de vivre en Algérie, à l'abri des coups de cravache des négriers qui désolent son pays, et où la nourriture est bien supérieure au peu substantiel millet dont on est nourri dans le continent noir.

Néanmoins, le nègre en Algérie ne progresse pas, en hiver, le climat, principalement celui des Hauts-Plateaux, ne lui est pas favorable et chaque année beaucoup de malheureux négrillons sont emportés par une affection de poitrine quelconque.

Son tempérament s'accommode mieux de l'Extrême-Sud, où il y a peu ou pas d'hiver ; il est là dans des conditions climatériques bien plus favorables, et sa noire figure, sur laquelle ne mord pas le soleil, est alors épanouie et respire la santé.



genre de celle occasionnée par l'emploi de l'huile de croton.

Le thapsia est également employé dans la médication française ; c'est le docteur Reboulleau, de Constantine, qui l'a vulgarisé.

CONTUSIONS

Pour les contusions ayant déterminé une plaie, les Arabes du département d'Alger emploient une figue sèche ouverte et placée sur la partie malade.

Quelques-uns se servent du styrax (miâ).

Les indigènes du département de Constantine préfèrent un mélange de farine et de graisse recouvert d'une pelure épaisse d'oignon !

D'autres emploient une pâte composée d'œufs, de farine, d'oignon, d'ail. Cette pâte est étendue sur de la laine cardée et placée sur la blessure.

Ce singulier cataplasme est appelé par les Arabes Djebira.

Lorsqu'un Arabe a reçu un coup de bâton ou de pierre sur la tête (cet accident, vu la douceur de leurs mœurs, leur arrive très fréquemment) il se sert d'un des remèdes indiqués plus haut et se couvre le chef de nombreux chiffons ou guenilles, sous prétexte d'empêcher l'action de l air. La propreté de ces linges laisse souvent à désirer; aussi lorsque les blessés découvrent leurs plaies ainsi soignées, s'en dégage-t-il une odeur des plus repoussantes.

COUPURES

Les coupures faites par un instrument tranchant sont soignées, chez les indigènes, par l'application d'un mélange fait de résine et de suif.

Le café pulvérisé et mélangé avec du sucre est aussi employé, ainsi que la feuille de la hanna (Lawsonia inermis) séchée, pulvérisée et mise en pâte avec de l'eau.

HYPERTROPHIE DU FOIE ET DE LA RATE

Ces deux maladies, accidents consécutifs de la fièvre



tion très commune chez les indigènes de l'Afrique septentrionale. Cette maladie est traitée de diverses façons par les tolba arabes. Nous allons indiquer ici les principales :

1° Faire cuire un hérisson entier dans une marmite en terre neuve, jusqu'à ce qu'il soit consumé et réduit en cendre, puis absorber trois jours de suite de cette cendre.

Au cas où la maladie persisterait, il faut continuer d'absorber, pendant sept autres jours, de cette cendre.

2° Fumigations de sulfure rouge de mercure (zendjefour), projeté sur des charbons ardents ; le patient place sa tête au dessus du réchaud et la recouvre d'un burnous, afin de bien respirer les vapeurs qui s'en échappent.

A la suite de ce traitement le malade est toujours atteint d'une salivation mercurielle intense.

3° Ne manger que du couscous sans sel ni poivre pendant sept jours. Après ces sept jours, le malade sera entouré, pendant trois jours, d'une petite barrière (zorbïa) faite avec des couvertures de laine et durant cette durée il devra absorber chaque matin une certaine quantité de poudre de racine de salsepareille et de blé.

Puis il boira encore pendant trois jours de la tisane de salsepareille.

Ensuite, le malade mangera, pendant une semaine, du couscous sans sel ni poivre.

Le traitement complet dure donc vingt jours.





ET-THALEB

L'ENSEIGNEMENT, chez les Arabes d'Algérie, n'est nullement compliqué ; il se borne à une instruction des plus limitées consistant à apprendre à re, écrire, réciter le Koran aux enfants.

Le personnel enseignant ne possède pas une instruction tendue, le thaleb n'a aucun titre universitaire ni aucune méthode Il peut, il est vrai, réciter sans se tromper le Koran, mais il est absolument nul en lettres ou en sciences ; e cycle de ses connaissances ne s'étend pas au-delà du livre e Dieu, qui, à ses yeux, réunit tout ce qu'un musulman oit savoir et qui ne saurait être dépassé.

Le maître d'école arabe se rencontre dans presque tous es centres algériens où il est appelé indifféremment : haleb, cheikh, derrer. Pour exercer son métier de pédagogue, il lui suffit de solliciter de l'autorité supérieure la ermission d'enseigner.

Il s'efforce ensuite de réunir vingt ou trente pères de amilles indigènes, qui consentent à lui donner chacun 25 francs par an ; avec cette rétribution et les cadeaux qui ui sont offerts, il parvient à se faire un traitement annuel de 1.000 à 1.200 francs.

Il loue un petit local qui lui sert tout à la fois de logement et de salle d'école : quelques nattes à terre constituent e mobilier scolaire en même temps que le sien propre ;

c'est, en effet, sur une natte que notre professeur se r[illegible] des fatigues intellectuelles de la journée !

Lors de ses cours, le thaleb s'accroupit sur la natte et ses élèves l'imitent, l'entourant sans aucun ordre, a[illegible] avoir, au préalable, enlevé leurs chaussures qu'ils pla[illegible] pêle-mêle à droite et à gauche, près de la porte.

Chaque élève est possesseur d'une planche (louh) qui [illegible] sert tout à la fois de cahier et de livre de lecture. C'est [illegible] cette planche, enduite d'une couche de terre argileu[illegible] blanche délayée (sensal), que le thaleb tracera avec s[illegible] klum et de l'encre faite de fumier de mouton et de lai[illegible] brûlés et d'eau, l'alphabet d'abord, puis les voyelles et enfi[illegible] les divers et nombreux versets du Koran.

Pour la lecture de leur planche, les élèves crient très fort en balançant le haut du corps. Comme ils n'ont pas tous la même leçon à lire, il s'en suit une cacophonie épouvantable, au milieu de laquelle le thaleb seul est capable de se reconnaître.

Les enfants arabes arrivent ainsi, après un séjour de deux ou trois ans à l'école, à se loger dans la cervelle le Koran, à l'exclusion de toute autre connaissance. Les leçons de choses, la géographie, l'histoire, la civilité puérile et honnête sont choses inconnues dans une école arabe.

Souvent les pères indigènes, désireux de faire de leurs enfants des savants, les obligent à réciter trois ou quatre fois le livre de Dieu. Quand un enfant peut, sans se tromper, citer les nombreuses sourates du Koran, il est considéré par ses coreligionnaires comme un maître, comme un homme possédant la sagesse désirable.

C'est alors bien à lui que peuvent s'appliquer les paroles suivantes, prononcées dans une conférence célèbre par notre grand savant Ernest Renan * :

---

* *L'Islamisme et la Science*, conférence faite à la Sorbonne, le 29 mars 1883, par E. Renan. — Paris, Calman Lévy.

\ partir de son initiation religieuse, vers l'âge de dix douze ans, l'enfant musulman, jusque-là quelquefois ez éveillé, devient tout à coup fanatique, plein d'une :te fierte de posséder ce qu'il croit la vérité absolue, ureux comme d'un privilège de ce qui fait son inférioé. Ce fol orgueil est le vice radical du musulman.

L'apparente simplicité de son culte lui inspire un méis peu justifié pour les autres religions. Persuadé que ieu donne sans tenir compte de l'instruction ni du érite personnel, le musulman a le plus profond mépris our l'instruction, pour la science, pour tout ce qui constue l'esprit européen. »

Cette très judicieuse appréciation de l'enfant arabe lettré, ıt également s'appliquer au thaleb qui, lui aussi, malgré n âge, n'admet que le Koran et ne voit rien au dessus.

Et-thaleb s'accorde un jour de congé par semaine, le udi.

Le mercredi soir il ne fait qu'une heure de classe et le endredi est consacré à la récitation par les élèves de tout qu'ils savent en fait de versets du livre saint.

Le maître d'école arabe s'abstient de toute leçon de ivoir-vivre, de politesse, de morale, il se confine absolulent dans son rôle d'initiateur du Ktab Allah et, pour rien ı monde, il ne s'écarterait du mince programme commun tous les tolba algériens.

Ceci dit pour faire ressortir combien l'éducation laisse à ésirer chez les indigènes, les parents arabes ne tiennent as à avoir des enfants bien élevés, ils n'y ont du reste ımais songé.

S'il nous était permis de donner un conseil aux ignorants ›lba, nous les engagerions à renforcer leur petit bagage ıtellectuel en acquérant les principes élémentaires de orale.

Il serait à désirer qu'il soit mis à leur disposition une ›nne traduction arabe d'un livre sur la culture morale, vre renfermant les premières notions concernant les de-

voirs individuels, domestiques, sociaux, internationau qu'ils apprendraient d'abord eux mêmes et feraient ensui connaître à leurs élèves.

Ces derniers deviendraient, il faut l'espérer, moir bornés, moins intolérants, moins hostiles à notre éducatio à notre instruction.

Il y aurait peut-être quelque chose à faire en ce sens, e certains indigènes, connaissant parfaitement les deux langue française et arabe, sont tout désignés pour entreprendr cette œuvre régénératrice.

En attendant, plaignons les malheureux petits Arabe obligés de circonscrire leurs études aux conseils et précepte obscurs que leur apprend le thaleb.



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

LA NAISSANCE

La femme arabe durant sa grossesse ne prend aucune précaution, les notions les plus élémentaires de l'hygiène, de la propreté, lui sont inconnues ; lorsqu'il sera nécessaire de dresser la tente, de chercher du bois ou de l'eau, de traire les animaux, ce sera la femme qui, jusqu'au dernier moment, effectuera courageusement ces divers travaux.

Pendant ce temps-là, le mari de la malheureuse femme, se reposera, étendu paresseusement sur une natte, paraissant ne se rendre nullement compte des peines, des difficultés endurées par son épouse.

Celle-ci, du reste, ne se plaint pas de sa triste condition, elle a été habituée ainsi, dès son enfance, en voyant sa mère, sa grand'mère, mener la même existence pénible et ne songe pas à améliorer son sort.

Lorsque les premières douleurs arrivent, l'on fait appeler la Kabla, l'accoucheuse arabe. N'ayant aucune des connaissances exigées chez nous, pour exercer les fonctions de sage-femme, la matrone arabe ne possède même pas la moindre instruction, elle ne sait ni lire ni écrire et ne connaît aucune théorie médicale, aucune pratique hygiénique.

Si elle est quelquefois adroite, dès que l'accouchement offre la moindre difficulte, elle est fort embarrassée, aussi le nombre de femmes mourant en couches en pays arabe, est-il énorme !

Nous avons vu une matrone arabe qui, dans un cas délicat n'hésita pas à placer sur l'abdomen de la malheureuse victime, une volumineuse pierre ; cette médication barbare amena naturellement la mort de la malade.

Quand l'enfant est hors du sein de la mère, la Kabla le

prend et lui lave tout le corps avec de l'huile melangée à une pâte de beurre et de henné. Quelquefois elle le tient quelques instants, suspendu, la tête en bas, afin de le faire grandir !

Le maillot que nos bonnes mères arrangent avec tant de soins et de propreté, est fabriqué de la façon la plus rudimentaire par les femmes arabes et kabyles : une pièce de cotonnade entoure les bras et les jambes, puis une bande enroulé complètement l'enfant comme un saucisson, des épaules aux pieds.

Les mères arabes prétendent qu'en emprisonnant ainsi les bras de leurs enfants ils deviennent beaucoup plus vigoureux !

Les linges ne sont lavés que de temps en temps, lorsque l'odeur gêne trop la maman !

On comprend qu'avec ce manque de soin, cette négligence, l'enfant arabe soit atteint de nombreuses affections dues à l'état déplorable de saleté dans lequel on le fait vivre.

Les ophtalmies, boutons, éruptions de toute espèce, la teigne la gale, etc., s'en donnent à cœur joie sur le malheureux gamin, et ses parents ne s'inquiètent pas outre mesure de ses maladies. Mektoub Rebbi, cette fameuse phrase, suffit à leur bonheur et tout ce que les Français peuvent leur dire, ne parvient pas à modifier leurs ridicules croyances et leur saleté. Nous avons vu bien souvent de jeunes enfants arabes ayant la figure couverte de mouches et quoiqu'ils fussent sur les bras de leur mère, celle-ci ne songeait nullement à chasser lesdites mouches !

Dès la naissance de l'enfant, les voisines accourues, s'empressent de féliciter la mère, de jeter des cris d'allégresse, et les fameux youyou perçants, se font entendre. L'enfant reçoit un nom le jour de sa naissance.

Les pères arabes désirent tous un fils, aussi lorsque le nouveau-né est un garçon, la réjouissance est-elle com-

plète, et souvent sept jours après la naissance, un mouton est abattu pour fêter l'heureux évènement.

L'ENFANCE

Quand l'enfant arabe commence à se traîner à quatre pattes, vers l'âge de douze ou quinze mois, la mère s'en débarrasse en le mettant sur une natte.

Lorsqu'elle a une course à faire, elle le prend par un bras, au risque de le lui démonter et le place sur ses reins, à cheval, jambe de ci, jambe de là, puis croisant ses bras derrière le dos, elle soutient ainsi le bambin, qui s'accroche comme il peut aux vêtements de sa mère.

Les femmes arabes qui voyagent le plus souvent à pied portent ainsi leurs enfants, elles trouvent que pour les longues routes, ce moyen est moins fatigant que de les porter sur les bras, près de la poitrine.

Quelques-unes se croyant plus pratiques, les placent, toujours à cheval, sur leurs reins, et les soutiennent par une pièce d'étoffe en forme de sac, rattachée au cou, les enfants sont ainsi enveloppés complètement, dans le dos de leur mère. On se demande comment ils n'étouffent pas ?

Dès que les enfants marchent seuls, ils sont pour ainsi dire abandonnés à eux-mêmes, aussi combien d'accidents arrivent, par suite de ce manque de surveillance : coups de pieds d'animaux, chutes dans les puits, silos, dans le foyer, situé au milieu de la tente, etc., etc.

Le nombre d'enfants arabes mourant de morts accidentelles, est très grand et les mères arabes qui cependant les affectionnent beaucoup, devraient bien ne pas tant s'en rapporter à la Providence pour diriger les pas incertains de leurs progénitures.

Quand le gamin arabe atteint l'âge de cinq ou six ans, il jouit de la liberté presque complète et souvent en été on le voit complètement nu, gambader autour de la tente ou du gourbi. Avec cette par trop primitive façon de vi-

vre, tout son corps, brûlé par le soleil, devient coule chocolat et il gardera ce ton là toute la vie.

Jamais les parents arabes ne s'occupent de l'éducati des enfants, ils les réprimandent rarement, lors mêr qu'ils commettent un acte répréhensible. Ainsi un père une mère voyant l'aîné de ses enfants s'emparer du pai d'un fruit de son jeune frère plus faible, ne le gourmar dera pas, dédaignant de s'occuper de choses enfantines. on leur demande pourquoi ils ne s'occupent pas du pet larcin, ils se contentent de dire : « Cela n'en vaut pas l peine », chrol drari (affaires d'enfants).

Nous avons dit plus haut que les pères indigènes préfé raient de beaucoup les garçons aux fillettes. Ce sentimen va s'accentuant de plus en plus, au fur et à mesure que le enfants grandissent.

Aussi arrive-t-il fort souvent qu'un père, s'il a de nom breux enfants, ne se rappelle plus les noms de ses fillette et il lui faudra souvent un bon moment avant de s ressaisir.

Un autre fait qui est courant et qui indique bien le ca ractère arabe, c'est la réponse que fait l'indigène interrog sur le nombre de ses enfants ; invariablement il ne donner que le chiffre de ses garçons et si on lui fait observer qu l'on aperçoit des petites filles, il vous répond : « Ah oui ce sont mes fillettes, je ne comptais que les garçons. »

Lors des recensements quinquennaux ou autres, cet oub des petites filles par leur père, occasionne des différence notables dans l'appréciation du chiffre des populations in digènes, et si le recenseur ne connaît pas cette particularité son travail sera toujours très approximatif.





EL KHAMMÈS

El Khammès (ouvrier agricole associé) est bien le type le plus connu de l'Algérie. Non seulement les propriétaires indigènes l'emploient tous, mais aussi les colons européens, adoptant la coutume arabe, l'utilisent pour les différents travaux agricoles et aux mêmes conditions.

Le nom de Khammès (de khamsa, cinq), lui a été donné en raison de la part qu'il touche à la fin de la récolte, et qui équivaut à un cinquième des produits.

El Khammès est toujours un pauvre diable, que la nécessité absolue oblige à travailler, car on le sait, tout musulman un peu aisé, considère le travail comme avilissant.

Les Arabes n'ont aucun goût pour tout ce qui nécessite un effort manuel, ils méprisent absolument ceux qui peinent, et n'ont pas assez de dédain pour tous les ouvriers en général, et le Khammès en particulier. Aussi, quand une querelle quelconque amène des plaignants devant l'autorité française, il faut voir avec quel air superbe le plus fortuné des deux déclare qu'on ne doit pas attacher d'importance à

ce que dit un malheureux, un Khammès, un raï (berger) qui est obligé de travailler pour vivre ; ses arguments, d'après lui, ne devraient pas être mis en parallèle avec ceux fournis par un homme de bit, de khima kebira (grande tente).

El Khammès habite ordinairement près de la demeure du propriétaire du sol, dans un gourbi (masure), ou souvent dans une pauvre petite tente rapiécée faite de flidj de laine ou de tout autre étoffe. Elle n'est pas difficile à trouver la demeure du malheureux khammès, parmi les habitations de la déchera (hameau); en hiver, ce sera la hutte la plus petite, la moins bien établie en été, lorsque les puces obligent toutes les populations arabes à fuir leurs peu confortables chaumières, et à installer leurs campements, ce sera la tente la plus sale, la plus dépenaillée, la plus basse, qui abritera le Khammès et sa famille.

Les colons français éprouvent les plus grandes difficultés pour trouver un bon Khammès. Ce dernier, du reste, ne s'engagera qu'autant qu'il aura touché une avance en argent (sarmia) et aussi un prêt de grains qui lui permettra de vivre avec sa famille jusqu'à la récolte.

***

El Khammès effectue tous les travaux de labour, d'ensemencement, de moisson, de dépiquage, de vannage et d'ensilage. Il donne son travail, et le propriétaire fournit les grains, les animaux, et les instruments nécessaires à la culture.

Les travaux de labours sont commencés par les indigènes aussitôt les premières pluies d'hiver, et sont à peu près terminés dans la première quinzaine de février. Dès la pointe du jour et malgré la pluie et la neige, le Khammès est au travail, vêtu d'une capote ou d'une vareuse militaire réformée, achetée un franc ou deux chez un juif de la place de Chartres ou d'ailleurs, les mollets emprisonnés dans des guêtres en grosse laine, les pieds entourés de guenilles,



ayant comme semelle une peau de chèvre retenue sur le coup de pied par des cordelettes en palmier nain.

Si l'accoutrement du Khammès laisse à désirer comme confortable, il en est de même pour sa charrue, instrument des plus primitifs et d'une incommodité rare. Elle consiste en une pièce de bois recourbée dans sa partie supérieure appelée gâda, qui sert d'unique poignée au laboureur.

A l'extrémité inférieure, s'adapte la seca (soc). Ce soc est muni d'une bride, qui sert à le fixer à la pièce de bois gâda.

En arrière du soc, se trouvent les oudnine oreilles), fixées à la gâda par une petite traverse, appelée boumedjane, et qui servent à renverser la terre remuée. Le sehem (brancard), à gauche et à droite duquel on attelle les animaux, est fixé sur la gâda par deux petites pièces appelées « el afia » et « redif ». Une sorte de cheville ouvrière « rezem » maintient aussi le sehem et la gâda.

Lorsqu'il s'agit d'atteler les animaux, c'est ordinairement des chevaux ou des mulets, un long palonnier est placé sous leur poitrine, et est maintenu par des traits en alfa (fechatel) à la gâda.

Les harnais employés par les indigènes sont très défectueux, les colliers (gouffa), sommairement rembourrés, blessent toujours les malheureuses bêtes chargées de traîner la charrue ; le poitrail également mal confectionné, leur comprime les voies respiratoires, au point que lorsque l'on arrive près de l'attelage, on entend, à plus de cinquante mètres de distance, la respiration oppressée des animaux, faisant un bruit analogue à celui produit par le soufflet d'une forge !

Les indigènes emploient aussi, comme attelage : les bœufs les ânes et même les chameaux.

Quand les animaux sont attelés, le khammès commence son travail, appuyant d'une seule main sur le manche de la charrue et tenant un fouet de l'autre. On comprend qu'avec une telle organisation, il ne puisse faire un labourage

soigné, et on n'est plus étonné alors de voir le sol simplement gratté à dix ou douze centimètres de profondeur et ne rendre qu'un résultat médiocre.

Malgré tous les conseils que nous leur donnons journellement, les Arabes n'apportent aucun perfectionnement à leurs instruments agricoles. Ils ont beau voir les champs cultivés par les Français donner de bien meilleurs résultats, ils s'en tiennent toujours à la charrue de l'époque biblique, refusant obstinément d'employer nos outils perfectionnés.

La résistance incompréhensible qu'ils mettent à ne pas employer nos outils, fait mal augurer des résultats qu'est appelée à donner notre civilisation. On aurait pu croire que puisqu'il s'agissait d'améliorer leur vie matérielle, les indigènes auraient adopté nos outils, nos moyens de culture ; mais il n'en a rien été, et tous les efforts faits en ce sens n'ont jamais abouti !

***

Lorsque le moment est arrivé de moissonner, le khammès s'habille plus à la légère. Il est vêtu d'une simple gandoura serrée à la ceinture et d'un vaste tablier de cuir jaune, qui lui descend de la poitrine aux genoux ; son avant-bras droit est garni d'un drâ (brassard) en cuir également, et des jambières de grosse laine enserrent ses mollets. Toutes ces précautions sont prises en vue de la présence des épines, toujours nombreuses dans les cultures arabes

Son burnous, placé sur trois bâtons, lui sert de petite tente, sous laquelle, à l'heure de la sieste, il abritera sa tête des rayons solaires. Ce petit abri sert aussi à tenir fraîche l'eau contenue dans la guerba (outre) destinée à le désaltérer.

Dès l'aube, le khammès est à la moisson, il ne s'arrête qu'à dix ou onze heures pour se reposer une heure ou deux. Il continue son travail jusqu'à six heures du soir. Le propriétaire doit toujours lui adjoindre un certain nombre de moissonneurs (mgata, karaï). Le paiement de ces derniers est

effectué exclusivement par le propriétaire qui leur donne de un franc à deux francs par jour.

On emploie aussi, comme moissonneurs les gens du Sud : Zab, Oulad-Derradj, Sehari, qui, chaque année, viennent avec tous leurs campements et leurs troupeaux de chameaux et de moutons en achaba dans le Tell.

Ces moissonneurs ne touchent pas d'argent pour leur travail, mais ils prélèvent le dixième des grains qu'ils moissonnent, un filet sur dix.

Les indigènes du Tell les autorisent aussi à laisser pâturer leurs bestiaux dans les chaumes.

Après la récolte, le khammès effectuera le dépiquage avec trois chevaux qui piétineront les gerbes en pivotant dans un cercle restreint. Puis le ramassage viendra, le khammès mettra alors la paille en meule, l'entourera de sedra (jujubier) afin d'empêcher les dégâts des animaux, toujours mal gardés en pays arabe, et prélèvera sur les grains le cinquième de la récolte obtenue. Ce sera la rémunération de ses peines. Il se reposera jusqu'aux labours prochains.

***

Si la récolte a été fructueuse, le khammès sera dans une prospérité relative, mais si la sécheresse, la grêle, les sauterelles le privent du grain qui lui est nécessaire pour son entretien et celui de sa famille, il tombera alors dans le plus grand dénuement, vivant, lui et les siens, de la façon la plus misérable. Il ne cherchera nullement à améliorer sa triste situation en travaillant d'une façon quelconque ; il s'en rapportera toujours à la providence pour ses moyens d'existence, et ne consent qu'à une chose : labourer et moissonner.

Outre cette insouciance, le khammès a aussi d'autres défauts : il est légèrement enclin au vol, surtout quand il a pour associé un cultivateur français. Il ne se fera aucun scrupule de lui faire enlever ses chevaux, ou autres bestiaux, par ses parents ou amis. Il leur indiquera l'heure à laquelle

le colon français, fatigué, s'endort ; les points des murs de l'écurie, où un trou peu facilement être percé. le nombre d'armes et de chiens possédés par le roumi. A son réveil, le colon, souvent beaucoup trop confiant, suivra son khammès à la recherche de ses animaux disparus, mais le brave musulman aura soin de l'égarer en lui faisant prendre une tout autre direction que celle prise par les voleurs, et rien ne sera retrouvé. Au moment des récoltes, c'est à cette époque-là que le khammès s'en donne à cœur joie : un jour il fait voler, toujours par ses parents ou amis, un ou deux filets de grains ; un autre jour, c'est le champ de pommes de terre du Français qui est dévalisé ; quant aux fruits de toute sorte, le khammès laisse à ses femmes et enfants le soin de les enlever bien avant leur maturité.

La basse-cour est aussi visitée, et plus d'un œuf, marqué par sa femme d'une trace faite avec du noir de fumée. afin de détourner les soupçons en cherchant à faire croire que l'œuf est de provenance arabe, aura été pondu par les volailles du cultivateur français.

Pour caractériser l'état d'âme du khammès, nous ne pouvons mieux faire que de relater ici le souhait que forment les mères arabes à leurs enfants, lors du renouvellement de l'année :

« Ikeber oulidi » — Mon fils grandira ;
« Icharek beldi » — Il s'associera au citadin ;
« Ou ihot zrà andi » — Et il me remettra son grain.

Il est bien entendu que c'est du grain du citadin qu' s'agit !

Malgré l'état précaire de sa fortune, le khammès est g néreux quand on fait appel à ses sentiments religie Aussi plus d'un derviche ou merabet, profitent ils de c disposition d'esprit, au moment des récoltes, et réussis très souvent à obtenir de lui un peu de grains. Le kham ferait bien mieux d'être plus travailleur, moins pill moins fanatique, et de mettre en pratique ce conseil :

qui a le don de déplaire beaucoup aux merabtine de toute sorte :

« Cultive ton grain et sarcle le. »
« Et en été donne un cadeau aux pauvres. »
« A l'exception de Dieu ou du Prophète. »
« Aucun autre n'a le pouvoir de solliciter la ziara. »



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

LA CIRCONCISION

La tehara (circoncision) est un des actes les plus importants de la vie arabe. Les Indigènes d'Algérie ne manquent pas, à l'occasion de cette pratique religieuse, de donner une fête à leurs amis et connaissances. L'enfant arabe ne doit pas être âgé de plus de dix ans au moment de la circoncision.

Dans le département de Constantine, voici comment la cérémonie a lieu : le matin, de bonne heure les femmes invitées à la fête, parées d'étoffes aux couleurs voyantes, en ligne, serrées les unes contre les autres et couvertes d'un ou plusieurs grands voiles, se rendent à quelque distance de la demeure du père de l'enfant, afin de chercher la terre traditionnelle.

Suivies d'une bande d'enfants, elles marchent, dignes, d'un pas mesuré, chantant :

> Nous avançons, avec ton aide,
> O Dieu ! personne ne nous devancera.

De temps en temps les you-you stridents se font entendre alternant avec le chant précité.

Une vieille, armée d'un sabre précède le groupe de femmes, à quelque distance en avant, l'air pénétré de l'importance de sa mission. L'arme qu'elle porte est destinée à éloigner l'aïn le mauvais œil.

Les chants continuent jusqu'à l'arrivée sur le point où doit être prise la terre nécessaire à l'opération. Une guessâ (plat en bois dans lequel est fabriqué le couscous) est rempli de cette terre, puis le groupe revient en marchant toujours posément, et chantant la même phrase.

A l'arrivée près de la maison où se donne la fête, des coups de feu annoncent le retour des femmes, et au moment

où le groupe pénètre, une nouvelle salve le salue. A cette salve, répondent toujours les cris d'allégresse des femmes.

L'opérateur, qui est entouré de la plus grande déférence de tous les assistants, prépare avec toute la componction désirable la terre, la guessâ, et l'enfant est amené.

Encouragé par de nombreuses promesses, l'enfant, maintenu solidement par des assistants, ne peut faire aucun mouvement et l'opération est vivement faite.

Aussitôt, les benader, les kessab se mettent à jouer leurs airs les plus bruyants ; les you-you deviennent assourdissants, des vapeurs de benjoin, cascarille, encens envahissent et parfument le local ; les vieilles négresses s'emparent des petits mortiers en cuivre et de leurs pilons et s'en servent comme de cloches. Ce tapage étourdissant n'a pour but que d'attirer l'attention du jeune musulman et de lui faire oublier l'opération douloureuse.

Puis on apporte au néophyte un morceau de viande cuite avec lequel il doit frapper l'opérateur qui, bonassement, reçoit en riant les coups. Ensuite on lui fait mordre un gros oignon !

La terre qui a servi à la circoncision est rapportée avec le même cérémonial ; la vieille porte sur sa tête la guessâ contenant la terre, recouverte d'un linge blanc sur lequel est placé le sabre qui préserve du mauvais œil.

Puis le groupe de femmes, toujours serrées les unes contre les autres, chantant la même phrase sacramentelle et jetant aux vents leurs you-you.

La remise de la terre effectuée, tout le cortège retourne en chantant chez l'heureux père et la fusillade salue encore une fois la rentrée des femmes.

Le côté matériel de la fête vient ensuite : d'abord des flots de café remplissent toutes les tasses de la maison et, successivement, par groupes de quinze ou vingt, les invités savourent le kahoua puis un repas des plus substantiels leur est servi et ils ne manquent pas de faire honneur au couscous, mechoui, tadjine, messemem et autres victuailles.

L'ADOLESCENCE

Après la circoncision, le jeune musulman livré à lui-même se laisse aller à ses instincts de petit sauvage. Il passe ses journées à rouler avec tous les jeunes bergers du voisinage et ne tarde pas, à ce commerce, à être d'une dépravation rare.

Vers l'âge de quinze ou seize ans, notre gaillard va souvent au marché voisin, avec un ou plusieurs garçons de son âge et s'il peut enlever un burnous à l'abassi qui en vend, ou décrocher une paire de souliers chez le Mzabi, il ne s'en privera pas.

Après avoir réussi plusieurs fois dans ses petits méfaits, vers l'âge de dix-huit ans il s'enhardit et se lance dans des opérations plus fructueuses. Il se joint à d'autres jeunes malandrins plus expérimentés que lui qui lui indiqueront les bonnes manières pour enlever adroitement, un ou plusieurs moutons, des filets d'orge ou de blé, un cheval, etc., etc.

C'est la nuit surtout que les expéditions ont ordinairement lieu, mais le jeune filou ne dédaigne pas de. . travailler le jour si l'occasion s'en présente.

Les indigènes n'apprennent aucun métier à leurs enfants, ils se bornent à leur faire garder leurs troupeaux et labou rer, moissonner et battre. En dehors de ces travaux agricoles, de février à juillet, les arabes vivent dans l'oisiveté la plus complète. Les Français nouvellement arrivés sont toujours très surpris des dispositions à la paresse, à l'oisiveté que possèdent à un si haut degré les arabes !

Il est bien entendu que nous ne parlons que des indigènes du pays arabe, du cultivateur, et non des habitants des villes qui sont plus laborieux.

Vers l'âge de dix-sept ou dix huit ans, le jeune arabe est considéré comme suffisamment mûr pour le mariage et son père s'occupe alors de lui trouver une compagne.

LE MARIAGE

Lorsque le mariage d'un jeune homme a été décidé, sa

mère, en femme prévoyante, s'inquiète du choix d'une bru, elle ne négligera rien pour savoir ce qu'elle est tant au physique qu'au moral, elle interrogera adroitement les voisines de la jeune fille, sur ses faits et gestes ses aptitudes au travail, sa conformation, etc., etc., puis son choix arrêté, elle en fera part au chef de la famille et les pourparlers s'engageront.

Le père de la jeune fille est alors pressenti sur la somme que doit remettre le père du jeune homme à titre de dot. Cette somme sera plus ou moins élevée selon la situation, l'influence de la famille de la future et aussi selon la beauté de cette dernière.

Après de longs et interminables marchandages, la somme est enfin fixée ; cette fixation est très importante, car, en cas de divorce, ce qui est assez fréquent, la dot sera remboursée au mari.

Les fiancés ne sont jamais consultés par leurs parents et ne sont pas autorisés à se voir, à se parler, avant le mariage. Les mariages arabes se contractent devant les gens âgés du douar ou de la tribu et aussi devant le cadhi. Dans certaines régions les indigènes n'effectuent cette formalité devant le cadhi qu'avec une certaine répugnance en raison des exigences du magistrat musulman, sous le rapport des honoraires qui lui sont dus. La contractation du mariage a lieu en présence des pères et mères des fiancés et sans que ces derniers soient présents, puis deux ou trois jours après, la célébration de la fête a lieu.





EL BAKHAR

Dans les villes tunisiennes, il y a ordinairement un nègre : El Bakhar qui, n'ayant aucun métier, se munit d'un petit récipient en fer dans lequel il met quelques charbons allumés et diverses substances répandant une bonne odeur. Le récipient est suspendu à un court bâton, à l'aide de trois fils de fer, et le soudani circule en encensant les passants.

Cette façon déguisée de demander l'aumône est suivie par de nombreux nègres que l'on retrouve partout, à Tunis, Bizerte, Soussa, Kairouan, etc.

Ordinairement, très misérablement vêtu d'une vieille gandoura recouverte d'un burnous en loques, sans chaussure, El Bakhar se rend dans les cafés maures et les endroits publics, balançant doucement sa mebakhera (encensoir).

Voici les appels qu'il lance pour implorer la charité des passants :

Ia msalli ala en-nebi :	A celui qui prie pour le Prophète
ia kerim mta Allah :	ô généreux pour l'amour de Dieu
ia el moumnine :	ô les croyants !
ala khater Sidi ben Hassen :	pour Sidi ben Hassen
ia el messelmine :	ô les musulmans !
ala khater Sidi ben Arous :	pour Sidi be Arous
ia Sidi Abdelkader El Djilani :	ô Sidi Abdelkader El Djilani.

Chaque vendredi El Bakhar se rend devant les grandes mosquées, il attend la sortie des fidèles qui viennent d'entendre l'imame prédicateur, et sollicite la charité publique en formulant toujours les mêmes invocations que ci-dessus,

Le malheureux Bakhar ne gagne pas beaucoup d'argent à encenser ses coreligionnaires et nous doutons fort que la maison Hachette le fasse figurer jamais dans son almanach parmi les mendiants réussissant à faire fortune.

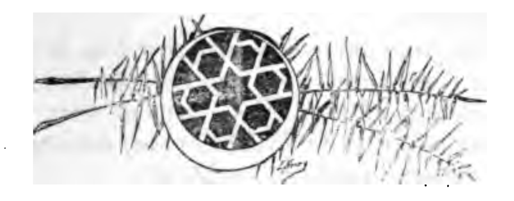
Quand il a ramassé six ou huit sous par jour, il se considère comme très heureux, conserve dix ou quinze centimes pour le renouvellement de sa provision de djaoui (benjoin), loubane deker (encens mâle), aoud-el komari (cascarille) et se nourrit avec le reste.

Pour son logement, El Bakhar n'est pas inquiet, un croyant trouvant toujours l'hospitalité chez un cafetier.

Beaucoup de Bakherine réussissent ainsi à traverser à pied la Tunisie, la Tripolitaine, l'Egypte et, se joignant à une caravane de pélerins, parviennent à La Mecque.

Ils mettent quelquefois plus de deux ans pour effectuer ce long et périlleux voyage, mais toutes les peines, les fatigues, les misères, les maladies ne les rebutent pas.

Armés d'un incroyable courage, d'une persistance et endurance remarquables que n'explique que la foi dont ils sont animés, ils réussissent à vivre misérablement de longs mois, parcourant d'interminables distances et atteignent, enfin, la ville sainte, leur pieux objectif !





LE MARCHAND D'ŒUFS DURS DE GROMBALIA

Grombalia, où habite le type tunisien que nous allons présenter au lecteur, est une petite localité de la Régence, de deux mille cinq cents habitants environ, située à 32 kilomètres de Tunis, sur la ligne ferrée, si pittoresque, qui conduit de cette ville à Soussa.

Le chef du train allant à Soussa a à peine terminé d'annoncer la station de Grombalia, que l'on entend immédiatement après, comme si un déclic venait de le produire, le cri fortement nasillardé de : « Adima taïbine » (œufs cuits), et l'on aperçoit aussitôt un vieux tunisien, misérablement vêtu, aveugle, le teint brûlé par le soleil, n'ayant d'autre guide que son assa (bâton) qui débouche sans hésiter de l'angle de la gare et se met en devoir de parcourir à une allure assez vive le quai en poussant toujours son cri : « Adima taïbine ».

Ce pauvre vieux chergui connaît fort bien le trajet qu'il parcourt et il est curieux de voir avec quelle assurance il circule, contournant les rues, évitant avec beaucoup d'adresse les obstacles qu'il rencontre sur son chemin et ne paraissant nullement gêné par sa cécité.

Les œufs durs qu'il offre aux voyageurs sont simplement contenus dans la tharboucha (capuchon) de son burnous

négligemment placé sur l'épaule gauche de notre industriel, de façon à laisser pendre le capuchon à portée de ses mains.

Les Tunisiens ont un certain goût pour les œufs durs ; aussi voit on à chaque train sortir des portières de troisième classe, quelques têtes arabes hélant le vieux marchand d'œufs : « Aroua ia cheikh » (viens, ô l'ancien !).

Le Tunisien, tout en servant ses clients, ne discontinue pas de brailler « Adima taïbine ». Ces deux mots retentissent toujours à intervalles parfaitement réguliers et avec la même intonation nasale. On dirait une machine remontée que rien ne saurait arrêter.

Il vend sa marchandise vingt-cinq centimes la hara (double paire) et n'écoule ses produits qu'au passage du train quotidien ; la vente n'est pas très importante et quand il a vendu une vingtaine d'œufs, le bonhomme est satisfait.

On se demande comment sa petite industrie parvient à le faire vivre, mais il est vrai que le pauvre vieux ne vit pas dans l'opulence et qu'il accepte sans murmurer la triste condition que lui a octroyée la Providence. Un bon musulman ne doit-il pas accepter tout ce qui lui arrive et mettre en pratique le fameux proverbe : *Koul chi ala id er-rebi* (tout est dans la main de Dieu).

Comme tous les aveugles, le marchand d'œufs durs est d'un caractère assez gai et lorsque le train de Tunis est passé, on le voit souvent marivauder plaisamment avec ses nombreux amis.

La cécité n'a pas tari en lui toute gaieté et les réparties souvent originales du père adima taïbine, sont-elles fort appréciées par les Tunisiens de la région.



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Dans toutes les régions de l'Algérie, la célébration du mariage est à peu près la même ; il y a toujours l'arrivée triomphale de la mariée sur un mulet ou une mule, au domicile conjugal, les coups de feu, les you-you, les repas copieux, la musique bruyante des tambourins et flûtes, les chants et proclamations du Meddah, les danses des femmes et fillettes, les galopades à cheval avec fusils déchargés devant le groupe des femmes.

La noce arabe algérienne a été très souvent décrite, aussi nous ne nous y arrêterons pas, préférant relater ici les détails d'une noce en Tunisie,

UNE NOCE A GROMBALIA

En nous rendant à la demeure du marié, qui se trouvait à proximité de l'habitation du contrôleur civil (mourakeb), nous vîmes sur la route de Sousse, un rassemblement considérable d'hommes, de femmes, d'enfants, de caratoune d'arabats. Au milieu de cette foule, un chameau paré portant une djahfa (palanquin). C'était l'organisation du cortège devant ramener la mariée, qui s'effectuait,

Le chameau avait les oreilles ornées de deux grands anneaux en argent dont les femmes se servent comme boucles d'oreilles (khors), la tête enturbannée d'un mouchoir en soie, le cou entouré d'une ceinture de femme, servant de licol.

Lorsqu'on apercevait de loin cet animal ainsi accoutré, on semblait voir une vieille femme portant sur son dos un ballon !

Au sommet de la djahfa, un drapeau rouge et blanc avait été fixé et à l'intérieur du palanquin se trouvait une vieille femme, la mère du marié, qui avait avec elle tout un as-

sortiment de linges neufs et de vêtements des deux sexes. Derrière la djahfa, au dessus de la croupe du chameau, deux sabres en croix, avaient été placés.

C'est ce palanquin qui doit servir à transporter au logis du mari, la jeune mariée (el aroussa) qui habite à Turki, petit village situé à trois kilomètres de Grombalia.

Quand le chameau et le palanquin furent suffisamment préparés, le cortège s'organisa. D'abord la musique composée de toboul et de zokrat, ensuite une femme ayant un sennara (fuseau) filant de la laine, précèdent le chameau, et derrière l'animal une autre femme ayant sur la tête un gharbal (crible).

La femme au fuseau est placée là pour obtenir de la Providence que la mariée devienne habile dans les travaux de laine, celle au crible pour que la mariée soit une bonne ménagère sachant moudre le grain et cribler la farine destinée à nourrir ses enfants.

Puis viennent deux groupes de femmes, et à une faible distance les hommes rangés en lignes et enfin les caratoune arabat et autres véhicules destinés aux femmes et leurs progénitures lorsqu'elles seront fatiguées.

Une décharge de coups de feu annonce le départ, le cortège s'ébranle, la musique joue, les femmes entonnent leurs chants et les alternent de temps en temps par les you-you.

A environ huit cents mètres de Grombalia, sur la route de Turki, le chaouch de la noce fait un signe, le convoi s'arrête et un cercle se forme.

Dans ce cercle, six jeunes tunisiens bien équipés, armés de fusils et de tromblons, font irruption et se livrent à une série d'exercices semblables à ceux effectués par les Oulad-Sidi-Ahmed ou Moussa, sur nos places publiques.

Ils font deux ou trois fois le tour du cercle afin d'écarter les curieux, puis subitement poussant un cri rauque et sauvage, lancent à deux ou trois reprises leur fusil en l'air et faisant une volte, se séparent en deux camps tirant des

coups de feu en courant les uns sur les autres simulant une lutte.

Quelquefois le fusil de l'un d'entre eux rate ; il se retire alors tout penaud et est remplacé immédiatement par un autre combattant.

Lorsque ces exercices ont duré un instant le convoi s'éloigne dans la direction du domicile de la mariée. A une faible distance dudit domicile, le convoi se heurte à une troupe d'indigènes armés qui prétendent en défendre l'accès.

Une petite guerre s'engage alors entre les gens du marié et les défenseurs de la mariée. La lutte simulée dure environ un quart d'heure, puis des notables, à l'air digne, ont soin d'intervenir, la paix est faite et l'on s'approche de l'habitation.

La vieille femme descend alors de la djahfa portant le trousseau, elle rentre chez la mariée, suivie de toutes les femmes et des enfants. Les hommes se tiennent à l'écart.

Dès que les femmes pénètrent, la musique redouble, les you-you, les cris d'allégresse se font entendre, tout cela avec accompagnement de décharges de mousqueterie.

Les femmes, comme chez toutes les nations, examinent le linge, les bijoux de la mariée, discutant, jacassant à qui mieux mieux. La mariée est dans un coin de la salle entourée de cinq demoiselles (sebïat).

La vieille femme qui a apporté le trousseau, prescrit de procéder à la toilette de la mariée. Celle-ci après un bain sommaire, entourée de toutes les femmes qui poussent des cris de joie continuels, tend ses mains et ses pieds pour l'apposition du henné qui doit les rendre rouges, puis une matrone lui applique le koheul sur les paupières, les dents sont frottées de souak (écorce de noyer), et elle est parée de ses vêtements de noce qui sont aspergés d'une eau parfumée quelconque, achetée chez un juif de Tunis.

Les femmes poussent par trois fois des you-you retentis-

sants qui annoncent que tout est prêt pour le départ. la mariée dit adieu à ses compagnes.

Les zokrat et teboul jouent. les coups de fusils partent, et un solide gaillard, un burnous à la main, s'introduit dans la demeure de la mariée, la couvre de ce vêtement, l'enlève dans ses bras et la place dans la djahfa, à côté de la vieille qui devient sa gardienne.

Assise dans le palanquin, elle se découvre trois fois afin de se montrer au public, et le convoi constitué comme au commencement, retourne dans le même ordre, vers la demeure du mari.

Tous les cent mètres, une station a lieu et les exercices des jeunes tunisiens armés de fusils, recommencent. Lorsque le chameau portant la mariée parvient devant la porte du mari, une dernière station a lieu. Deux hommes aux cheveux grisonnants, armés chacun d'un sabre, se présentent devant le chameau, l'un représente le défenseur de la mariée, l'autre le ravisseur.

Le défenseur s'approche de la djahfa, paraissant écouter les sanglots de la mariée, puis devenant sombre et menaçant il provoque en duel le ravisseur ; les fers se croisent, la lutte devient fort vive, des feintes, des bonds très curieux, sont effectués par les deux adversaires. Après toute une série d'attaques et de défenses, le provocateur perdant tout espoir, se laisse vaincre et el aroussa entre au domicile conjugal.

Ce duel simulé est conservé par les tunisiens depuis l'enlèvement de Yamina par Sid Abdallah.





EL HACHAÏCHI

N'avez-vous jamais pénétré dans une mehachacha, taverne des fumeurs de kif ? le coup d'œil en vaut cependant la peine.

La mehachacha se trouve ordinairement dans l'arrière-boutique d'un café maure : c'est là que se donnent rendez-vous les Hachaïcha (fumeurs de hachich) et que trône le hachaïchi, préparateur de la plante à fumer que les Arabes appellent aussi El Kif (l'ivresse).

Ce singulier industriel est toujours un arabe de la ville qui réussit à vivre avec le mince produit que lui procure son curieux métier de bourreur de pipes et de préparateur de chanvre indien.

De nombreux bissakra (des Oulad-Djelal de Biskra) exercent aussi cette profession dans les villes algériennes où ils se répandent annuellement pour gagner leur vie comme portefaix, porteurs d'eau à la façon de nos Auvergnats.

Une natte étendue à terre, quelques verres, une petite plaque de marbre suffisent à notre homme pour exercer sa profession.

La feuille de chanvre (cannabis indica) est séchée préalablement puis hachée par le hachaïchi. Ce dernier prépare aussi avec les graines de chanvre pulvérisées et du miel,

une sorte de confiture (maadjoune), qui a des propriétés enivrantes plus prononcées encore que la feuille.

A Constantine, les hachaïcha font, dans la journée, la chasse aux hérissons. Ils sont aidés par des roquets qui trouvent le gibier et sont souvent accompagnés d'un jeune homme au corps fluet pouvant pénétrer dans les anfractuosités des rochers.

⁂

Lorsque plusieurs adeptes du kif se trouvent réunis, le hachaïchi apporte alors son bouri.

Le bouri consiste en une noix de coco évidée, munie d'un long tuyau en roseau sur un de ses flancs, qui communique avec un plus petit fixé au sommet de la noix; c'est ce dernier tuyau qui constitue le fourneau de cette énorme pipe.

La noix est remplie d'eau pour rafraîchir la fumée. et le fourneau est bourré de la feuille stupéfiante à laquelle est joint un petit morceau de la maadjoune citée plus haut.

Lorsque cet instrument pittoresque est chargé, une petite braise est placée méthodiquement par le hachaïchi sur le fourneau et le bouri circule parmi les clients.

Le premier des hachaïcha présents aspire le plus fortement possible, avale la fumée et la rejette par les narines avec un air de béate satisfaction : il passe ensuite le bouri à son voisin qui procède de même, et ainsi de suite jusqu'au dernier des fumeurs accroupis sur la natte.

Lorsque le bouri a fait deux ou trois fois le tour des huit ou dix clients qui peuplent ordinairement les tavernes, le hachaïchi préparateur perçoit, de chaque consommateur, une somme variant de dix à quinze centimes.

Il n'est pas exigeant, comme on le voit, et il lui suffit de récolter quelques sous pour vivre... d'illusions, car lui aussi use du bouri en adorateur passionné. Il n'a, du reste, été amené à exercer cette profession de hachaïchi qu'en raison de son goût prononcé pour le kif.

⁂

Indépendamment du bouri, certains fumeurs se servent de la petite pipe (sbissi) en terre rouge à petit fourneau, ressemblant absolument à la pipe provençale et qui n'est bourrée ordinairement que de feuilles de chanvre sans addition de maadjoune.

Après un moment d'absorption de fumée de kif, l'on constate chez les hachaïcha un étourdissement, un ahurissement, une ivresse incroyables.

L'atmosphère chargée des vapeurs enivrantes du hachich devient insupportable pour les profanes.

Les fumeurs de kif sont alors en plein idéal, rêvant de l'au-delà avec ses joies futures, car pour eux, la vie réelle n'existe pas. Maigres, décharnés, livides, ils en sont arrivés, comme les fumeurs d'opium, à n'admettre que les sensations factices qu'ils se créent. N'y a-t-il pas eu chez ces êtres, alors que leur cerveau n'était pas encore atrophié, un lamentable raisonnement philosophique qui les a poussés ainsi au suicide de leur pensée en leur faisant rechercher ce que Beaudelaire appelait si justement les Paradis artificiels ?

Tout à coup l'un d'eux, mélomane, se met à jouer lentement sur une petite flûte criarde, les airs arabes connus.

Souvent aussi, à défaut de flûtiste, un fumeur chante une mélopée triste :

J'ai souhaité un heureux matin à celle dont les joues sont teintes
[de belles couleurs,
Mais elle n'a pas voulu accepter mes souhaits
Celle qui a des membres si beaux, une taille si parfaite,
C'est elle qui a causé ma blessure !

Blessé au siège du principe de vie,
Je n'ai aucun ami qui en soit affligé.
Et je reste comme l'enfant couché dans le berceau,
Qui a soif, mais dont la mère est malade.

Un rossignol a fait entendre sa voix
Et a lancé les accents les plus touchants,
Il t'a rempli ainsi d'un amour irrésistible.
Et te fait pleurer comme une jeune enfant.

Le chanteur est quelquefois accompagné par une petite guitare à deux cordes (gnibri). pincée par un de ses collègues.

Sous l'empire des senteurs de kif, dans l'extase la plus complète, et pendant que l'un d'eux augmente le concert en faisant résonner un verre à boire, à l'aide d'une petite cuillère en fer, tous les autres assistants, abrutis par le narcotique, suivent le rythme de la musique en frappant doucement des mains et balançant mollement leur tête de droite à gauche.

De temps en temps, pour manifester sa satisfaction, un des Hachaïcha pousse un cri guttural, n'ayant rien d'humain, et qui a le don de surexciter les exécutants.

Quelquefois aussi, un d'entre eux, les yeux hagards, la marche mal assurée, se lève, en proie à une sorte de folie furieuse, et s'armant de ce qui lui tombe sous la main, couteau ou bâton, sort de la taverne, et sans avoir été provoqué, frappe à tort à travers, blessant, tuant les passants, indigènes ou autres qui se trouvent sur son passage !

La séance se prolonge fort avant dans la nuit, et les vapeurs ne cessent de s'échapper du bouri que lorsque les hachaïcha, le cerveau et les paupières alourdis, s'allongent inertes sur la natte, se laissant aller au rêve, écrasant sous leur tête appesantie, le bouquet de jonquilles des champs qu'ils y avaient fixé le matin.

Le hachaïchi met alors un peu d'ordre dans son matériel, compte sa recette, s'allonge à côté de ses fidèles clients, puis laissant, lui aussi, errer sa pensée, il contemple un instant, d'un œil éteint, les derniers nuages de fumée qui tourbillonnent encore dans sa taverne, et s'endort lourdement, anéanti.



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

DIVORCE, VEUVAGE

Le divorce autorisé par la loi musulmane est très fréquent, on pourrait même dire trop fréquent, chez les indigènes d'Algérie. Les femmes arabes excitées souvent par leurs familles, cherchent, par tous les moyens possibles, à obtenir le divorce afin d'avoir plus de libertés et aussi une plus forte dot.

Les jeunes veuves arabes n'éprouvent jamais une grande douleur lors du décès de leur époux et elles aussi sont très heureuses de ne plus être surveillées et d'agir à leur guise. Ne trouveront elles pas, quand elles le voudront. un autre mari ?

La femme divorcée (methalka) et la veuve (hadjala) ont beaucoup plus de latitude que les femmes mariées; elles sont absolument libres de leurs actions, circulent à visage découvert et mènent une existence des plus mouvementées.

Fort souvent elles installent une tente près de la demeure de leurs parents et, au su et au vu de tous, elles y reçoivent leurs adorateurs ; leurs pères et frères ne se feront, du reste, aucun scrupule de profiter des bénéfices réalisés par les déportements de leur fille ou sœur.

Vêtues de vêtements aux couleurs voyantes et aspergés d'eau de cologne, lubin, lavande ou autre, la tête surchargée d'un turban énorme, la figure grossièrement fardée, les joues et les lèvres rouges de carmin, les sourcils noircis de medda, le cou entouré d'un ou plusieurs colliers de pièces d'or et aussi d'un collier fabriqué avec divers parfums : ambre, benjoin, musc, mis en pâte et coupés par petits morceaux. des bracelets aux bras et des anneaux aux pieds, les femmes divorcées ou veuves tiennent une

vraie cour d'amour, où les indigènes viennent parader et raconter leurs hauts faits.

Souvent les jeunes arabes risquent leur vie pour elles en allant voler la nuit afin de pouvoir leur offrir un cadeau; c'est à celui qui déploiera le plus d'audace, essuiera le plus de coups de feu assommera le mieux d'un coup de deb-bouz ses adversaires, afin de complaire à l'hadjala (1).

Le nombre de rixes, de batailles de coups de feu et de couteau qu'occasionne la présence d'une hadjala dans un douar est considérable. Il ne se passe pas de jour sans que des discussions avec force horions aient lieu, et bien souvent l'autorité judiciaire ou administrative n'est jamais informée en raison de la qualité des coupables, qui sont généralement fils des principaux notables du pays.

La vie licencieuse d'une hadjala n'émeut nullement ses parents ou voisins; ses amies continueront à la voir comme antérieurement et tout le monde aura pour elle la même considération que si elle était un modèle de vertu.

Cette inconscience générale, cette tolérance outrée, cette négation de toute morale ne se comprennent pas, surtout chez un peuple éminemment religieux, ayant toujours le nom de Dieu et du Prophète à la bouche et affichant une pruderie excessive dans la conversation et toutes les circonstances ordinaires de la vie.

***

Chez les Oulad-Naïl, que certains touristes, désireux de montrer leur savoir, appellent bien à tort, les Ouled !!! le métier de prostituée est de tradition. Les jeunes filles se répandent dans les villes : Alger, Blida, Boghari, Djelfa, Laghouat Bou-Sâada. Biskra, etc., y restent jusqu'à la réalisation d'une petite fortune qui leur permette de s'installer dans leur pays et de s'y marier.

(1) Le mot hadjala s'applique indistinctement aux femmes veuves ou divorcées.

Quelques unes, comme Farfara, à Biskra, Randja, à Blida, Sultana, à Boghari, réellement belles, ont allumé de nombreuses passions chez des indigènes et ont eu aussi certains succès dont elles se glorifiaient, auprès de jeunes officiers ou fonctionnaires trop épris des choses d'Orient.

La fameuse Farfara, aujourd'hui décédée, s'enorgueillissait d'avoir été photographiée, un sabre dans les mains, par Courtellemont, dans son *Algérie Artistique*, et aussi d'avoir été la cause d'une bataille sanglante entre les spahis et les arabes de Biskra !

Chez les Oulad-Abdi, de la commune mixte de l'Aurès, il en est de même ; comme la Naiïia, l'Abdaouïa va dans les villes chercher fortune et revient au pays natal lorsqu'elle estime avoir assez amassé. Deux villages de la tribu précitée ont cependant des mœurs plus austères; ce sont : Tagoust et Nara, dont les femmes mènent l'existence ordinaire des femmes arabes.

Dans la tribu même des Oulad-Abdi, les femmes divorcent quatre cinq et six fois, et dans les intervalles qui séparent le divorce du nouveau mariage elles ont une conduite qui est loin d'être vertueuse !

Les Azriat (1), nom donné aux femmes galantes par les Oulad-Abdi, ne sont pas reléguées dans un quartier spécial; elles sont réparties dans tout le village. Dans chacun des villages suivants : Amentane, Menaa, Bouzina, Chir, Oum-er-Rekha, Baali, Nouader, Teniet el-Abed, Tlets, Larbâa de l'Ouad-Abdi il y a un grand nombre d'Azriat qui vivent, sans aucune gêne, dans leurs familles.

Les parents ne trouvent rien d'extraordinaire à la singulière façon de procéder de leurs filles; du reste la tenue de la maison ne subit aucune modification l'hospitalité y est complète et le père et la mère sont toujours très heureux de l'arrivée d'un étranger quelconque, sachant bien qu'ils retireront profit de cette visite.

(1) Du berbère Thazrith (divorcée).

Les Abdaouïat sont ordinairement très jolies; quelques-unes même ont une réputation de beauté bien établie et l'on en signale qui ont, par leur ascendant, plongé dans un état voisin de la démence plusieurs de leurs adorateurs!

Aldjia, la fameuse « Reine de l'Aurès », n'a-t-elle pas inspiré une passion assez forte pour faire effectuer, par un de ses galants, un chemin muletier partant de Baali et allant jusqu'à Aris, poste où se trouvaient les autorités françaises ?

En présence de cette démoralisation profonde l'autorité a voulu y remédier en interdisant la prostitution libre et en parquant les Azriat, mais la population entière des villages s'y opposa, prétextant que cette mesure nuirait à l'abondance des récoltes ! !

Lorsqu'on voulut les poursuivre, les Azriat se marièrent toutes et quinze jours après elles divorçaient. Force fut donc à l'autorité de laisser faire ce qu'elle ne pouvait empêcher.

Les Azriat de l'Ouad-Abdi se remarient en hiver et divorcent au printemps ; cette particularité s'explique par le mauvais temps très dur en hiver dans l'Aurès et qui empêche les visites des galants. Les Azriat ont aussi le pain assuré pendant le mauvais temps et en été elles sont, étant libres, dispensées de travailler.

Lorsqu'une Azria a un enfant, elle cesse sa vie de débauches, demeure avec son mari, sans chercher à divorcer.

Nous ne voulons pas ici faire le moraliste, mais n'y aurait-il pas lieu d'engager les magistrats musulmans de la région aurasienne à n'accorder le divorce qu'avec circonspection ? Il nous semble que sans atteindre le statut personnel on pourrait, par une série de mesures progressives, arriver à enrayer ce mouvement beaucoup trop prononcé des divorces.

Il n'est pas inutile de dire que sur la population de l'Aurès, qui comporte vingt-six mille habitants, il y a chaque

année environ mille divorces et conséquemment autant de nouveaux mariages !

Une diminution des divorces amènerait fatalement une amélioration notable dans la criminalité qui, dans l'Aurès comme dans les autres pays, n'est due, pour la plupart des cas, qu'aux questions de femmes. et l'idée de famille ne pourrait qu'y gagner.





Episode de l'Insurrection Algérienne de 1871

QUINZE FRANÇAIS CONTRE HUIT CENTS ARABES

Lorsqu'en 1871, le fameux bach agha de la Moudjana, El Hadj Mohammed ben Ahmed el Mokrani, comblé d'honneurs et de richesses par le Gouvernement français, profitant des malheurs qui nous accablaient, se mit en insurrection, de nombreuses populations indigènes se rangèrent sous sa bannière.

Les insurgés attaquèrent diverses localités : Palestro, Beni-Mançour, Dellys, Tizi-Ouzou, Dra-el-Mizan et menacèrent un instant la ville d'Aumale, située à cent vingt-cinq kilomètres sud-est d'Alger. El Mokrani, qui, en bon musulman, ne doutait de rien et croyait qu'il n'avait qu'à lever l'étendard de la révolte pour jeter ces « chiens de Français à la mer », osa envoyer des espions auprès des murs d'Aumale pour s'assurer des moyens de défense de la place. Plusieurs fois, dans la nuit, la garnison vigilante, entendit le galop de cavaliers indigènes qui s'enfuyaient vers l'est, après avoir recueilli les renseignements qu'ils désiraient,

Jugeant impossible de surprendre la ville d'Aumale, les partisans de Mokrani se dirigèrent à trente-quatre kilomètres est d'Aumale, vers le caravansérail de l'Ouad-Okhriss. Ce caravansérail était une sorte de bordj fortifié, quadrangulaire à quatre bastions, et dont l'enceinte était percée de meurtrières.

C'est sur ce point isolé que les insurgés, gens de la Moudjana et de l'Ouennougha, portèrent leurs efforts, croyant avoir facilement raison des quelques défenseurs français qui s'y trouvaient.

Le caravansérail de l'Oued-Okhriss, situé sur l'ancienne route d'Aumale à Sétif, dans la tribu des Oulad-Salem, était loué par l'autorité militaire à un vieux colon nommé Jean Rey, âgé de soixante-quatre ans, qui habitait dans cet endroit isolé avec sa femme, âgée de cinquante-huit ans, et son fils, Gentil Rey, jeune garçon de vingt un ans. Ces braves gens vivaient de la culture du petit lopin de terre formant la réserve du bordj.

Devant l'attitude hostile des populations indigènes, l'autorité militaire avait eu la précaution de placer dans le bordj une petite garnison de dix zouaves et de trois tirailleurs indigènes.

Dans les premiers jours de mars 1871, Gentil Rey, qui parle parfaitement la langue arabe, apprit que les insurgés se disposaient à attaquer le bordj.

Craignant avec raison que des forces supérieures ne vinssent attaquer le caravansérail, le jeune Rey se rendit, accompagné de Mohammed ben Saïdane, fils du caïd Saïdane des Oulad-Salem, à Aumale, auprès du colonel Trumelet, afin de l'informer de ce qui se disait chez les Arabes, et solliciter des renforts, tant en hommes qu'en munitions, lui exposant que la petite garnison ne possédait que huit cents cartouches.

Le brave colonel Trumelet le reçut avec son affabilité ordinaire, le remercia de sa communication et lui dit qu'il prenait bonne note de sa demande. Le 16 mars, vers dix

heures du matin, cent cavaliers et sept cents fantassins indigènes révoltés, entourèrent le caravansérail et l'attaquèrent avec rage, en suivant deux petits ravins qui ne sont éloignés que d'une soixantaine de mètres des murs du bordj. Ils poussaient des cris comme savent seuls le faire les Arabes et proféraient des menaces terribles contre les assiégés. De temps en temps, le fameux cri : « Djehad ! djehad ! la guerre sainte ! la guerre sainte ! » partait de toutes les poitrines musulmanes.

Les insurgés étaient conduits par deux fanatiques : l'un, un nègre nommé Guettel, monté sur un magnifique cheval que lui avait donné Mokrani ; l'autre, à pied, nommé Ben Tam-Tam, porteur de l'étendard aux couleurs du Prophète, jaune et vert.

Nous avons dit plus haut que dix zouaves et trois tirailleurs constituaient la petite garnison du bordj ; à ces défenseurs il faut ajouter le père Rey, armé d'un fusil à un coup, vieille arme de guerre réformée, et son fils Gentil, possédant un fusil de chasse à deux coups, tous les deux, du reste, très adroits tireurs.

Les zouaves étaient commandés par un des leurs, brave zouave de première classe, nommé Lallemand, qui avait déjà fait campagne en Algérie et que les clameurs et les coups de feu des Arabes n'intimidaient guère. Dès le commencement de l'attaque, Lallemand et Rey Gentil, recommandèrent aux défenseurs de ne pas se presser, afin de ménager les munitions, de n'ajuster avec soin que les Arabes qui s'avanceraient le plus près des murailles, qui, nous l'avons dit, étaient crénelées,

Les insurgés, dissimulés dans les plis de terrains voisins, s'étaient avancés à environ soixante mètres, tiraient de nombreux coups de fusils, visant dans les créneaux, derrière lesquels se trouvaient la poignée de braves.

A un moment donné Ben Tam-Tam, le porte-étendard, s'avança à environ quinze mètres du bordj en excitant ses coreligionnaires à enfoncer la porte. Il les assurait que les

balles des infidèles s'aplatiraient sur les burnous, sans blesser les vrais croyants. Un zouave, nommé Pivert, l'arrêta dans son discours en l'abattant d'une balle. Les autres indigènes qui suivaient Ben Tam-Tam reçurent une décharge qui les obligea à se replier dans les ravins. Le brave Pivert profita du trouble jeté dans les rangs des insurgés pour sortir du bordj et enleva lestement, sous une grêle de balles, l'étendard de Ben Tam-Tam, que les insurgés n'avaient pu emporter.

Les Arabes continuèrent à tirer, et le second chef, Guettel, s'étant avancé également, eut son cheval, présent de Mokrani, tué sous lui, et il fut blessé lui-même grièvement à la jambe.

L'attaque dura ainsi jusqu'à quatre heures du soir ; les assiégés n'eurent pas un homme tué ou blessé ; quant aux assiégeants, on ne peut fixer le nombre de leurs pertes, car dès qu'un des leurs tombait, il était enlevé par un de ses coreligionnaires, toujours soucieux de donner à un musulman une sépulture digne d'un croyant. Néanmoins plus de quarante insurgés, tués aux abords du bordj, ne purent être enlevés et restèrent sur place.

Les Arabes tirèrent ce jour là près de deux mille coups de feu ; pendant toute l'action, le caïd insurgé, Ali ben Bou Renane, cousin de Mokrani, se tenait à cinq cents mètres à l'est du bordj, examinant les opérations de ses contingents.

Le 22 mars, une nouvelle tentative fut essayée par les insurgés pour enlever la position ; mais l'assaut fut encore repoussé par les braves zouaves. Environ deux mille coups de fusil furent tirés par les Arabes dans cette journée.

Voyant qu'ils ne pouvaient pas réduire ces quinze hommes, les partisans de Mokrani résolurent d'investir le bordj et d'attendre que la faim ou le manque de munitions les fît capituler.

Dans la nuit du 22 au 23 mars, la famille Rey quitta le caravansérail et, traversant la forêt du Ksenna, parvint à Au-

male sans avoir été inquiétée. Des indigènes s'étaient postés sur la route, près du télégraphe aérien de Behira afin de massacrer cette famille : mais, sous la conduite de Gentil, elle avait pris un sentier détourné et avait ainsi échappé aux Arabes.

L'investissement du bordj de l'Ouad-Okhriss dura du 16 au 24 mars, et les insurgés, pendant ces huit jours, tiraillèrent continuellement.

Le nombre de coups de feu tirés par eux pendant ce siège est évalué à environ cinq mille. Aucun des défenseurs ne fut tué ou blessé ; mais un accident arrivé à l'un d'eux, attrista la vaillante petite troupe. Le 22 mars, le brave zouave Pivert, le même qui, dans la journée du 16, avait enlevé si vaillamment l'étendard de Ben Tam-Tam, fut tué accidentellement ! ! paraît-il, par un tirailleur !

Mokrani et son frère Bou Mezrag, jugeant que le siège durait depuis trop longtemps, avaient décidé d'envoyer une lettre aux trois tirailleurs indigènes, en les engageant à assassiner les zouaves, leurs compagnons d'armes. Cette lettre, écrite en arabe, parvint le 22 mars au zouave Lallemand, qui se fit expliquer ce qu'elle contenait. Quelques instants après survenait le fâcheux accident dont fut victime le zouave Pivert ! ! !

Frappé de la coïncidence de cette mort, arrivant au moment même où les tirailleurs indigènes venaient de recevoir la lettre des insurgés, considérant d'un autre côté la fin prochaine des munitions, le zouave Lallemand détruisit ses approvisionnements et quitta le bordj le 24 mars au soir avec armes et bagages. Il arriva le lendemain matin 25, à Aumale.

Le caravansérail ainsi abandonné, fut brûlé et ruiné par les indigènes. Tout le mobilier de la famille Rey fut pillé et détruit. La tombe du malheureux Pivert, qui avait été enterré dans la cour du bordj, fut violée, les indigènes coupèrent la tête du cadavre qu'ils promenèrent comme trophée parmi les contingents insurgés.

L'autorité militaire, après la pacification de la région, fit reconstruire le caravansérail. Une plaque de marbre a été placée au-dessus de la porte d'entrée et on lit cette inscription : *Bordj de l'Ouad-Okhris, construit en 1858, brûlé par les Arabes en 1871, reconstruit en 1872.*

Nous avons cru remplir un devoir en relatant le fait qui précède, estimant que le moindre combat dans lequel s'affirment le courage, la valeur, l'intrépidité du soldat français, doit être signalé.



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

DÉCÈS, ENSEVELISSEMENT, DEUIL

Lorsqu'un musulman sent sa fin approcher, il doit prononcer la chehada (attestation, profession de foi) qui consiste à prononcer la formule : « La Allah, ila Allah Mohammed raçoul Allah » il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète.

Cette attestation n'est jamais omise par les Arabes et bien souvent ils la prononcent à la moindre indisposition, afin d'être bien en règle avec les prescriptions islamiques, lorsque la mort vient les surprendre.

Si le malade ne peut articuler une parole et qu'il ait encore sa connaissance, il élève l'index vers le ciel faisant ainsi connaître qu'il affirme l'unité du Maître des mondes.

Lors des derniers moments du moribond, les parents se tiennent auprès de lui, s'efforçant de le rassurer sur son état.

Dès que le décès est constaté, les lamentations des parents commencent, les femmes gémissent sur un ton plaintif en vantant les qualités du défunt ou de la défunte et se déchirant le visage avec leurs ongles.

En Kabylie, dans beaucoup de tribus, les femmes se contentent de pleurer et de se désoler.

Pour bien manifester leur douleur, les hommes et les femmes arabes, forment le cercle en dehors de la tente ou de la maison dans laquelle se trouve le décédé et tous poussent des gémissements pendant un quart d'heure ou vingt minutes. Cette scène se renouvelle huit ou dix fois avant l'enterrement et aussi pendant sept jours.

Lorsque dans une famille indigène on apprend la mort d'un parent et que, vu la distance, les membres de la dite

famille ne peuvent se rendre aux obsèques, ils effectuent les mêmes pratiques : chants religieux et complaintes exaltant le caractère du défunt.

Dans les Oulad Meriem du département d'Alger, nous avons assisté à une scène de désolation bien différente de celle que nous relatons plus haut. A la suite de la mort d'un enfant, les femmes, ses parentes, s'étaient réunies autour d'une guessaa (plat en bois) retournée sur laquelle elles frappaient avec un bâton et à tour de rôle. A chaque coup, une femme prononçait une lamentation ou invocation et était immédiatement imitée par sa voisine. C'était une suite ininterrompue de phrases dites sur un ton plaintif, douloureux, d'une émotion réelle et scandée par les coups frappés alternativement en cadence Cette scène dura une demi-heure.

Les musulmans qui meurent à La Mecque ou sur le chemin de la ville sainte, sont considérés par leurs coreligionnaires comme beaucoup plus heureux que les autres. L'ardent désir du musulman est de mourir dans le pays où est enterré le prophète Mohammed.

Les arabes ferment les yeux des morts, leur contiennent le menton par un foulard que l'on noue sur la tête, et leur assouplissent par des flexions progressives les articulations des membres, afin de faciliter la lotion funéraire. Il arrive quelquefois que les paupières du défunt s'entr'ouvrent : les indigènes prétendent que c'est un signe indiquant qu'un membre de la famille ne tardera pas à mourir.

***

L'ensevelissement a lieu deux ou trois heures après le décès. Le cadavre est d'abord lavé soigneusement, les mains, puis tout le corps et enfin la tête ; ensuite on verse à grands flots de l'eau sur le côté droit du corps, puis sur le côté gauche.

Dans le sud, lorsqu'il n'y a pas d'eau (ce qui arrive souvent) on pratique la lustration pulvérale.

Après que le corps est lavé, on introduit dans le nez et les oreilles du décédé du camphre pulvérisé, du safran et du coton imbibé d'essence de roses. Puis le cadavre est vêtu de vêtements neufs en cotonnade, la tête est enveloppée d'un turban dont une extrémité couvre la figure et il est placé dans une grande pièce de cotonnade cousue en manière de sac et qui enveloppe complètement le corps de la tête aux pieds.

Lorsque c'est une jeune fille qui est morte, indépendamment du camphre et des autres parfums, on lui teint les pieds et les mains avec dn henné, on lui enduit les sourcils de meddâ (sorte de pâte dans laquelle entre de la noix de Galle et de l'oxyde de fer), et les lèvres sont rougies de carmin.

La jeune fille est vêtue de ses plus beaux vêtements, parée de ses bijoux et placée dans le linceul recouvert d'une gaze verte qui rappelle la couleur du paradis. Les Arabes appellent la jeune fille ainsi parée : Aroussa el Mekabar (la mariée des tombeaux).

Le cadavre ayant été lavé et habillé, il est procédé au convoi ; si le champ de repos est éloigné, le cadavre y sera porté sur un brancard fait de deux grandes et deux petites perches reliées entre elles et placé sur un mulet ; si le cimetière est proche, il y sera transporté à l'aide d'un tellis ou d'un tapis soutenu par huit ou dix porteurs.

Les parents et amis du défunt suivront à pied le convoi qui, dans les villes, est précédé de chanteurs religieux appelant les bénédictions divines.

La sépulture est ainsi creusée : d'abord une première fosse, puis, au fond, une deuxième fosse plus petite, destinée à recevoir le cadavre. Celui-ci, apporté au bord de la sépulture, est étendu dans la petite fosse sur le côté droit et la face tournée du côté de l'Orient. La tête repose sur un petit tas de terre et les interstices sont remplis également de terre. La petite fosse est recouverte de dalles, puis la grande, qui est au-dessus, est comblée complètement. Les

Kabyles placent à côté de la tête du défunt un couteau destiné à le préserver des mauvais génies..

Après les prières dites par l'imam, les assistants lettrés jettent dans la sépulture trois fois plein leurs deux mains de terre en disant : 1° Vous en avez été créés 2° Nous vous y ferons retourner. 3° Nous vous en ferons sortir de nouveau.

La fosse comblée, il est placé au-dessus deux pierres, une à la tête, l'autre aux pieds, si le décédé est un homme ; trois pierres, une à chaque extrémité et une au milieu, si c'est une femme. Dans certains cimetières les pierres sont remplacées par des morceaux de bois grossièrement sculptés. La cérémonie terminée, les parents reviennent chez eux et préparent à manger pour tous les gens ayant accompagné le convoi.

***

Le deuil chez les indigènes dure deux ou trois mois. Durant le premier mois, les visites de condoléances sont très nombreuses, et les parents sont tenus d'assurer la nourriture à tous les visiteurs.

Le deuil consiste à ne pas se laver le visage, et à conserver de vieux vêtements pendant deux ou trois mois sans les nettoyer. Il n'est admis que pour honorer les décès des hommes. La mort des femmes et des enfants n'entraîne pas le deuil.

Les indigènes prétendent que « l'Ange aux questions » vient après l'enterrement auprès du défunt pour l'interroger sur son passé, sur ses actions. Si lesdites actions ont été bonnes, il ira au Paradis ; si, au contraire, elles ont été mauvaises, il ira en enfer.

Lorsque les parents du mort sont riches, ils font faire par un thaleb, afin d'éviter au défunt les questions indiscrètes de l'ange, un talisman qui répondra en son lieu et place, ce talisman est placé sur le front du défunt entre les deux yeux.





ECH CHOUOUACHI (1)

La fabrication des chouachi était il y a peu de temps encore, une des industries la plus prospère de Tunis, la moitié des habitants s'y livraient. Actuellement il existe dans la capitale de la Régence de 70 à 80 ateliers qui occupent de nombreux chououachia ; malheureusement la concurrence autrichienne, qui a déjà porté un si rude coup à cette industrie, arrivera bientôt à la ruiner complètement et les Algériens, comme les Tunisiens, ne seront plus coiffés que de produits confectionnés par les sujets de François Joseph. Il serait bien à désirer qu'une maison de France se mette à la fabrication des chouachi ; il nous semble que nos ouvriers chapeliers pourraient arriver à s'initier rapidement à la confection de la chechia et rivaliser ainsi avec la fabrication étrangère.

Les chououachi tunisiens sont organisés en corporation dirigée par un amine élu par eux et relevant du Cheikh Medina, Président de la municipalité de Tunis.

Les amine des diverses corporations constituent le tri-

(1) Fabricant du bonnet rouge appelé chechia, qui sert de coiffure aux musulmans.

bunal de l'Orf, sorte d'assemblée qui juge les contestations entre patrons et ouvriers, les chououachia ont donc un représentant dans ce tribunal.

La chechia que les tunisiens appellent kalabouche est d'abord tricotée par des femmes au service du chououachi. Les tricoteuses emploient à cet effet de la laine blanchie et filee venant d'Australie, elles sont payées au poids et gagnent fort peu d'argent. Les chouachi ainsi tricotées ont: les petites, vingt-neuf centimètres de hauteur sur trente-trois centimètres de diamètre; les grandes, trente-six centimètres de hauteur sur quarante six centimètres de diamètre.

Les chouachi tricotées sont expédiées par centaines à El Batane (Le foulon) près de Tebourba, à quarante kilomètres de Tunis, c'est dans cet établissement qu'elles sont soumises à la préparation du feutre au moyen du savon.

Cette transformation se paye à raison de quarante centimes la livre. Avant de mettre les chououachi tricotées en contact avec le savon, elles sont enduites d'huile d'olives.

Les chouachi, une fois feutrées, diminuent de volume, elles n'ont plus que vingt-quatre ou vingt-sept centimètres de hauteur, sur quatorze ou dix-huit de diamètre.

Après le feutrage les chouachi sont apprêtées par le chardon à bonnetier ou à foulon (kardhoune), plante bisannuelle qui croît en un seul endroit de Tunisie, à El Alea, près de Bizerte.

Le chardon à foulon est cylindrique, légèrement conique, dans sa partie supérieure, long de six à sept centimètres et d'un diamètre de deux à trois centimètres. Il est garni de nombreuses aspérités de six à huit millimètres, très dures, formant peigne sur toutes les parties du cylindre. Pour manœuvrer le kardhoune, les Tunisiens enfilent dans sa tige un axe en bois appelé Bat-idour.

Puis vient la teinture qui donne à la chechia la couleur

rouge; les teinturiers employent comme matières tinctoriales : le kermès, l'alun, le tartre et la noix de galle et sont payés à raison de soixante centimes la livre. La teinture des chouachi se fait à Tunis et à Zaghouane.

Après avoir été teinte, la chechia doit encore être lissée par le chardon, cette opération est payée à raison de dix centimes par chechia.

Lorsque ce lissage est terminé, les chouachi sont soumises à la « Brincha », presse en bois munie de deux grosses vis et de plusieurs plateaux sur lesquels les chouachi sont étagées et comprimées.

Indépendamment du bonnet dit Kalabouche, il se fabrique aussi à Tunis la chechia dite madjidi ou skandri (d'Alexandrie), ayant la forme conique et se vendant spécialement pour l'Egypte. Il n'existe à Tunis que trois ou quatre ateliers fabriquant cet article spécial.

Les fabricants de chouachi tunisiens ont tous leur marque de fabrique, ils ne vendent ces bonnets qu'en gros et demi-gros. Les plus petits sont vendus trente-six francs la douzaine, les grands quarante-huit francs.

Au détail, chez les marchands non fabricants, la chechia se vend de six à quinze francs, suivant la qualité et la grandeur.

Les chououachia de Tunis expédient leur marchandise dans tout le nord de l'Afrique : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine et même jusqu'à Constantinople.

La chambre de commerce de Tunis et le Gouvernement de la Régence, qui s'inquiètent tant du progrès de l industrie locale tunisienne, ne devraient pas perdre de vue la question importante de la fabrication des kalabouche.

Cette industrie, naguère très prospère, est, comme nous le disons plus haut, fort menacée par l'importation des produits autrichiens.

Cependant, avec l'excellente laine et la main d'œuvre tunisiennes, il doit être facile de créer une ou plusieurs usines pouvant rivaliser avec l'Autriche.

Il est grand temps d'y songer, si l'on ne veut voir disparaître, à très bref délai, le type intéressant du chououachi.



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

LA SEBBALA

Dans un but de dévotion, certains musulmans forment le vœu d'entretenir aux abords d'un chemin, d'une rue, d'une place, une sebbala.

La sebbala consiste en un grand vase rempli d'eau. destinée à rafraîchir les passants, une tasse ou un petit récipient est placé à proximité du vase. Tout le monde peut boire à la sebbala sans être astreint à donner une rémunération.

Quelquefois, la sebbala est simplement une outre remplie d'eau et accrochée à portée de la main. A Tunis, Sousse, Kairouane et dans presque toutes les villes tunisiennes, on rencontre des sebbalat que de fervents musulmans entretiennent avec soin, espérant ainsi, gagner plus sûrement le chemin du Paradis.

En Algérie, la sebbala tend à disparaître en raison des bornes-fontaines installées dans la plupart des localités.

Le philanthrope Richard Wallace en installant ses fontaines publiques avec gobelets en métal, ne se doutait probablement pas que son innovation existait depuis un temps immémorial en pays musulman.

ÉGORGEMENT D'UN MOUTON

Lorsqu'un arabe égorge un mouton, il doit dire les paroles suivantes avant de faire pénétrer la lame du couteau dans la chair de l'animal : « Bism Allah ou Allah akbar, » Au nom de Dieu et Dieu est grand !

Lorsque l'abatage du mouton est effectué pour célébrer « El aïd el kebir », (la grande fête), l'invocation suivante, doit être prononcée : « Au nom de Dieu, Dieu est grand !»

L'oblation est licite et bonne, d'après la tradition de notre seigneur Brahim, l'ami de Dieu. Dans ce monde une offrande, dans l'autre une monture.

Les Arabes ont conservé le souvenir du fameux sacrifice d'Abraham comme du reste de beaucoup de faits relatés dans l'ancien testament.

SAUF VOTRE RESPECT :

Lorsque dans la conversation, un Arabe parle d'une femme, il ajoute souvent après le mot mra (femme), celui de hachak (sauf votre respect !)

Cette expression est prononcée afin de s'excuser auprès de l'auditeur, de l'entretenir d'une chose dont on ne doit pas causer.

Après avoir parlé du dhab (âne) hallouf (porc), les Arabes ajoutent aussi hachak.

TABAC A PRISER

Les Arabes des départements d'Alger et de Constantine, additionnent le tabac à priser (nefa) de cendre de romarin, de laurier-rose ou de thuya. Beaucoup ajoutent aussi du carbonate de soude pulvérisé.

Les Kabyles de ces deux départements augmentent le volume du tabac à priser en y incorporant de la cendre de figuier.

Les raffinés, Arabes ou Kabyles, parfument leur tabac, avec quelques gouttes d'essence de rose ou de géranium.

TABAC A CHIQUER

Le tabac à chiquer des indigènes. ne ressemble nullement à la chique chère à nos braves marins, il est pulvérisé aussi finement que le tabac à priser et est additionné des mêmes substances.

Indépendamment des hommes, presque toutes les femmes arabes chiquent. Afin que l'excitation soit complète, elles placent une pincée de tabac entre la dernière molaire et la langue.

TABAC A FUMER

Beaucoup d'indigènes, surtout ceux des villes, fument la cigarette. quelques-uns cependant ont conservé la grosse pipe turque au long tuyau et au large fourneau incrusté de petits morceaux de corail et de filigranes d'argent.

Dans le pays kabyle, appelé Ighram, près d'Akbou, les vieillards se servent pour fumer la rapure des nervures de feuilles de tabac, de petites pipes en terre rouge fabriquées par leurs femmes.

OPIUM

Un certain nombre d'arabes des villes mangent de l'opium afin de se donner l'ivresse préférée des chinois. Nous en avons connu qui absorbaient jusqu'à trois ou quatre grammes de ce stupéfiant, par jour,

TABATIÈRES

Les tabatières indigènes sont confectionnées soit avec un tube de roseau, long d'environ quinze centimètres, orné de dessins grossiers exécutés avec une lame de couteau rougie au feu, soit avec le sommet d'une corne de bœuf.

Cette corne préalablement évidée est percée au bout, et sa base est fermée par une petite planchette. Les tabatières en corne sont aussi ornées de dessins faits avec une pointe métallique rougie. Quelques-unes sont incrustées de filigranes d'argent et de grains de corail.

PARFUMS

Les jeunes élégants arabes, aiment beaucoup les parfums à odeur pénétrante. Ceux qu'ils apprécient le plus, sont : le musc, l'essence de roses et de geranium, la civette, le patchouly.

La civette vient du centre de l'Afrique, elle est contenue dans des cornes de rhinocéros évidées et parvient en Algérie par le Mzab.

MAILLOT

Les femmes arabes et kabyles emmaillotent leurs enfants à peu près comme les femmes européennes, mais avec bien moins de soins, de tendresse. Les mains des enfants arabes ne sont pas libres, elles sont engagées et serrées dans le maillot. Les mères indigènes prétendent que cela empêche les enfants d'avoir des bras grêles.

NOUVEAU-NÉ

Lorsque l'enfant indigène vient au monde, on lui enduit le visage d'un mélange de henné, sel et huile, afin de le préserver du contact de l'air.

JAMBIÈRES

Les Arabes et Kabyles portent en hiver des jambières en laine tricotée ou simplement faites avec des bandelettes de cotonnade. Les Kabyles les appellent : tijourbeïne, les Arabes du département d'Alger : bou menten, (la puanteur). Les uns et les autres portent ces jambières pendant plusieurs mois sans les enlever ! ! Cela explique l'expression pittoresque employée par les indigènes pour les désigner.

BARATTE

Les Arabes fabriquent le beurre dans des outres en peau de chèvre qu'ils appellent « chekoua ». Les Kabyles emploient comme barattes, de grosses courges séchées et vidées.

KOHEUL

Le koheul (sulfure noir d'antimoine) dont les femmes arabes noircissent le bord de leurs paupières, est appliqué sur les yeux à l'aide d'une corne de gazelle femelle.

PATE DE DATTES SUR LA FIGURE

Les jeunes femmes ou filles indigènes s'enduisent les

joues de pâte de dattes afin d'empêcher les rayons solaires, de brunir leur teint !

Voilà un préservatif inconnu du fameux parfumeur Lentheric !

KHOMS

Les femmes arabes portent comme bijou, une petite main en argent, grossièrement faite, destinée à les préserver du mauvais œil. Ce bijou est appelé khoms.





CRIS & MÉTIERS DE TUNIS

Quand on parcourt les quartiers arabes de Tunis, on est frappé de voir le commerce important, le trafic énorme qui s'y fait. Dès l'aube, une activité fiévreuse règne dans les rues ou impasses où sont installés les marchands ; c'est un brouhaha immense de conversations à haute voix, d'appels, de discussions interminables, de cris jetés par la foule des marchands ou autres.

Cette foule, vêtue de costumes de toutes couleurs, depuis le gris et le lilas tendres jusqu'au rouge vif ou au vert le plus criard, en passant par les nuances intermédiaires, va vient, gesticule, crie et donne un aspect très pittoresque à cette partie de la ville.

Les négociants ayant des boutiques dont les marchandises envahissent les trottoirs, sont sur le pas de leurs portes, appelant, attirant le client en exaltant la qualité de leurs produits. Les ambulants circulent, jetant bruyamment le nom de leurs marchandises, tous s'égosillent, discutent, s'agitent d'une façon extraordinaire.

Dès l'aurore, les cafetiers ambulants débitent leur café contenu dans un grand bidon à la base duquel est assujetti un fourneau, en criant : « Sahleb chiffa, sahleb chiffa ».

Puis viennent les marchandes de poteries appelées zamzamiat, dont la tête supporte un grand et lourd turban.

Elles vendent leurs faïences, marmites, cruches et autres récipients en terre, en appelant : « Ia hab el mouane », qui veut des récipients ?

Les poteries ne se vendent que rarement à prix d'argent ; elles sont simplement échangées contre du couscous ou de la farine que leur remettent les ménagères dont la vaisselle a été brisée ou qui est trop ébréchée.

Ensuite le défilé des autres petits industriels : le Juif, marchand de fils et dentelles, annonce son arrivée par un nasillard : Traboli, traboli ;

Le petit marchand d'étoffes clame en traînant longuement sur chaque syllabe : El-Haouachi ;

Le marchand de charbon : « Ia hab feham ez-zitoune » qui veut du charbon de bois d'olivier ?

Les vieilles négresses accroupies, ayant devant elles des gâteaux de farine de sorgho et sucre, attirant les enfants en laissant filer entre leurs dents jaunes un cri aigrelet : Tikra, titikra.

Les marchands ambulants payent à la municipalité de Tunis une certaine redevance pour avoir le droit de circuler dans les rues et impasses avec leurs marchandises.

Les femmes tunisiennes sont habituées aux divers organes des vendeurs et ces derniers savent que lorsque des coups répétés sont frappés derrière une porte, ils indiquent que la ménagère arabe désire acheter quelque chose.

A côté des cris des ambulants, on entend aussi les appels des boutiquiers qui, plus fortunés et partant plus osés, se permettent d'accompagner leurs réclames de facéties plus ou moins réussies ;

Le marchand de pommes « tab ou chakh » mûr et devenu cheikh.

Le marchand de figues de barbarie : « guerguebou, guerguebou ». Certains de ces industriels crient aussi :

El hendi, el hendi :	Les Indiens, les Indiens,
Mous men andi :	Je possède le couteau.

On sait que la figue de barbarie n'est livrée à l'acheteur que dépouillée de son enveloppe épineuse.

A propos de ce cri du marchand de figues de barbarie, un marchand de melons, son voisin, irrité d'entendre toujours la même phrase, se mit à crier devant nous et d'une voix formidable :

El hendi zebabel : Les figues de barbarie sont des fumiers.
Elli ichrou mehabel : Ceux qui en achètent sont fous.

Comme la fin des deux phrases arabes riment, le marchand de melons eut un certain succès vis-à-vis des Arabes présents et à la grande confusion de son concurrent ;

Le marchand de pommes de terre : « batata djedida bladha Ghar-el-Melh », pommes de terre nouvelles, son pays est Ghar-el-Melh (la grotte du sel, Porto-Farina) ;

Le marchand de figues : O figue, cousine des dattes, ton arbre pousse sans eau et dans le sable ;

Le marchand de tomates : Comme elle est rouge, elle ressemble au corail ou à une citadine ;

Le marchand de poivrons : Comme il est piquant ! comme il est fort ! O ceux qui désirent en griller !

Le marchand de radis : O comme il est tendre ! comme il est doux ! il vient du sable ; deux paquets pour un sou ;

Le marchand de pastèques : O celui qui ne demande qu'à être égorgé par un couteau !

Cette allusion à la couleur rouge de la pastèque est sensiblement la même idée que celle qui fit faire les réflexions à Guy de Maupassant lorsqu'il raconte dans son livre *La vie errante*, le repas de trente matelots italiens mangeant des pastèques sur une balancelle napolitaine dans le port de Savone, repas qu'il compare dans sa vision d'artiste, son exagération de poète, à un festin d'assassins !

Le marchand de melons : Voici le melon de la Kalaa ;

Le marchand de boissons sucrées : Voici l'agneau de mer. On n'a jamais su pourquoi cette curieuse expression.

A l'angle de chaque rue ou impasse importante se trouvent installés un souki (commerçant en huile, beurre et

conserves), un khaddar (marchand de légumes) et un attar (épicier droguiste).

Dans les souak (pluriel de souk, marché), le commerce est aussi très actif. Chaque souk a son amine qui surveille les dellaline (vendeurs publics). Ceux-ci circulent de long en large criant le prix qui a été offert. Avant de mettre en vente l'objet, le dellal doit faire connaître si le dit objet appartient à un particulier, à un fabricant ou à un revendeur.

Il y a aussi des femmes qui exercent le métier de vendeuses (dellalat), elles sont aussi agréées par l'amine, mais elles ne se rendent que dans les maisons, auprès des femmes, pour vendre leurs marchandises.

Voici les heures d'ouverture des divers marchés :

A six heures du matin, vente des peaux destinées à la fabrication des bolgha (chaussures jaunes).

De sept à huit heures, vente des perles, bijoux or et argent, commerce presqu'exclusivement exercé par des Juifs. On trouve parfois chez ces commerçants de belles pièces romaines ou phéniciennes, mais, gâtés par les touristes beaucoup trop généreux, ils ont des prétentions excessives et n'hésitent pas à demander, pour un Antonin qui ne vaut pas plus de vingt centimes, jusqu'à un ou deux francs.

A huit heures, au Souk-en-Nessa, vente des costumes de femmes. Ce marché se tient jusqu'à midi.

Tous les vendredis matins, à Souk-el-Bey, on vend des meubles : armoires, malles, coffres, caisses, bois, planches.

A deux heures, ouverture du Souk-en-Nehas pour la vente d'objets en cuivre et feuilles de ce métal.

A quatre heures, au Souk-el-Llafa, vente d'effets jusqu'au coucher du soleil. Durant ces deux ou trois heures, les dellaline parcourent cette rue en tous sens, criant continuellement le prix qui leur est offert, à une allure très rapide, faisant voltiger des flots de poussière et paraissant aux yeux de celui qui les voit pour la première fois comme atteints d'une excitation extraordinaire.

Indépendamment de ces marchés dans les rues, il y a aussi des marchés spéciaux qui se tiennent tous les soirs, de quatre heures au coucher du soleil, à Bab-Souïka, Bab-Djedid, et Halfaouine où l'on vend des marchandises diverses.

Il y a aussi le marché aux chevaux : El-Morkadh. Les animaux y sont également vendus par le dellal que l'on appelle meghandef (imbécile, bouffon), en raison des plaisanteries qu'il débite.

En parcourant les divers quartiers arabes, nous fûmes témoin du fait suivant : Un malheureux Indigène était suivi par la populace qui l'accablait de quolibets auxquels se mêlait le mot : Douara, Douara. Que signifiaient ces cris et pourquoi poursuivait-on ce pauvre diable ? Simplement parce qu'il est d'usage, lorsqu'on aperçoit un individu porteur d'une fressure de mouton (douara), de le tourner en ridicule et de l'injurier.

Ce malheureux était tout honteux de son aventure ; aussi, ahuri par tous les appels, les cris dont il était l'objet, il dut, afin de se soustraire à cette manifestation hostile, prendre ses jambes à son cou et s'enfuir.

Quelques victimes de ces divertissements se plaignirent bien à la Driba, mais en vain, et jamais personne ne fut puni. Est ce que dans tous les pays il ne faut pas quelquefois tolérer certaines coutumes à la foule imbécile !



Moeurs, Habitudes, Usages et Coutumes arabes

AGE

Les indigènes n'ayant aucune notion du temps, ne savent jamais exactement la date de leur naissance ; aussi les demandes sur l'âge d'un individu, reçoivent-elles presque toujours les réponses les plus étranges ; un jeune homme de vingt-cinq ans déclare, sans aucune hésitation, avoir soixante ans et un homme de cinquante accuse facilement cent ans !

NEFRA

Les fauteurs de trouble se servent pour occasionner un tumulte (nefra), d'une poule qu'ils lâchent et poursuivent en criant, pendant que des complices se joignent à lui en bousculant tout ce qui se trouve sur leur passage ; d'autres mauvais drôles (il y en a beaucoup sur les marchés arabes) se mettent de la partie, renversent les tentes des Beni-Mzab, juifs, kbaïl et autres, et pillent les marchandises qu'elles renferment.

L'ancienne façon de réprimer la nefra était un peu brutale, mais il faut reconnaître qu'elle était la meilleure : les cavaliers des caïds affectés à la surveillance du marché, chargeaient la foule et frappaient à coups de triques tous ceux qui couraient.

Il y avait bien quelques bonnes taloches d'appliquées, un ou deux bras cassés, mais le calme était rétabli comme par enchantement.

AOCHFKA

Les indigènes qui ont le défaut de jouer aux cartes se brûlent au poignet gauche avec un sou rougi au feu. Cette brûlure laisse une cicatrice qui rappelle au joueur qu'il ne doit plus jouer.

Certains jeunes indigènes, afin de prouver leur attache-

ment à leurs amoureuses, se brûlent de la même façon avec leur cigarette.

Cette pratique se nomme aocheka.

ÉPILATION

Les femmes indigènes s'épilent avec du sulfure jaune d'arsenic (zernikh). La préparation est faite par de vieilles femmes, sachant manier le dangereux produit épilatoire.

COIFFURE DE LA MARIÉE

A Constantine, la femme chargée de peigner, d'épiler la mariée, s'appelle mechta.

CACHETTE DU BEURRE

Les ménagères arabes cachent soigneusement leur beurre. Elles le mettent dans des petites jarres dont le couvercle est enduit de plâtre, et les placent dans des trous, en terre, à l'abri des rats et surtout des voleuses. Souvent entre voisines, entre parentes même, il y a des petits larcins de beurre qui se produisent.

Dans certaines familles arabes riches, il y a des jarres de beurre enfouies depuis plusieurs années et naturellement, lorsqu'on se sert du dit beurre, il a une odeur rance très prononcée.

SAUTERELLES

Certains Arabes du sud mangent les sauterelles du genre acridium peregrinum. Pour cela il les font bouillir dans de l'eau légèrement salée. Les pattes et la tête sont éliminées, le corselet et l'abdomen sont seuls mangés. Les Beni-Mzab aiment beaucoup la sauterelle ; lors des invasions qui se renouvellent trop souvent en Algérie, on peut voir les négociants riches du Mzab, installés dans nos centres, se régaler d'un plat de sauterelles !

MOULOUD

Lors de l'anniversaire de la naissance du Prophète, El Mouloud, les jeunes enfants indigènes se rendent le matin

chez leurs amis et connaissances, et les aspergent d'eau de fleurs d'oranger. On leur remet en échange quelques sucreries. Dans l'après midi, les Arabes visitent le cimetière et donnent des vivres aux indigents.

Le soir, on illumine les appartements. Des lustres fabriqués avec des roseaux reliés ensemble par de la moëlle de férule, supportent des petites bougies de cire rouge, jaune et verte.

MENDIANTS KABYLES

Certains colporteurs kabyles, de la tribu des Zouaoua, avares comme seuls le sont les Kabyles, n'hésitent pas à se faire passer pour mendiants le soir de leur arrivée dans une localité. Un d'entr'eux garde les ânes chargés de marchandises, et remisés dans un fondouck ; les autres se répandent dans la ville implorant la charité des moumnine (croyants).

Voilà des gaillards qui ne perdent pas leur temps !

TAOUSSA

La taoussa est un don en argent que les invités remettent lors d'une noce ou d'une circoncision. Beaucoup de musulmans tiennent à ce que leurs invités s'acquittent de cette petite formalité pour laquelle, du reste, ils usent de réciprocité.

Certains indigènes tiennent une vraie comptabilité des sommes qu'ils remettent comme taoussa et si les preneurs ne s'exécutent pas à leur tour lors de la prochaine fête effectuée par les donateurs, ces derniers réclament vertement et quelquefois les menacent de poursuites judiciaires.

FEU SUR LES ÉPAULES DES CHEVAUX

Les indigènes des communes d'Aïn-el-Ksar, de Châteaudun, d'Aïn-M'Lila, de Saint-Arnaud, mettent le feu aux épaules des poulains et pouliches, afin de les préserver d'accidents.

Ce feu consiste en une ligne courbe d'une cinquantaine de centimètres qui suit les contours de chacune des deux épaules de l'animal.

ZERDA

Les Arabes conduits par leur merabtine vont en pélerinage sur la tombe de religieux vénérés (zerda). Ils organisent ces rogations pour que le religieux enterré sur le point où a lieu la zerda, intercède auprès de Dieu afin qu'il fasse pleuvoir et qu'il y ait une bonne récolte. Cette coutume est générale en Algérie et Tunisie.

MZARA

La mzara est un point sur lequel un merabet célèbre s'est arrêté. Les fervents y accumulent alors toutes les pierres qui se trouvent à proximité,

Si ce saint homme s'est arrêté au pied d'un arbre, les branches sont alors couvertes de haillons et guenilles. Cette pratique est faite pour obtenir la guérison d'une maladie ou l'accomplissement d'un désir.

ACHOURA

Lors de la fête de l'achoura, célébrée en commémoration de miracles et d'évènements sacrés très anciens, les enfants arabes de Constantine achètent des tekatchek, jouets en fer blanc ou en bois peint, sorte de petites boîtes pourvues d'un manche et renfermant une petite pierre destinée à faire du bruit lorsqu'on agite ces jouets.





CHANSONS POPULAIRES ARABES

BERCEUSE (1)

Mon fils dort dans le berceau
Et je le berce.
Quand il sera grand il lira sur la planche
Et le professeur l'instruira.

Mon chéri est parmi les garçonnets
Le plus agile d'entre eux.
Lorsque vient le coucher du soleil
Il part les laissant seuls.

O postillon ! conduis bien,
Prends garde de faire tomber mon fils;
Je te prie de veiller sur lui
Et te paierai de mes deniers.

Son père est satisfait
Quand il commence à lire
Et son frère le caresse
D'un coup amical sans lui faire mal.

---

(1) *Chantée par les femmes de Guelma pour endormir leurs enfants.*

Mon fils nage sur la mer
Comme un capitaine marin,
S'il voyage sur terre
Il monte la chamelle coureuse.

Mon fils est cavalier du goum
Monté sur une jument;
Si le sommeil arrive
Il se repose un peu.

Mon fils est parti chasser.
Il me rapporta un porc-épic;
Lorsqu'il voulut recommencer
Il rencontra les voleurs.

Mon fils est toujours propre
Il se lave au bain maure.
Lorsque vient l'époque de l'été
Il mange de la chair de colombe.

Les amis de mon fils sont raisonnables
Et il est le plus sérieux d'entre eux:
Si la bataille se déclare
C'est lui qui est le premier !

Dès le matin de bonne heure
Il se lève et travaille;
Lorsqu'arrive la fin de la matinée
La gazelle revient dans son parc.

O gens comment vais-je faire !
Mon fils m'a quitté,
Mon esprit s'égare
En songeant au peu de temps que je l'ai vu.

Mon fils est cadhi,
Il tranche les différends,
Il juge par une décision sûre
Entre les partisans des délits.

***

BERCEUSE (1)

Dieu! ô mon Dieu!
O celui qui endort les enfants!
Fais dormir mon fils
O Dieu le Très Haut!

Je songe toujours à mon fils,
Mon bien aimé,
Conserve lui la vie, ô mon Dieu!
Pour qu'il travaille pour moi.

Il ne pleure pas mon chéri
Car j'aurai du chagrin,
Fais le taire, ô mon Dieu!
Toi qui es le Très Haut.

Mon fils commence à se traîner
Jusqu'à la porte de la maison
Quand il se met à crier,
Le voisin me l'amène.

Mon fils commence à courir
Au milieu des enfants;
Je demanderai à Dieu
De me le conserver avec soin.

Mon fils est devant la porte
S'amusant avec ses camarades.
Si le sommeil le prend
Il dormira sur mes genoux!

O lettré, instruis mon fils
Pour qu'il devienne un homme.
Et si tu ne l'instruis pas
Tu mériteras un coup de faucille.

---

(1) *Chantée par les femmes de Guelma.*

VAPEURS DE KIF (1)

O bey ! ô le bienheureux !
Accepte de moi cette plainte
Le cœur serré dans la poitrine
Voilà la cause de mon mal.

O brune ! dans tes yeux se trouve la mort
Tu es semblable à une élégante fleur,
Ta parole est aussi douce
Que le miel qui sort de la ruche.

Tu as des yeux comme ceux de l'ibis
Qui affolent tous les vaillants;
L'homme tranquille devient ivrogne,
L'homme pieux devient infidèle !

Tes lèvres sont roses comme le corail
Et douces comme la soie à tisser
Tu es une vraie colombe posée sur un diadème
Couronnant un riche trésor.

Ta taille pareille à une canne d'ébène,
Sculptée par la main délicate du menuisier.
Tes cheveux sont noirs comme le négrillon
Qui tient l'étrier de son seigneur.

Tes membres aussi brillants que des sabres
Portés par les beys chez les Turcs.
Tes doigts sont longs et effilés
Parés de bagues d'or et tatoués.

Ton corps aussi blanc que la neige des nuits
Qui a séjourné sur la montagne du Dira.
Aïcha est un paon au plumage magnifique
Elevé au Hamma dans la maison des beys.

La séparation pendant la vie est pire que la mort.
O œil, verse tes larmes !
Je pleure et mon cœur saigne
D'être séparé de ma bien aimée.

---

(1) *Chantée par les Hachaïchi d'Alger.*

HAOUZI (1)

O messager, par Dieu, jure-moi sur la tête de ton oncle
De porter mes vœux à celle qui a les cils noirs,
Les cheveux longs, adorés, teints avec du henné,
Imprégnés de civette, de musc et d'essence de roses.
Front tant aimé, brille et sillonne les nues
Comme l'éclair dans les nuits noires !

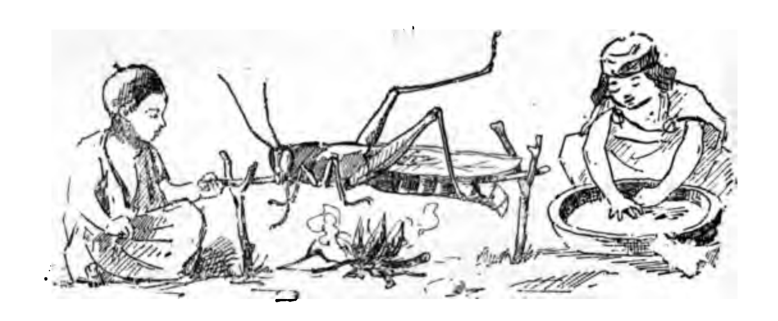
Sourcils arqués comme la lettre noun sur une ligne;
Les yeux m'ont percé comme une flèche
Lancée par un vigoureux cavalier, de sa monture;
Petit nez ressemblant au bec d'un faucon;
Les joues épanouies comme des roses et des fleurs d'oranger.
es lèvres sans pareilles rougies par le souak guérissent des maladies.

Dents ressemblant à une poignée de perles
Rapportées de la mer d'un pays éloigné;
La parole comme le miel d'un rayon;
Le cou blanc semblable à une branche de palmier
Poussé dans un désert
Où il n'est jamais tombé d'eau.

Elle est vêtue de sa robe mais elle fit un mouvement.
Je pus voir sa belle poitrine
Sur laquelle poussent deux jumelles
Ressemblant aux beaux fruits du pommier.
Continuellement je veille, continuellement j'espère
Car elle a su rendre captif mon cœur.



(1) *Chantée par les Hachaïchi de Constantine.*



Meurtres, Vols, Attaques nocturnes
Filouteries, Escroqueries

La sécurité est loin d'être parfaite en Algérie. Nos malheureux colons sont volés très fréquemment, quelquefois tués par les indigènes. Les Arabes eux-mêmes souffrent aussi beaucoup de l'insécurité et on peut dire qu'il n'existe pas d'Arabe n'ayant pas eu à se plaindre d'un ou plusieurs vols. pas de mechta où ne se soit produit un meurtre.

En pays musulman, le vol n'est pas infamant; les voleurs, recèleurs, tous très connus, vivent en bonne intelligence avec tout le monde. Ne voit-on pas journellement, dans tous les pays d'Algérie, des libérés indigènes, ayant été condamnés pour des faits absolument déshonorants, revenir dans leur tribu d'origine et être reçus, choyés, félicités par tous les amis et connaissances? Les notables eux-mêmes ne dédaignent pas de leur embrasser la tête et l'épaule, de se frapper la poitrine en s'inclinant devant eux, ce qui est le suprême du genre!

Ils se disent, ces braves musulmans, qu'à tout péché miséricorde! et qu'en somme ces pauvres croyants, qui reviennent du bagne, ont été condamnés par la justice de

ces chiens de chrétiens, ce qui, selon eux, ne compte pas, lors du jugement dernier.

Quelques arabophiles ont prétendu à tort que la criminalité n'était pas plus élevée en Algérie qu'en France. Ils n'ont sûrement pas étudié la question et ne se sont jamais rendu compte du nombre considérable de meurtres, vols, signalés aux juges de paix algériens, ni de ceux qui ne sont jamais connus de l'autorité française par suite de l'arrangement intervenu entre les parties en cause. Quant aux incalculables larcins de mince importance qui se commettent journellement, il ne faut pas en parler.

Cette importante question de la sécurité a fait couler bien des flots d'encre, émettre bien des théories, bien des remèdes, mais malheureusement il ne s'est produit encore aucune amélioration et les malandrins indigènes s'en donnent à cœur joie, continuant, comme par le passé, leurs méfaits.

Le chapitre des crimes ou vols qui se commettent journellement en Algérie, serait beaucoup trop long à écrire et nous obligerait à sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Nous ne relaterons que les quelques faits qui nous sont parvenus et nous ont paru de nature à intéresser le lecteur.

VOLS DE CHEVAUX OU MULETS

Ce genre de vol est celui qui est le plus commun chez les indigènes, d'abord parce qu'ils peuvent se transporter rapidement sur un point éloigné afin d'invoquer un alibi au cas où la justice se montrerait trop indiscrète, ensuite en raison de la facilité avec laquelle ils peuvent se défaire des animaux volés.

Les chevaux ou mulets des européens sont l'objet de nombreuses convoitises de la part des brigands indigènes qui savent bien que la surveillance est moins active chez les roumis que chez leurs coreligionnaires et qu'ils peuvent souvent compter, pour ne pas dire toujours, sur la compli-

cité du khammès ou des employés arabes au service des colons.

Aussi les tentatives de vols sont-elles fort nombreuses autour de toutes les habitations françaises et peu de fermes échappent aux visites des malfaiteurs indigènes. Voler un chrétien, n'est-ce pas servir la cause de Dieu et de Mohammed?

Pour s'emparer des chevaux ou mulets de l'infidèle, les voleurs arabes emploient le moyen suivant :

Préalablement renseignés par les ouvriers arabes de la ferme sur le côté où la surveillance est la moins active, ils s'en approchent prudemment après avoir eu le soin, afin de détourner les chiens de faire effectuer une diversion par des complices du côté opposé où ils veulent opérer, puis ils pratiquent une ouverture dans le mur par laquelle ils feront sortir les animaux.

Afin de faire le moins de bruit possible, les voleurs arabes n'emploient pas d'instrument en fer pour percer les murs ; ils se servent d'une corne de bœuf ou de bouc et ont le soin, afin d'amortir le bruit produit par la chute des matériaux, de placer au pied du mur attaqué un lit de paille. Pendant toute la durée de l'opération, un complice tient un burnous appliqué contre l'ouverture afin d'éviter que le gardien ne s'éveille en voyant la lumière pénétrer par la dite ouverture.

Le trou terminé, avant de pénétrer, et ce dans la crainte de recevoir un coup de feu, ils avancent dans l'ouverture un burnous dans le capuchon duquel ils introduisent un long bâton ; de cette façon si le propriétaire tire un coup de feu ce sera le burnous qui recevra les projectiles.

S'ils n'entendent rien, rassurés, les voleurs pénètrent et agissent à leur aise. Ils auront vite enfourchés les chevaux et dans un temps très court, les auront emmenés bien loin de leur écurie et cachés momentanément dans un kemine (cachette, grotte, fourré, ravin) toujours très difficilement accessible.



Pendant ce temps, le khammès du colon indiquera à ce dernier, souvent trop confiant, une fausse piste et tous les Arabes, heureux du bon tour joué au Français, se feront un devoir de faire échouer les recherches.

Afin de détourner les soupçons, si le vol a lieu en hiver, saison très appréciée des bandits arabes, les sabots des animaux sont entourés de chiffons pour empêcher les empreintes de se produire ; certains filous vont même jusqu'à enlever les fers des animaux et les replacer à l'envers, de façon à ce que les traces (Djora) indiquent que l'animal au lieu de s'éloigner de l'écurie s'en est rapproché !

Dans la plupart des cas, les voleurs se bornent à mettre la plus grande distance entre l'écurie et l'animal volé. Aussi il arrive presque toujours que les recherches sont effectuées sur un rayon de cinquante kilomètres alors que les chevaux volés sont à deux ou trois cents.

VOLS DE CHEVAUX SUR LES MARCHÉS

Le truc suivant est employé par certains voleurs :

Lorsqu'ils voient un groupe de chevaux attachés et non surveillés, sur un point du marché, ils en détachent simplement un, puis vont se mettre en faction à une certaine distance. L'animal se sentant libre, s'écarte insensiblement de son groupe et gagne un chemin quelconque. Si son propriétaire s'en aperçoit, il rattrapera l'animal, mais dans le cas contraire c'est le voleur qui, jugeant le moment favorable quitte le marché, s'empare du cheval errant, l'enfourche et disparaît.

VOLS DANS LES ÉCURIES

Ce genre de vol est facile et peu dangereux pour ceux qui l'exercent. Voici comment ils pratiquent. Ils font choix d'un cheval ou d'un mulet parmi les animaux qui, les jours de marchés, encombrent les fondoucks et vont simplement le retirer comme s'ils en étaient réellement le propriétaire. Un complice fait le guet pour avertir de l'arrivée du proprié-

taire. A Guelma, Souk-Ahras, Sedrata, Aïn-Beïda, cette façon de voler est très fréquente. Il existe une bande qui exploite ces localités tous les jours de marché.

VOLS DE MULETS (RELAI D'UN GÉNÉRAL)

En 1881, à La Meskiana, les arabes n'hésitèrent pas à voler à un soldat du train endormi, les deux mulets destinés au relai d'un officier général qui se rendait en Tunisie.

Les mulets furent retrouvés deux jours après dans la forêt de Guern Ahmar ; les voleurs se voyant poursuivis venaient de les abandonner.

VOL D'UN CHEVAL A UN OFFICIER DU SERVICE TOPOGRAPHIQUE

En 1897, dans la tribu des Mahatla, près de l'antique Madaurus, un audacieux filou pénétra dans le campement d'une mission topographique, enleva le cheval du capitaine commandant la mission, malgré les militaires de garde. Ce cheval fut retrouvé cinq jours après dans la commune de La Meskiana.

VOL D'UN CHEVAL DE CHEIKH

Un cheikh des Oulad Meriem du département d'Alger, voulant un jour absorber un café chez le cafetier de Guelt-Rous, pénétra dans son établissement en laissant son cheval devant la porte, les rênes de bride pendantes, à la façon arabe.

Un filou vint à passer et, trouvant l'occasion trop belle, grimpa sur le cheval et le voilà parti ! Le propriétaire, sortant du café un instant après, vit son cheval qui détalait au loin ; il se mit à sa poursuite, criant : « arrêtez le voleur ! » mais ce dernier, qui ne se souciait pas de rendre l'animal, allait à une très vive allure et lorsqu'il passait près d'une mechta afin de donner le change, s'écriait : « Je suis envoyé par le caïd pour vous prévenir de vous préparer à combattre les sauterelles. » Les indigènes, entendant cette déclaration, le laissèrent passer et ne le poursuivirent pas.

Le cheikh dut verser une forte bechara (somme destinée à récompenser l'indicateur du point où se trouvent les animaux volés) pour obtenir son cheval, qui avait été caché par les voleurs dans un kemine du Djebel-Bougaouden.

***

Afin de les rendre méconnaissables, les Arabes coupent les crins, fendent les oreilles, teignent les balzanes, mettent le feu aux chevaux volés. Nous avons vu une bonne mule, dont deux ou trois anneaux de la queue avaient été coupés par son propriétaire et qui lui avait été volée, revenir chez lui quelques jours après le vol avec une vieille queue de mulet attachée à la sienne. Cette fausse queue avait été placée par les voleurs, afin de pouvoir faire circuler la mule, qui, en raison de sa petite queue, était connue de tout le monde.

La mule avait réussi à s'évader des mains des voleurs, mais un cheval qui avait été enlevé en même temps ne reparut jamais.

Les voleurs de chevaux et mulets ont des amis complaisants non seulement dans leur douar d'origine, mais encore dans les sections et les communes environnantes. Ces amis les aident à faire filer les animaux de mechta en mechta, de douar en douar, de commune en commune jusque dans le département voisin

Dans le département d'Alger, les voleurs renommés des Beni Hassein de Berrouaghia, des Oulad-Allane de Boghar, des Adaoura de Sidi-Aïssa, des Oulad-Ferha, Oulad-bou-Arif, Oulad-Thaane, Maamora, Oulad-Msellem d'Aumale, se dirigent, avec le produit de leurs vols, chez les Oulad-Derradj de Barika ou Msila.

Cette tribu a des représentants dans tout le département de Constantine et même jnsqu'en Tunisie. On trouve des Oulad-Derradj depuis Msila jusqu'à Tébessa, Khenchela et au Kef.

Ils vivent disséminés dans toutes les tribus, dans tous les

douars et ils sont renommés comme des voleurs très adroits, des malfaiteurs très redoutables. Les Oulad-Derradj de Msila ou de Barika trouvent donc toujours des collaborateurs complaisants, des recéleurs absolument sûrs, partout où ils vont. Et quand ils reviennent des confins de la Tunisie où ils ont été se débarrasser de leurs rapines, ils ramènent dans l'ouest, sur les marchés du département d'Alger, des animaux volés en Tunisie, à Tébessa, Khenchela. Aïn Beïda, Aïn-Mlila, Batna, etc., etc., en se servant des mêmes complices.

On ne se figure pas la quantité de vols commis par les Oulad-Derradj installés dans toutes les communes du département de Constantine. C'est chez eux que se complotent toutes les expéditions nocturnes, tous les vols, tous les crimes; c'est aussi chez eux que seront remisés, cachés, les animaux volés dans le département voisin.

Dans le département d'Alger, on dit : « Voleur comme un Hasnaoui, un Allani un Adaouri. » Dans celui de Constantine, ce sont les Oulad Derradj qui sont les voleurs les plus redoutés et nous sommes persuadé qu'ils sont encore plus forts comme malfaiteurs que leurs coreligionnaires de l'ouest.

On comprend qu'avec une telle organisation il soit très difficile de lutter contre cette vaste et redoutable association de malfaiteurs, qui, comme un filet aux multiples mailles, enserre une bonne partie de l'Algérie. Malgré l'activité apportée par tous les services chargés d'assurer la sécurité, on ne parvient qu'à découvrir une infime partie des auteurs des vols; toutes les bonnes volontés se heurtent du reste à la solidarité, à la complicité de presque tous les indigènes.

Il n'est pas inutile de relater ici que les Oulad-Derradj entretiennent d'excellentes relations avec les Beni-Adas, cette bande peu intéressante de maquignons errants qui sillonne toute l'Algérie.

MEURTRES

Chez les Arabes, la moindre discussion dégénère souvent en rixe sanglante, qu'il s'agisse d'un empiètement sur un terrain, d'un délit de pacage, d'une dette quelconque, d'un différend commercial, le Bousaâdi (couteau fait à Bousaâda) est vite sorti de sa gaine pour être planté dans la poitrine ou l'abdomen de l'adversaire.

En dehors des causes précitées, les affaires passionnelles sont très nombreuses en pays arabe et se terminent souvent par la mort de la femme coupable et quelquefois du complice.

TABITOUTE

Ce mot berbère signifie attaque nocturne à main armée, suivie de vol. La façon de procéder des voleurs est bien simple, ils se réunissent une dizaine et quelquefois plus, se rendent auprès de la tente d'un indigène, propriétaire de troupeaux et attaquent la dite tente.

Au bruit fait par les assaillants, le maître du bit, ses frères, ses fils s'il en a, ses femmes sortent, mais ils sont reçus par dix ou quinze coups de feu qui en tuent et blessent deux ou trois et mettent en déroute le reste. Il est alors facile aux voleurs d'enlever vingt, trente, cinquante et quelquefois cent moutons.

Ce genre de vol à main armée est courant dans les communes d'Aïn-el-Ksar, Aïn-Touta, Oulad-Solthane, Aïn-Mlila, Chateaudun-du-Rhumel, Oum-el-Bouagui, Sedrata.

COLPORTEURS KABYLES ET JUIFS

Les colporteurs kabyles et juifs sont souvent attaqués et tués par les coupeurs de route arabes et dans toutes les régions algériennes on enregistre annuellement le meurtre d'un ou plusieurs colporteurs. Il existe aussi de nombreux points appelés : Fedj-el-Youdi, Chabet-el-Youdi, Aïn-el-Youdi qui indiquent qu'un Israëlite y a été assassiné.

Ces crimes ont toujours pour motifs le vol et sont ordi-

nairement commis par des jeunes Arabes de dix-huit à vingt-cinq ans que les marchandises des colporteurs attirent.

Voici comment les coupeurs de route procèdent : ils se réunissent ordinairement trois ou quatre, se rendent sur le chemin par où doit passer le ou les colporteurs, et, cachés, accroupis dans un ravin, derrière des buissons, à droite et à gauche, ils laissent passer les colporteurs jusqu'à une dizaine de mètres, puis les abattent de leurs mulets, à coups de pierres ou de feu. Si les malheureux ne sont que blessés, ils sont vite mis à mort et ont toujours le cou coupé. Le pillage des marchandises s'effectue aussitôt et le partage a lieu dans la mechta des bandits.

Les Kabyles Zouaoua, Beni Sedka, Beni-Yala, Beni-Abbas qui exercent le dur métier de colporteur sont très souvent victimes des indigènes; aussi marchent ils ordinairement en troupe ; cependant il en existe qui n'hésitent pas à voyager seul ou à deux ; c'est à ceux là que les brigands arabes s'attaquent.

Afin de dérouter la justice, les meurtriers mettent souvent les cadavres dans des tellis sur les mulets des victimes et les dirigent à vingt ou trente kilomètres du lieu où s'est produit le crime.

COLONS ASSASSINÉS

Le nombre des colons tués lâchement par des Arabes est considérable; si on en faisait le recensement pour l'Algérie entière, on serait effrayé du chiffre que l'on trouverait.

Et que l'on n'aille pas dire que ces assassinats sont inspirés par une idée de patriotisme; non, ils ont presque tous le vol comme mobile.

Combien de malheureux colons sont tombés en défendant leurs biens contre les pillards indigènes? Nous connaissons une commune dans laquelle, pendant une période de trente ans, de 1848 à 1878, il y a eu vingt et un Français assassinés. Si l'on tient compte que cette commune n'est

peuplée que par treize cents Européens et que la criminalité n'y est pas plus forte qu'ailleurs, on peut juger du nombre de Français tués en Algérie par les Arabes.

La majeure partie des colons français sont assassinés lorsqu'ils poursuivent les voleurs ; ces derniers n'hésitent jamais à tuer le propriétaire qui défend son bien. A côté du voleur, il y a toujours chez l'Arabe, le meurtrier !

On ne saurait trop recommander à nos braves cultivateurs de ne jamais sortir de leur ferme, la nuit, pour poursuivre les pillards ; ceux ci, toujours en nombre, placent un des leurs, qui fait le guet, près de l'ouverture par laquelle doit sortir le Français et a mission de le tuer.

VOLS DE MOUTONS EN PLEIN JOUR

Indépendamment des vols de chevaux, mulets, moutons, bœufs, commis la nuit, il y a aussi les vols de moutons effectués en plein jour. Un ou deux chenapans avisent un troupeau éloigné de la mechta, et gardé par un jeune berger. Ils s'approchent, assaillent le berger et le maintiennent jusqu'à ce que l'enlèvement d'un ou deux moutons soit fait.

Les voleurs sont toujours connus du jeune berger, mais ils savent se tirer d'affaire en invoquant un alibi qu'ils font certifier par des amis complaisants qui leur rendent volontiers ce service à charge de réciprocité.

VOLS DE GRAINS

Les vols de grains en gerbes et sur les aires sont très fréquents en pays arabe. Quelquefois les gerbes mal attachées tombent et indiquent le chemin parcouru par les voleurs, mais le plus souvent les dits voleurs ne sont pas découverts.

VOLS DE GRAINS PAR LES ESTIVEURS

Les indigènes du Sud venant des Zibans, Ahmar Khadou, pratiquent aussi un genre de vol qu'il est bien difficile de réprimer.

Lorsqu'ils viennent en estivage dans le Tell, ils nourri-

cent leurs énormes troupeaux de chameaux, moutons, chèvres à très bon compte. Ils les laissent simplement manger tout le long des champs de blé ou orge auprès desquels ils passent, Les femmes et leurs progénitures ne se privent pas non plus, tout en marchant, elles ont vite fait d'arracher plusieurs poignées de blé et d'orge pour la nourriture de toute la caravane.

VOL D'UN COFFRE-FORT

En 1880, un honorable commerçant d'Aïn-Beïda, suppléant du juge de paix, fut volé dans des circonstances particulières d'audace. On lui enleva dans son magasin, au-dessus duquel il couchait. un coffre-fort contenant 6000 francs et divers objets auxquels il tenait. Le coffre-fort fut trouvé défoncé dans un silo à quelque distance d'Aïn-Beïda.

Deux ans plus tard, on retrouva les dits objets dans une chambre habitée par le fils du cadhi de cette localité. Cet indigène arrêté, fut reconnu coupable du vol, ainsi que deux de ses oncles, propres frères du dit cadhi.

Au cours de l'instruction, le fils du cadhi se fit justice en se pendant dans une cellule de la prison civile.

N'est-il pas joli ce vol commis au préjudice d'un juge de paix par les frères et le fils d'un magistrat musulman !!

VOLS DE FRUITS

Les vols de fruits sont innombrables et l'on peut avancer, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'aucun jardin européen n'échappe aux déprédations des indigènes.

Les enfants du khammès se chargent d'alléger les branches de nos arbres fruitiers et lorsqu'on les pince, il faut voir les airs de candeur des parents disant : « Que veux tu ! ce sont des enfants ». Ils se gardent bien d'ajouter qu'ils les ont eux-mêmes engagés à voler !

Chaque année les arbres fruitiers des Européens sont ravagés bien avant la maturité des fruits nous disons ra-

vagés car les pillards arabes n'hésitent pas à casser, briser les branches pour aller plus vite en besogne.

VOLS DANS LES BASSES-COURS

Les basses-cours des colons ne sont pas plus respectees et combien de volailles indiquées par les employés arabes comme ayant été mangées par le renard ou la belette, ont simplement été dans la casserole des indicateurs.

VOLS COMMIS PAR LES OULAD DJELLAL

Chaque année de nombreux Oulad Djellal de Biskra quittent leur pays d'origine et vont exercer les professions de portefaix, porteurs d'eau commissionnaires, domestiques à Bou-Saâda, Aumale, Médéa, Blida, Alger.

En raison de leurs occupations, les indigènes précités pénètrent facilement dans les maisons européennes et ne manquent pas d'enlever tout ce qu'ils peuvent. Le nombre de vols commis à Alger par les biskris est considérable et l'on ne saurait trop engager les Européens trop confiants à surveiller très étroitement ces indigènes.

FILOUTERIES

Les filouteries commises par les indigènes au détriment des Européens accusent un chiffre formidable. Toutes les façons y passent, depuis l'enlèvement des porte-monnaies des acheteuses, jusqu'aux pains enlevés à la devanture des boulangers, en passant par les linges et vêtements détachés des cordes servant aux laveuses et le bonneteau appelé par les arabes « melab el khatem » (jeu de bague).

RUSES DES BERGERS ARABES

Lorsqu'un berger a envie de goûter un peu de viande, d'un coup de pierre il casse la patte à un mouton et déclare au propriétaire français, que c'est un chacal qui a attaqué son troupeau. Le propriétaire le croit très souvent et lui abandonne tout ou partie de l'animal. Souvent aussi il

cache un mouton au fond d'un silo abandonné, disant qu'il s'est perdu ou qu'un chacal l'a emporté. La nuit venue, le père du berger, informé par ce dernier, va chercher le mouton, l'égorge et la viande a vite disparu dans les marmites de toute sa famille.

DISPARITION DE LA SEMENCE

Voilà une filouterie commune ; presque tous les khemamsa la pratiquent Lors des ensemencements le grain est remis au Khammès, celui ci fait coudre à l'intérieur de sa gandoura, une large et profonde poche et chaque soir rapporte à son logis le grain dérobé au propriétaire.

Lors de la récolte, la même poche sert, le moissonneur brise les barbes des épis entre ses deux mains et enfouit prestement le produit de son larcin dans la dite poche.

DEVANTURE DES MARCHANDS DE FRUITS

Les jeunes filous arabes guettent les allées et venues des boutiquiers ; quand ces derniers tournent le dos, ils enlèvent très adroitement une poignée de dattes ou de figues, une orange, une pomme.

MARCHANDS D'ŒUFS

Les marchands d'œufs naïfs sont souvent victimes des maraudeurs qui rôdent dans tous les marchés algériens. Ces maraudeurs s'accroupissent, et ayant l'air de compter les œufs qui se trouvent à terre, ils en font filer sous leur gandoura un certain nombre ; un complice placé derrière les enlève rapidement. Puis le prétendu acheteur trouve les œufs trop chers, se retire et le tour est joué.

ESCROQUERIES

Les indigènes d'Algérie se sont très rapidement assimilé notre jurisprudence et ils profitent souvent des imperfections de notre législation pour commettre de nombreuses escroqueries.

FAILLITES

Les Beni Mzab qui, antérieurement, avaient une grande réputation de probité, se sont mis depuis quelque temps à user et abuser de la banqueroute. Voici le moyen qu'emploient les mozabites qui veulent faire faillite :

Ils achètent de grandes quantités de marchandises, payent pendant un certain temps régulièrement leurs traites afin de donner confiance aux fournisseurs, puis, subitement, déclarent à ces derniers qu'ils suspendent leurs paiements et leur offrent quarante ou trente du cent !

Les fournisseurs craignent, en faisant déclarer en faillite leurs peu scrupuleux clients, de voir absorber par les frais judiciaires tout ce qui reste de marchandises, préfèrent accepter, et les doucereux Beni Mzab recommencent leur petit commerce.

Il est bon de signaler qu'il existe d'honorables exceptions parmi les mozabites.

USURE

L'usure est d'un usage général chez les indigènes ; tous s'en servent et beaucoup la pratiquent. Un Arabe de n'importe quelle tribu d'Algérie prêtera à son voisin, à son parent même un double-décalitre de blé ou d'orge a condition qu'à la récolte, il lui en rende deux ou trois !

Il y a seulement vingt cinq ans, les usuriers juifs se rendaient sur tous les marchés arabes et faisaient l'usure sur la plus grande échelle ; aujourd'hui ils ont été remplacés complètement par les Beni Mzab et les Kabyles du Ferdjioua, Zouaoua ou autres.

Tous ces usuriers musulmans prêtent à leurs coreligionnaires à un taux plus qu'excessif. Ils vont dans tous les marchés planter leurs tentes, ayant quelques pièces de cotonnade, une certaine somme et une forte broche de billets à ordre. Ils font souscrire des billets aux emprunteurs ; ces reconnaissances sont établies conformément aux règles tracées par notre procédure, mais elles mentionnent tou-

[illegible] à celle reçue par l'em-
cache un moutr [illegible] ient quelquefois un chiffre de
qu'il s'est pe [illegible] représente le taux que les indi-
venue, le pè [illegible] ter !
cher le m [illegible] drata, nous avons compté soixante
marmit [illegible] nts dont la grande majorité apparte-
[illegible] Mzab ; quelques-unes seulement étaient à
[illegible] Beni [illegible] une seule appartenait à un Israélite, mais il
[illegible] ier.

Cette affluence de Mozabites sur tous les marchés et leur genre de commerce, expliquent la richesse rapide de certains négociants originaires de Ghardaïa, Guerara, Beni Isguene ou autres localités du Mzab, et en présence des très importantes acquisitions immobilières qu'ils effectuent dans beaucoup de localités algériennes, on est amené à se demander si, au point de vue économique, nos sujets du Mzab ne constituent pas un danger réel ?

Les Arabes empruntent toujours et quand même. S'ils n'avaient pas d'usuriers, ils se considèreraient comme très malheureux et tous les efforts que l'on fait pour les soustraire aux agissements des prêteurs sont en pure perte. Les plus fortunés comme les plus misérables ont recours aux usuriers et souvent dans l'unique espoir qu'un évènement quelconque les empêchera de se libérer.

FAUX

Certains lettrés arabes pratiquent avec beaucoup de maëstria ce genre d'escroquerie. Ils établissent de fausses reconnaissances et les signent du nom de la victime choisie, qui est toujours un indigène solvable.

Un certain arabe du département de Constantine avait imaginé un autre truc, afin d'extorquer, sans danger, de l'argent à ses coreligionnaires ; il leur envoyait un avertissement sous prétexte de leur réclamer une somme d'argent prêtée !

Il avait soin d'envoyer en même temps à deux ou trois

complices un avertissement leur demandant aussi le paiement d'une dette.

La victime, refusant de reconnaître la prétendue dette, l'escroc l'assignait. Craignant d'être condamnée, la victime transigeait souvent et remettait une somme de 30 ou 40 fr. à l'escroc. Cet arrangement avait lieu ordinairement à la porte de la justice de paix, avant l'ouverture de l'audience.

Si par malheur l'indigène ne transigeait pas, les complices cités comme lui, reconnaissaient à l'audience devoir à l'escroc et feignaient de solliciter de lui un délai pour s'acquitter ; puis, ils témoignaient, sur la demande du bandit, que l'indigène cité avait réellement emprunté devant eux. En présence de ce témoignage et de la petite comédie jouée, le malheureux était forcément condamné par le juge de paix. Il est bien entendu que l'escroc choisissait toujours comme victimes des indigènes solvables.





DANSES

L'ART chorégraphique n'est pas très développé chez les Arabes et les Berbères d'Algérie. La danse indigène ne ressemble en rien aux danses européennes ; elle ne comporte ni polka, ni valse, ni quadrille et encore moins de troïka, berline ou pas de quatre.

Elle se borne à des contorsions du bassin avec des petits sauts, successivement sur chacun des pieds, et des mouvements lascifs des mains tenant un foulard de soie.

Le bal tel que nous l'entendons est inconnu chez les indigènes ; les femmes arabes et kabyles dansent lorsqu'il y a une fête quelconque, religieuse ou civile, une circoncision ou une noce. Elles dansent seules ou par petits groupes de trois ou quatre et ont le visage voilé ; jamais un homme ne se joint aux danseuses.

Lors des fêtes arabes, les femmes se placent toutes ensemble sous une tente spéciale et les hommes vont s'accroupir dans les tentes voisines.

Après que les cavaliers ont effectué quelques galopades accompagnées de coups de feu dirigés dans la direction du groupe des femmes, les dansent commencent.

Timidement des fillettes s'avancent d'abord et dansent comme il est dit plus haut, puis un groupe de femmes voilées, serrées les unes contre les autres, et conduites par le chaouch de la fête, exécutent à leur tour une danse aux sons de la flûte et du bendir, quelquefois de la kaëta.

Après un moment de contorsions, elles rentrent sous la tente qui leur est affectée, saluées par les you you de leurs compagnes qui souvent sont soulignés par un ou plusieurs coups de feu.

Les Arabes aiment beaucoup voir danser les femmes et, quoiqu'affectant un mutisme outré, ne paraissant pas attacher d'importance à ce qui se passe devant eux, ils n'en sont pas moins satisfaits et souvent l'un d'entre eux ; pour manifester la joie qu'il ressent, se lève et, gravement, tire, au-dessus de la tête de la danseuse qui lui plaît le plus, un coup de feu qui provoque aussitôt les indispensables cris de joie des femmes.

Malgré les faibles nuances des mouvements qui caractérisent toutes les danses indigènes, les Arabes et les Berbères leur ont donné les dénominations de Kesraouï (du Ksar Bokhari). Abdaoui (des Oulad Abdi de l'Aurès), Naïli (des Oulad-Naïl), Kbaïli (des Kabyles), Saadaoui (de Bou-Saâda).

Les indigènes donnent ces dénominations d'après le degré de vivacité de la danse, et le plus ou moins de contorsions des hanches de la danseuse.

Indépendamment de la danse avec foulards, les femmes arabes dansent quelquefois en tenant un sabre à la main et prenant des attitudes plutôt grotesques qu'intéressantes.

Les danseuses arabes de profession qui rôdent dans tous les cafés maures et sont toujours recrutées parmi les prostituées, dansent à visage découvert et, afin d'augmenter leur recette. se contorsionnent devant chaque consommateur en lui effleurant le visage de ses foulards.

Elles ne se retirent qu'autant que le consommateur lui aura collé sur le front une pièce humectée de salive.

Les hommes arabes dansent rarement dans les fêtes ; cependant, quelquefois, on voit un grand diable évoluer au milieu d'un groupe d'indigènes, s'efforçant d'imiter les femmes, prenant des poses prétentieuses, mais n'ayant aucune grâce.

DANSE KABYLE

Les Iferkas (danseurs) des Guendadjà Beni Khelil, Beni-Ourthirane de la région de Bougie, et ceux de Smendou sont renommés pour les contorsions auxquelles ils se soumettent.

Ce sont toujours des jeunes gens de douze à dix huit ans qui se livrent à ce genre d'exercice. Vêtus de longs et amples pantalons leur tombant jusque sur les chevilles, comme ceux des mauresques d'Alger, d'un gilet et d'une gandoura aux larges manches, coiffés d'une vaste et rigide chechia, ils donnent des séances de danse dans les cafés maures aux sons criards du hautbois kabyle et du tambour.

Les Iferkas, afin d'obtenir quelques sous des assistants, se tortillent devant eux en leur caressant de temps en temps le visage avec leurs larges manches. Leur genre de danse est appelé Zâbel.

DANSE NÈGRE

Les nègres, lors de chaque grande fête musulmane, se réunissent à cinq ou six afin de danser dans les rues, devant les magasins des commerçants et les habitations des indigènes. Il est bien entendu que ces danses n'ont qu'un but, celui de ramasser le plus possible de sous et d'obtenir la plus grande quantité de provisions.

Un âne, conduit par un vieux nègre, suit les danseurs et musiciens pour porter le couscous, la farine, le pain, les provisions de bouche qui seront récoltés.

La musique nègre se compose de tambours grossiers et d'énormes castagnettes en fer (kerakeb) ; elle est loin d'être harmonieuse et les oreilles françaises s'habituent difficilement au vacarme effroyable qu'elle produit. Tous les dan-

seurs nègres sont pourvus de castagnettes dont ils jouent en dansant ; ils commencent leur danse d'abord lentement, levant lourdement chaque pied, puis le mouvement augmente et la danse devient de plus en plus précipitée ; des petits bonds, puis des voltes accentuées par le bruit croissant des tambours et des castagnettes.

La danse continue jusqu'à ce que les nègres ruisselants de sueur, haletants, s'arrêtent épuisés.



ERRATA

Page	8,	11e ligne, au lieu de	gitanos,	lire :	gitanas.
—	8,	31e —	medjérda	—	medjerda.
—	11,	5e —	grossis	—	grossiers.
—	13,	6e —	médani	—	medani.
—	16,	18e —	charaï	—	charraï.
—	16,	21e —	thabab	—	el habbab.
—	16	23e —	cheraï	—	charraï.
—	16,	24e —	tendeb	—	tendem.
—	16	25e	tekhálli	—	tekhalin.



TABLE DES MATIÈRES

MÉTIERS ET TYPES ALGÉRIENS

MÉTIERS ET TYPES TUNISIENS

SUPERSTITIONS ET CROYANCES

FANATISME ET LEGENDES

MEDECINE POPULAIRE ARABE

MŒURS, HABITUDES, USAGES ET COUTUMES ARABES

DIVERS

MEURTRES, VOLS, ATTAQUES NOCTURNES, FILOUTERIES ESCROQUERIES



